



HAL
open science

Brève histoire d'une transition singulière

Roland Marchal

► **To cite this version:**

Roland Marchal. Brève histoire d'une transition singulière : La République centrafricaine de janvier 2014 à mars 2016. [Rapport de recherche] Réseau des Organisations de la Société Civile Centrafricaine pour la Gouvernance et le Développement (ROSCA -GD); CCFD-Terre solidaire. 2016, pp.73. hal-01391564

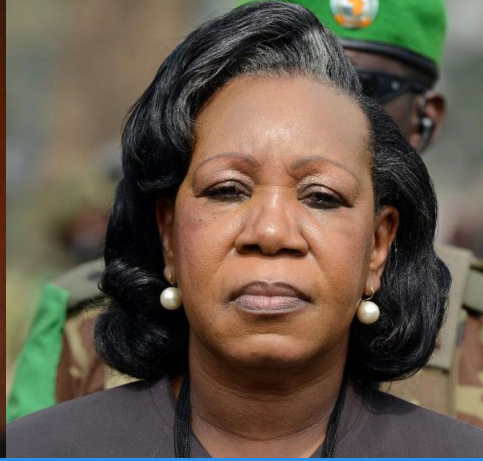
HAL Id: hal-01391564

<https://sciencespo.hal.science/hal-01391564>

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Brève histoire d'une transition singulière

La République centrafricaine
de janvier 2014 à mars 2016

Par Roland MARCHAL (CNRS / Sciences Po Paris)



Photos de couverture, de gauche à droite :

- François Bozizé / Source : rfi.fr

- Catherine Samba-Panza / Source : mediafrik.com

- Michel Djotodia / Source : lanouvellerepublique.fr

Photos du bas prises par Thierry Brésillon pour le CCFD-Terre Solidaire, RCA, 2016

BRÈVE HISTOIRE D'UNE TRANSITION SINGULIÈRE

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

de janvier 2014 à mars 2016

Version révisée

15 septembre 2016

Par Roland MARCHAL (CNRS / Sciences Po Paris)



La RCA est confrontée depuis plusieurs décennies à une crise de gouvernance, aussi bien dans la gestion des affaires publiques que dans le secteur privé ou dans la vie associative. Les conséquences de cette mauvaise gouvernance sont les crises politico-militaires récurrentes de plus en plus violentes, l'instabilité chronique des institutions étatiques et la fracture de la cohésion nationale. De cette situation découle une forte prévalence de la pauvreté qui touche les deux tiers de la population.

Dans ce contexte, le problème de l'éthique, dont la principale manifestation est la corruption, se pose avec gravité dans la vie publique, le secteur privé et la vie associative. La création en 2014 du Réseau des Organisations de la Société Civile Centrafricaine pour la Gouvernance et le Développement (ROSCA -GD) répond à ce besoin de promouvoir la bonne gouvernance et de créer les conditions d'un développement durable avec une participation citoyenne aux décisions engageant la vie et le devenir des populations. Le ROSCA soutient la transparence et l'obligation de rendre compte à tous les échelons de l'exercice d'une autorité publique, administrative, économique et associative.

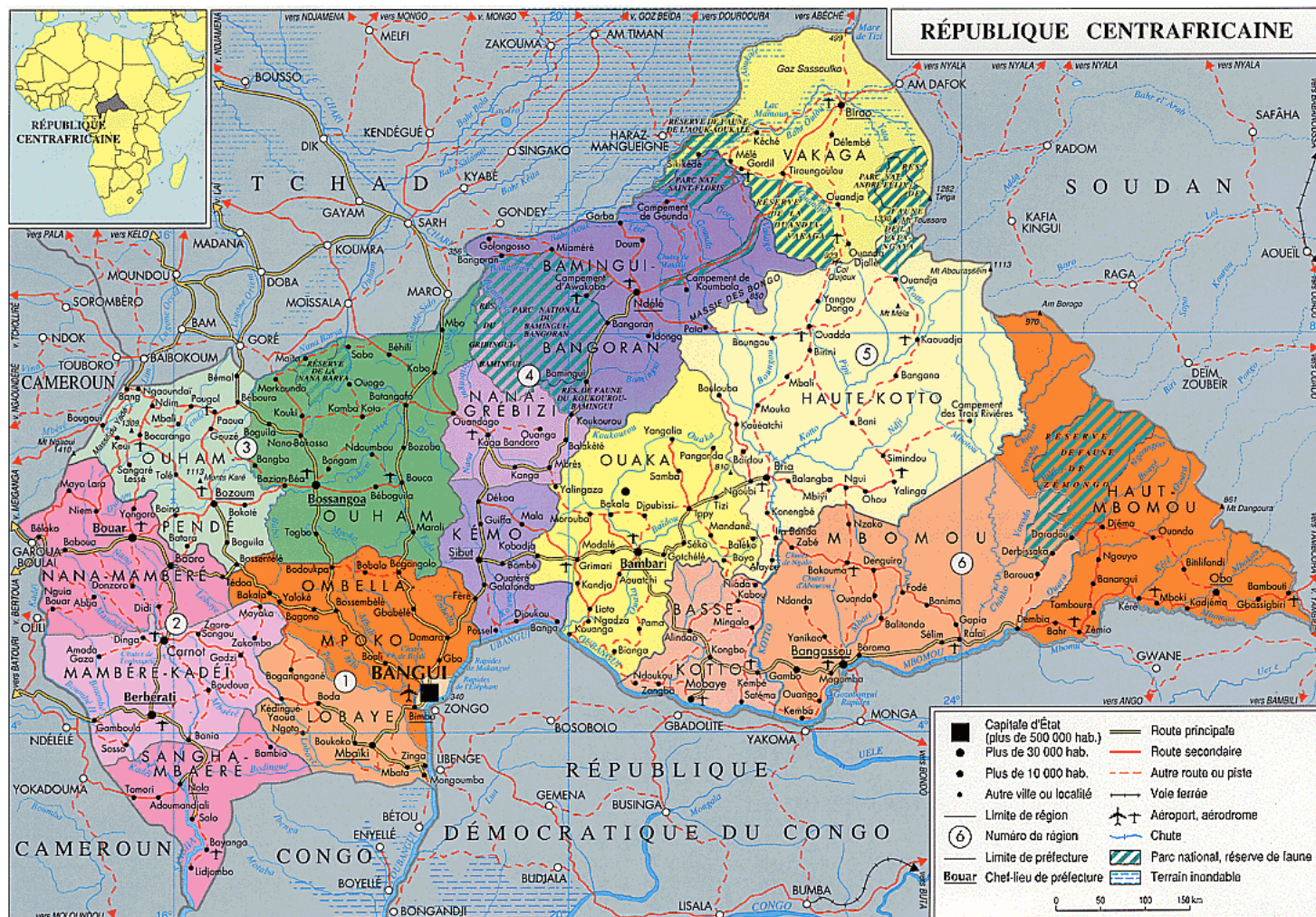
Le ROSCA se considère comme un réseau fédérateur inclusif dans l'espace des organisations de la société civile centrafricaine, entend travailler en collaboration avec tout groupement, institution ou personnalité physique agissant sur un terrain identique ou connexe au sien et qui partage l'objectif de promouvoir la bonne gouvernance et le développement à tous les échelons national et local.

Le ROSCA a confié à Roland Marchal, chercheur spécialisé sur l'Afrique centrale et sur la Corne de l'Afrique, la mission de rédiger un rapport sur la crise centrafricaine de 2013 à 2016 afin de permettre aux acteurs de la vie socio-politique de disposer des éléments objectifs pour comprendre cette crise qui a déstabilisé le pays. Ce rapport exprime les positions du chercheur et n'a pas fait l'objet ni de relecture ni de commentaire de la part du ROSCA.

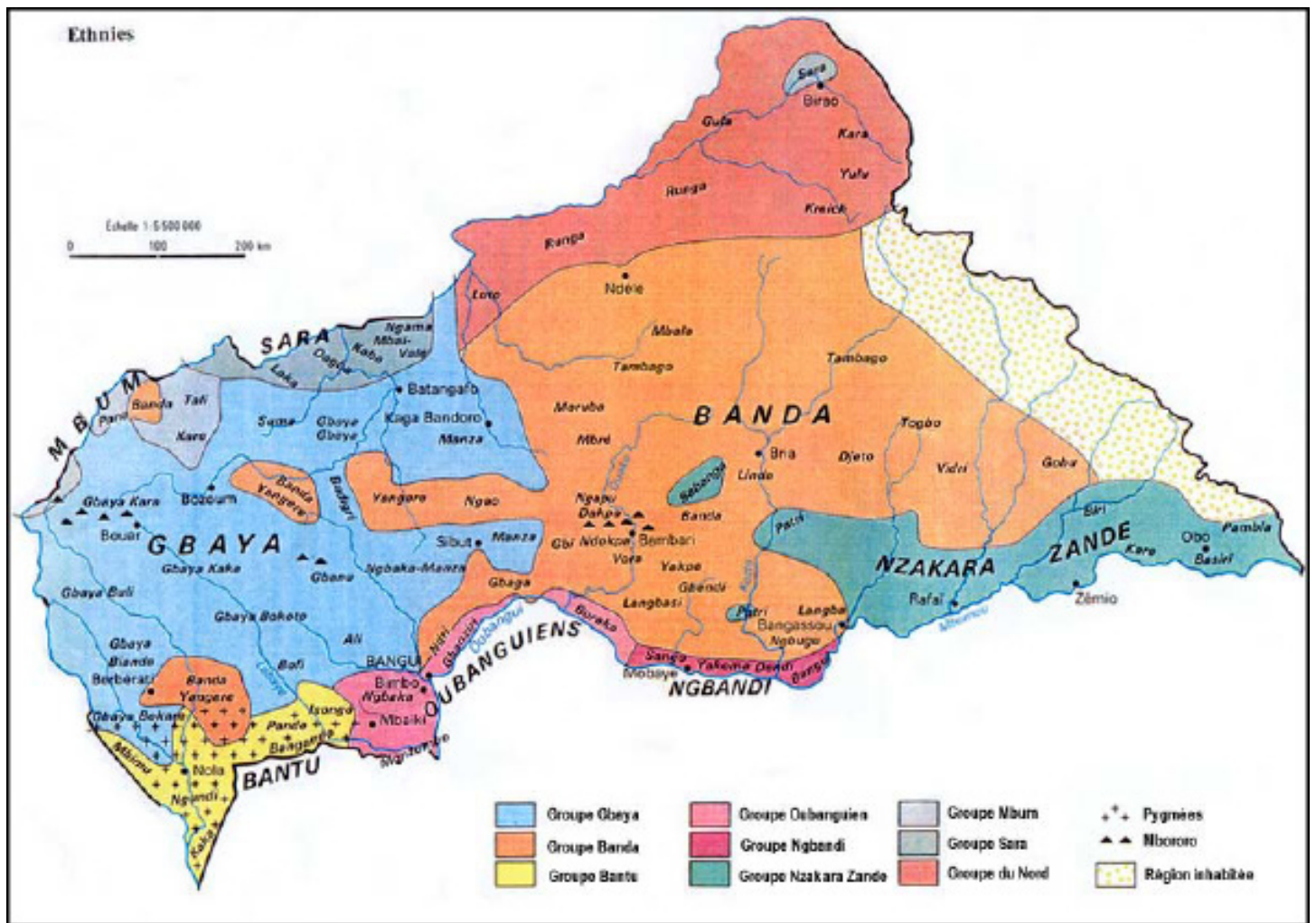
Le ROSCA s'engage par ce premier rapport à contribuer régulièrement aux débats de fond au sein de la société centrafricaine.

Béatrice EPAYE
Présidente ROSCA

Carte de la République centrafricaine
 Source : www.izf.net



Carte des ethnies en Centrafrique
 Source : www.gitpa.org



LISTE DES ACRONYMES

- ANE** : Autorité nationale des élections
- APRD** : Armée populaire pour la restauration de la république et de la démocratie
- BINUCA** : Bureau intégré des Nations unies en République centrafricaine
- BONUCA** : Bureau d'appui à la consolidation de la paix en République centrafricaine
- CDR** : Conseil démocratique de la révolution
- CEEAC** : Communauté économique des États d'Afrique centrale
- CNT** : Conseil national de transition
- CPJP** : Convention des patriotes pour la justice et la paix
- CSP** : Catherine Samba-Panza
- DDR** : Désarmement, démobilisation et réintégration
- DGSE** : Direction générale de la Sécurité extérieure
- DRM** : Direction du Renseignement militaire
- FACA** : Forces armées centrafricaines
- FCFA** : Franc de la coopération financière d'Afrique centrale
- FMI** : Fonds monétaire international
- FOMUC** : Force multinationale en Centrafrique
- G 8** : Représentation de la communauté internationale à Bangui
- LRA** : Armée de résistance du Seigneur
- MICOPAX** : Mission de consolidation de la paix en Centrafrique
- MINUSCA** : Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique
- MISCA** : Mission internationale de soutien à la Centrafrique
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- RCA** : République centrafricaine
- RDC** : République démocratique du Congo
- UA** : Union africaine
- UE** : Union européenne
- UFDR** : Union des forces démocratiques pour le rassemblement
- UNAVEM** : Mission de vérification des Nations unies en Angola

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	8
Avant-propos	10
Introduction : une transition singulière	14
I. L'appel des armes	18
1.1. Prolégomènes d'une crise	19
1.2. La résistible ascension de Michel Djotodia	21
1.3. Une économie généralisée de la rapine	24
1.4. L'émergence des groupes anti-balaka	26
1.5. L'intervention internationale comme fonds baptismaux d'une nouvelle transition	28
II. L'élection de Catherine Samba-Panza	32
2.1. Un contexte politique en abysse	32
2.2. La candidature d'une apolitique ? Trajectoire sociale endogame dans l'élite centrafricaine	35
2.3. Une élection sous contrôle	39
III. Ce que réconciliation veut dire en RCA	44
3.1. Un gouvernement aussi pléthorique que peu qualifié	46
3.2. La réunion de Brazzaville	49
3.3. Un nouveau gouvernement ?	51
3.4. Acquis et faiblesses du Forum de Bangui	54
IV. Interventions internationales et interventionnisme	58
4.1. La France et les acteurs non africains	58
4.2. L'Afrique aux Africains ?	63
4.3. Les internationaux face à la gouvernance de la transition	66
Conclusion	70

Avant-propos

Ce texte est né d'une triple surprise face au déroulement de la crise en RCA. Il ne doit donc pas être lu comme une description exhaustive d'une période ou l'exploration analytique d'une situation, il est plutôt une tentative d'ouvrir différents cheminements de la réflexion pour répondre à ces effarements.

La violence sans l'hégémonie dans une périphérie de périphéries

La première surprise, à laquelle nul ne peut échapper, est celle provoquée par la profondeur de la crise, la violence qu'elle déploie et l'anomie qu'elle produit. Certes, on savait que l'Etat centrafricain ne s'était pas construit sur un corps social pacifié : de l'économie des *zariba* esclavagistes aux migrations forcées induites par la colonisation, l'autorité en RCA n'a pas acquis un caractère routinier sans l'usage massif de la coercition. La force plus que l'hégémonie a caractérisé la construction étatique. Les dérèglements de l'Etat colonial (et le rôle qu'y jouaient les cadres autochtones) sont connus aujourd'hui et cette période, autant que les moments autoritaires post coloniaux, pèse encore sur la définition sociale des rapports au pouvoir, qu'il soit celui du gouvernement ou celui des gens en armes. Ces représentations de l'arbitraire et de la brutalité, propres à l'autorité, d'ailleurs cheminent souvent entre deux mondes pour une bonne partie de la population centrafricaine, le monde invisible qui fournira aux véritables Anti-Balaka les schèmes de la révolte et le courage guerrier et celui dans lequel nous vivons où cette violence du quotidien colonial s'est réinvestie dans les inégalités de statut et d'accès aux biens publics.

La Séléka est à la fois à la marge de cette histoire de la construction étatique et au centre de ses fonctions économiques. Recrutant dans les marges sociales de la société centrafricaine, parmi ces Musulmans dont l'Etat avait tant besoin mais dont le rôle se devait d'être second, elle a prouvé combien le pacte postcolonial centrafricain avait échoué à enraciner l'Etat dans une société qui multipliait les stratégies d'échappement par la religion, le monde de l'informel et l'exil. La Séléka illustre deux faits géopolitiques majeurs dont l'Etat, décidément trop banguissois, peinait à prendre la mesure. D'abord, elle était autant une de ces insurrections qui ont émaillé l'histoire du pays après l'indépendance, qu'une archéologie des rebellions de la région. Sa simple existence manifestait l'incomplétude des résolutions de conflit dans les Etats voisins, notamment au Tchad et au Darfour mais aussi, on le mesure peu à peu au Cameroun. Elle soulignait un caractère structurant de l'Etat centrafricain à travers toutes les péripéties politiques : son statut de périphérie de périphéries et sa difficulté à exister à l'aune des Etats de la région. Rien ne dit mieux comment les Etats de la région ont aidé, saboté, sauvé et condamné la Centrafrique depuis des décennies.

Si ces intuitions étaient fondées, il fallait alors analyser cette crise comme un épisode de la construction de l'Etat et s'interroger sur les répertoires de contestation d'un ordre régional inique, qui condamnaient la RCA à n'être que le bassin de rédemption des révoltes dans les pays voisins. Cela impliquait d'écouter mieux les insurgés de tout bord et de s'interroger sur les modes de légitimation de l'Etat, au-delà des limites de sa capitale administrative.

L'impossible reconfiguration du champ élitare

La seconde surprise était le silence des élites. Jamais, la Centrafrique n'avait été confrontée à pareilles remises en cause. Séléka et Anti-Balaka pouvaient certes sembler aux antipodes politiques et sociologiques de la RCA mais paradoxalement ces deux mouvements –de nature très différente - convergeaient dans une dénonciation au vitriol des élites de leur pays et du fonctionnement de l'Etat. Certes, on pouvait balayer du revers de la main ces revendications et affirmer qu'elles dissimulaient mal le goût du lucre, l'appétence au pouvoir, la culture de l'arbitraire et les accaparements pour la parentèle, le village, l'ethnie.

Reste que cette crise était difficile à nier et ses manifestations avaient pris forme bien avant que la Séléka ne se manifeste dans le Nord du pays. Le fonctionnement aux acquêts de l'appareil d'Etat, le trucage récurrent des élections ne pouvaient à eux seuls expliquer la déshérence de plus en plus manifeste de régions et de populations qui n'étaient jamais rentrées en dissidence et qui avaient cru que l'Etat finirait par se saisir de leurs problèmes.

La violence, qui s'abattait d'abord sur le monde urbain mais qui s'est aujourd'hui disséminée dans le monde rural, rappelait aussi que les élites ne pourraient survivre collectivement comme elles avaient su le faire avec brio dans les changements de pouvoir antérieur si les règles du jeu et les hiérarchies sociales n'étaient pas réformées. La marginalité des combattants de la Séléka ou des Anti-Balaka aurait dû inciter au moins une partie des élites centrafricaines à percevoir le danger d'un retour au *statu quo ante* et la nécessité de s'ouvrir à d'autres issus des régions et non plus à conforter l'endogamie des élites de la capitale.

De cela, les années de transition n'en parlèrent pas ou si elles le firent c'est sous la menace d'un nouvel épisode de guerre. Au début, l'observateur étranger voyait dans ces silences la peur des civils, l'attente face à une opinion publique radicalisée qui appelait à la vengeance plus qu'à la normalisation. Mais rapidement, il fallut se rendre compte que, pour ces élites, l'intervention internationale ne constituait pas l'ultime rempart face aux violences sociétales mais représentait le vecteur le plus efficace d'une restauration, sans trop d'égard pour une crise qui n'était pas conclue.

Les grands problèmes posés par la crise centrafricaine furent ainsi retranscrits dans les idiomes de campagnes électorales, pour y trouver les solutions les plus faciles, les plus immédiates et les moins réalisables. Les élites voulaient garder ce qu'elles considéraient leur bien et, donc, il fallait annoncer que tout devait changer pour que rien ne change. Très rarement dans cette période, les a-t-on entendues parler d'un problème précis, d'une solution limitée à un champ particulier, s'attacher à dérouler les fils idéologiques et culturels de la crise pour proposer des politiques publiques réalistes, endogènes et acceptables par tous.

Les instances de la transition exprimaient de manière caricaturale cette soif de retrouver un statut social contesté et un train de vie qui confirmaient l'appartenance de leurs membres aux élites centrafricaines. Le coût pour le peuple de tels choix importait peu : qui avait compté dans les périodes précédentes ?

Petits calculs internationaux

La troisième surprise concernait le comportement des internationaux et singulièrement de la France. La radicalité de la crise rappelait d'emblée qu'une résolution exigeait une transformation drastique des élites centrafricaines, une réélaboration des raisons du vivre ensemble et des politiques publiques pour attester de l'égalité citoyenne.

Il n'appartenait pas à la communauté internationale de réformer ces mécanismes internes mais, sauf à vouloir répéter son intervention militaire de maintien de la paix, provoquer un électrochoc pour souligner que certaines pratiques, certains modes de fonctionnement de l'Etat et de ses élites n'étaient plus possibles, en particulier le clientélisme, la prédation et l'impunité face à l'accaparement des biens publics.

On pouvait critiquer les internationaux sur leur aveuglement antérieur mais avancer dans cette direction n'aurait dû soulever aucun problème particulier. L'ingérence était le quotidien de la transition et, au moins cette fois-ci, la population y aurait vu des avantages directs. Il n'y avait pas de réelles compétitions géopolitiques et les rivalités régionales qui certes existaient ne pesaient pas forcément dans la mise en place d'une telle gestion de la transition. Cela ne fut pas fait, ni par la France prise dans ses petits calculs et la gestion de ses erreurs passées, ni par les acteurs multilatéraux qui, ne voyant aucun enjeu stratégique, ont abondé dans une gestion à la petite semaine.

Au vu du nombre d'interventions militaires internationales en RCA, on aurait pu comprendre sans difficulté que les recettes de l'interventionnisme libéral ne pouvaient fonctionner et qu'il fallait penser autrement. Or, c'est exactement l'inverse qui fut fait aboutissant au résultat attendu : une communauté internationale qui célèbre la bonne tenue des élections (« les meilleures possibles pour les conditions du pays » entend-on) dans un pays où les affrontements armés ont repris mais qu'importe: cela relève de la responsabilité du nouveau pouvoir.

Voilà dit en quelques mots pourquoi, il a semblé utile de revenir en détail sur cette période de la transition moins pour juger ses acteurs (d'autres le feront de façon plus légitime) que pour indiquer les chantiers désespérément ouverts et les possibles chemins de traverse vers une réconciliation non seulement entre communautés religieuses mais également entre un peuple et son Etat.

Quartier Km5 musulman de Bangui, longtemps déserté par les autres habitants de la capitale, retrouve sa vocation de poumon commercial de la ville. Le déploiement des casques bleus (MINUSCA) à partir de 2014 contribue à stabiliser la situation.
Crédit Photo : Thierry Brésillon pour le CCFD-Terre Solidaire, RCA, 2016



INTRODUCTION

Une transition singulière⁽¹⁾

Le 30 mars 2016, la cérémonie d'investiture du nouveau Président, Faustin Archange Touadéra, au stade de Bangui, marquait la fin d'une longue période d'incertitude institutionnelle qui avait débuté comme il se doit souvent pour la Centrafrique, en dehors du pays à Libreville, le 11 janvier 2013.

En janvier 2014, près d'un mois après le début d'une intervention internationale décidée aux termes de la résolution 2127 adoptée par le Conseil de sécurité le 5 décembre 2013, un sommet extraordinaire des Chefs d'État de la Communauté économiques des États d'Afrique centrale (CEEAC) décidait de démissionner le président Michel Djotodia ainsi que son Premier ministre, Nicolas Tiangaye, dans des conditions rocambolesques et d'appeler le Conseil national de transition (CNT), mis en place en avril 2013, à choisir dans les quinze jours une nouvelle direction du pays.

Si janvier 2013 marquait le début de la transition centrafricaine, c'est-à-dire d'une certaine répartition des pouvoirs au sommet de l'État jusqu'à la tenue de nouvelles élections présidentielles prévues alors en février 2015, la période qu'elle ouvrait allait être plus chaotique, sanglante et destructrice que ce que les principaux acteurs de ce drame avaient sans doute escompté eux-mêmes.

Ce texte, après quelques rappels liminaires sur les événements de 2012 et 2013, est une tentative d'analyse de la période qui débute avec l'élection par le CNT de Mme Catherine Samba-Panza (CSP) comme « Présidente de la transition »⁽²⁾ en janvier 2014 jusqu'à l'investiture d'un nouveau Président élu par le peuple centrafricain en mars 2016. Par ce terme, il est dit que la Présidente de la transition, non élue par le peuple, ne disposait pas de tous les pouvoirs de souveraineté, qu'elle était contrainte par une feuille de route qui fixait des priorités, notamment mais pas uniquement la tenue d'élections dans un temps donné. La transition centrafricaine, il faut le garder à l'esprit dès le début, n'était pas un processus endogène centrafricain : elle était cogérée par les autorités centrafricaines et une expression de la communauté internationale où étaient représentés notamment les Nations unies, l'Union africaine, la CEEAC, le (Représentant personnel du) Médiateur Denis Sassou-Nguesso, l'Union européenne, la France, les États-Unis et la Banque mondiale, ce qu'à Bangui on appellera le G-8.

Pour mener à bien cette étude, il a semblé important de revenir sur un certain nombre d'événements précis qui permettent d'éclairer des facettes importantes de cette période. Il est évidemment hors de

1. L'auteur, seul responsable de l'analyse et des opinions émises dans ce texte, remercie les lecteurs des précédentes versions qui ont permis de corriger certaines erreurs, de rappeler l'importance de certains événements et ont rendu ce texte plus lisible.

2. Dans ce texte, on utilisera les deux termes « Présidente » et « Présidente de la transition » mais seul le second terme est correct, le premier permet d'alléger le style, mais ne suggère pas un autre mandat.

question de prétendre à l'exhaustivité et encore moins à une description intégrale de cette période particulièrement troublée. Avec plus de recul ou une plus grande intimité avec la société centrafricaine, d'autres pourront sans doute mieux décrire les logiques sous-jacentes et donner aux acteurs - de premier plan ou non - l'importance qui leur revient.

Sans préjuger ici de la valeur de l'analyse présentée, ce travail essaie de suggérer également le parcours inachevé et les rendez-vous manqués d'une réconciliation qui reste en déshérence si on l'évalue à l'aune des convulsions violentes auxquelles la société centrafricaine continue de faire face à l'été 2016 et aux débats souvent malsains avivés par les ambitions politiques frustrées des uns ou des autres⁽³⁾.

Après une introduction qui précise le contexte de janvier 2014, le texte traite de plusieurs épisodes structurants de cette période transitoire. On ne développera pas dans les dimensions qu'il mérite un pan d'analyse important qui est celui de l'évolution des acteurs armés dans cette longue période, marquée par une grande scissiparité et la mise en place d'une économie des « barrières » qui soulignait la criminalisation de certaines de ses franges, sans pour autant annuler un ensemble de griefs politiques, d'aspirations sociales et de revendications économiques auxquels le nouveau gouvernement devra répondre au risque d'échouer comme ces prédécesseurs récents.

La transition a, dans ce texte, une définition assez stricte qui se focalise sur l'appareil d'État et quelques grandes politiques publiques, aux dépens d'une vision plus cohérente qui considérerait les dynamiques de recomposition du champ social, l'impact des déplacements forcés sur le foncier et l'identité, la reconfiguration des dispositifs générationnels. Un tel exercice serait un travail d'une toute autre ampleur qu'il faudrait mener d'une manière plus collective et multidisciplinaire. On pouvait espérer que la qualité des gouvernants imposerait d'aller bien au-delà du champ de l'État pour saisir les acquis de la période comme cela fut le cas en Afrique du sud lorsqu'on voulait analyser la période qu'ouvrait l'élection de Nelson Mandela. Disons-le sans fausse pudeur : ce n'est pas ce qui s'est produit en RCA.

Les événements choisis (et la trace qu'ils imprimèrent dans la période de la transition) sont l'élection de Catherine Samba-Panza (CSP) ; le processus de réconciliation à travers notamment la conférence de Brazzaville et l'organisation du Forum de Bangui, et enfin l'action internationale, notamment française et onusienne, piégée notamment dans les problèmes soulevés par l'Angolagate, symptôme d'une décomposition de la gouvernance de l'État.

Les descriptions de ces moments soulèvent des questions aussi importantes que polémiques, auxquelles souvent un observateur étranger ne peut répondre sans ici ou là s'égarer et se méprendre. C'est un risque inévitable, d'autant que la fluidité de la situation centrafricaine, l'absence d'un véritable système judiciaire où les allégations peuvent être confrontées à la loi de façon transparente, et

3. Pour anticiper un débat qui reste en demi-teinte en RCA, plutôt que de tenter de reproduire le modèle sud-africain de Commission Justice et Réconciliation, il serait plus réaliste de considérer les diverses tentatives faites sur le continent latino-américain où, avec une modestie de bon aloi, au Pérou ou au Guatemala, des Commissions de ce type ont produit un véritable récit national sur un passé sanglant et diviseur. A charge aux femmes et aux hommes politiques, aux religieux et à la société civile toute entière d'en diffuser la teneur, d'en préciser les implications et de répondre par des réformes aux béances qui ont provoqué la violence la plus radicale. Le modèle sud-africain, trop vite prôné par certains acteurs internationaux, n'a pas réussi en Afrique du sud : ladite Commission Justice et Réconciliation n'a abouti ni à une pacification de la vie politique, ni à une libération des séquelles de l'apartheid, encore moins à l'obtention pour les victimes, comme elle l'avait laissé entendre à sa création, d'indemnités honorables. Le travail de cette Commission était aussi rendu possible par le fait que l'État d'apartheid fonctionnait et que les crimes étaient rapportés à ses lois, que le tissu social était certes polarisé mais disposait d'institutions intermédiaires puissantes comme les Églises, les syndicats, les *civics*, dont on ne trouve hélas aucun équivalent dans la société centrafricaine. Voir par exemple le dossier de la revue *Politique africaine*, n° 92, 2003.

la modestie de médias centrafricains professionnels et désintéressés ne facilitent pas ce travail. Ce texte est donc perfectible en de multiples endroits mais il espère néanmoins permettre d'entamer un débat sur le passé et donc sur l'avenir de la RCA.

Pour l'essentiel, les données de ce texte relèvent d'enquêtes menées depuis de longues années en RCA, avant et après 2012. Des entretiens plus spécifiques ont été menés avec des acteurs de la transition au printemps 2016. Conformément au vœu exprimé par l'immense majorité de ces interlocuteurs, ces entretiens ont été « anonymisés ». L'auteur remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ses questions et d'éclairer ses incompréhensions, mais la responsabilité du texte lui incombe seul.



Destructions dans le quartier Bazanga à Bangui lors des violences du 26 septembre 2015. La veille, le corps d'un musulman mutilé et carbonisé est retrouvé le jour de l'Aïd el-Kébir dans un quartier chrétien et ramené à Km5. L'émotion provoquée suscite de très violentes représailles contre un quartier voisin tuant plusieurs dizaines de personnes. Des violences en réalité alimentées par des acteurs politiques qui souhaitent faire échouer la transition politique.
Crédit Photo : Thierry Brésillon pour le CCFD-Terre Solidaire



■ L'appel des armes

L'émergence de la Séléka apparaît rétrospectivement comme le révélateur de toutes les impasses politiques et sociales d'une longue période de l'histoire centrafricaine. En décembre 2012, un groupe armé, la Séléka (« union » en Sango), dont l'existence semblait jusqu'alors plutôt virtuelle, apparaissait dans le nord de la Centrafrique et allait de victoire en victoire jusqu'à atteindre la lointaine banlieue de la capitale centrafricaine. Petit à petit, on allait mieux comprendre les conditions dans lesquelles le groupe s'était formé. Initialement, en effet, la Séléka était fondamentalement constituée par des branches dissidentes des deux principaux mouvements armés du nord de la RCA, l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) plutôt Goula et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) qui en était une scission depuis 2008 centrée sur le monde Rounga. Les différences entre ces deux groupes étaient de différents ordres : compétitions ethniques, rivalités entre entrepreneurs militaires et également lutte pour le contrôle de certaines zones diamantifères. Ils partageaient plusieurs points communs : ces deux mouvements armés, dès le début, incluaient des recrues qui appartenaient au monde tchado-soudanais de la « zone des trois frontières », un terroir historique très particulier qui exigerait bien des commentaires⁽⁴⁾.

Aux origines de la Séléka dans les premiers mois de 2012, alors que l'essentiel des combattants de la CPJP et de l'UFDR ne l'avaient pas encore rejointe car ils espéraient encore une mise en œuvre intégrale du DDR promis dès 2008, il y eut la volonté de recruter également d'anciens rebelles tchadiens, souvent issus des tribus arabes du Salamat ou de petits groupes ouaddaïens (Dadjo, Kibet, ..) qui périllicitaient au Tchad après leur défaite de 2008/2009 ou qui vivotaient dans des camps au Darfour. La Séléka également grandit lors de sa descente sur Bangui car ses commandants d'unité recrutaient dans les quartiers musulmans des villes dont elle prenait le contrôle, en mobilisant liens familiaux ou ethniques. Ainsi dès ce moment-là, il était clair que la Séléka n'aurait pas d'unité organique, encore moins idéologique et politique. Elle illustre, à bien des égards, une archéologie des groupes armés de la région et une histoire des déplacements forcés de ses populations. Son existence manifestait autant la réalité d'une crise en RCA que l'incomplétude des résolutions de conflits dans les autres pays de la région.

En décembre 2012, deux faits étaient notables. D'une part, comme le répétait un attaché militaire d'un pays de la région, « l'ambition appelle l'ambition » et les revendications élémentaires des premiers communiqués de la Séléka se transformaient au rythme des victoires pour exiger des réformes de l'État, un partage du pouvoir, l'éviction même du régime en place. D'autre part, ces victoires résultaient plus souvent de l'absence de combats que de la force militaire (croissante) de la coalition rebelle. Les forces de l'ordre centrafricaines et notamment les Forces Armées (FACA) s'évanouissaient dans la nature sans combattre⁽⁵⁾. En particulier, comme cela s'était déjà produit en 2003 lors

4. En particulier, on constaterait que nombre de groupes armés qui ont défié les régimes depuis l'indépendance ont recruté de façon spécifique dans ce terroir. Voir Roland Marchal, « Aux marges du monde, en Afrique centrale... », *Les Études du CERI*, n° 153-154, 2009, accessible à <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/aux-marges-du-monde-en-afrique-centrale>

5. Alors qu'à partir de janvier 2014, pratiquement tout le monde politique centrafricain appelait à la levée de l'embargo sur les armes et au retour des FACA dans les rues de la capitale ou ailleurs en province, il y avait peu de réflexion sur le

de l'arrivée au pouvoir de François Bozizé, les contingents de la Mission de consolidation de la paix en République centrafricaine (MICOPAX), demeuraient impassibles, ce qui soulevait de nombreuses questions sur la possible réitération du scénario de 2003 : un changement de régime dicté par la région et adoubé par Paris, tout aussi silencieux sur l'absence de réaction d'une force régionale dont la France participait au financement. A cette inaction militaire correspondait également une inaction politique : il fallut attendre l'arrivée des rebelles dans Damara pour entendre les premiers appels à la négociation.

1.1. Prolégomènes d'une crise

Jusqu'à aujourd'hui une interrogation cruciale reste irrésolue dans l'opinion publique centrafricaine. Et cette indécision marque sans doute une première difficulté de taille dans la quête d'une véritable réconciliation sociale. La Séléka représentait-elle la dimension stratégique de la crise en RCA ou, pour le dire plus crument encore, la Séléka était-elle la crise ? Ou - option bien différente - la Séléka n'était-elle que « la goutte qui a fait déborder le vase », i.e. l'élément déclencheur d'une crise qui s'était enracinée au cours des années et dont nombre d'indicateurs socio-économiques indiquaient l'inéluctabilité, quelle qu'ait été la réalité de la Séléka ? Car, on pouvait quand même s'étonner de la différence entre rapport de forces réel et rapport de force virtuel. Comment la Séléka qui en décembre 2012 demeurait un groupe armé sans grande puissance de feu, pratiquement sans véhicule ni moto, avait pourtant atteint les faubourgs de la capitale ? Comment le régime centrafricain -qui avait bénéficié d'une coopération extérieure, y compris militaire de la France et, surtout, d'une réelle mansuétude internationale qu'on a bien oubliée à cause des événements de décembre 2012- se révélait incapable de faire face⁽⁶⁾ ?

Pour beaucoup de Banguissois, la réponse à cette question semblait claire : c'était la Séléka car les salaires étaient versés régulièrement jusqu'à l'apparition de ce groupe armé sur la scène nationale ; même si le mécontentement vis-à-vis du régime était réel, rien ne signalait à Bangui un appareil d'État miné au point de s'effondrer en quelques semaines, une armée à se débander et un régime pourtant réélu triomphalement en 2011 à être renversé. On peut leur répondre, qu'ils avaient trop vite oublié la déprime économique après 2005⁽⁷⁾, la réduction année après année de l'espérance de vie, l'incapacité du régime finissant à honorer ses traites et à payer les salaires sans mobiliser des prêts bancaires conclus à des taux qui, en France, relèveraient de l'usure⁽⁸⁾.

comportement réel de cet appareil de l'ordre dans les années antérieures à la crise. Pourtant, nombre de rapports d'organisations internationales de droits de l'homme avaient extrêmement bien documenté les violences perpétrées par ces militaires vis-à-vis de la population, ce qui n'avait pas été une moindre raison du soutien initial à la Séléka. Mieux valait rêver que confronter une réalité peu amène.

6. En 2011, le budget de l'État centrafricain atteignait près de 300 millions € dont 125 millions € d'aide internationale.

7. Survenue certes après deux années de sursaut mais dans une longue durée marquée par la dépression.

8. Cette question devra être débattue et il faudra y apporter une autre réponse que celle du grand complot étranger, ou plus traditionnellement français. Evidemment, de nombreux acteurs internationaux ont influencé cette crise, volontairement ou non d'ailleurs, et il sera toujours possible de gloser sur le nombre de mercenaires étrangers que comprenait la Séléka mais les Centrafricains auraient tort une fois de plus de se déresponsabiliser, alors même que c'est l'existence même de leur société qui est en jeu.

Un diplomate européen durant l'été 2012 suggérait une analyse qu'on peut résumer ainsi. Jusqu'en 2011, ce régime avait un but : aller aux élections et les gagner. Cette priorité avait maintenu une certaine cohérence interne. Mais, après l'ambivalente victoire électorale de 2011, on était face à un régime qui ne savait plus quoi faire ; du coup, le camp présidentiel se déchirait, l'immobilisme régnait sauf pour ce qui touchait à la prédation que personne n'arrivait à contenir, les impatiences régionales restaient sans réponse. Alors qu'on espérait du pouvoir en place un nouvel élan pour s'attaquer aux problèmes structurels, conclure les négociations avec les mouvements armés et restaurer enfin une présence de l'État sur l'ensemble du territoire national, l'immobilisme s'imposait, l'État se rétrécissait sur Bangui et on revenait soudain à la politique au village à cause du débat sur l'éventuelle succession de François Bozizé en 2016.

En janvier 2013, après plusieurs semaines de tensions émaillées d'escarmouches significatives, la CEEAC organisait à Libreville une réunion où prenaient part les principaux acteurs politiques : les représentants du régime conduits par Jean Willybiro Sako, l'opposition démocratique où figuraient en bonne place Martin Ziguélé et la coalition qui s'était construite dans le refus des élections de 2011⁽⁹⁾ considérées comme les plus truquées de l'histoire récente du pays⁽¹⁰⁾, les mouvements politico-militaires non-combattants⁽¹¹⁾ et, bien évidemment, une représentation de la Séléka.

Les mentors régionaux du régime s'impatientaient depuis de longs mois face à la procrastination de François Bozizé, sur les questions de DDR notamment, et considéraient que le président centrafricain, pour n'avoir pas voulu tenir compte des conseils prodigués par les uns et les autres, devait s'amender et se préparer à des élections qui seraient un peu plus compétitives et, en associant d'autres forces politiques, gouverner autrement. Certains estimaient qu'il devait passer sous les fourches caudines régionales, condition *sine qua non* d'un maintien, d'autres pensaient déjà qu'il devait partir⁽¹²⁾.

La Séléka se retrouvait dans une posture plus difficile qu'il n'y paraissait. Elle avait certes déclenché la crise et fourni l'opportunité de cette réunion mais elle était incapable, du fait de son impréparation politique et de ses divisions militaires, d'offrir un projet de gouvernement alternatif. De plus, une partie des pays de la région comme les deux Congo ou le Cameroun s'inquiétaient de la présence d'islamistes ou de génocidaires dans les rangs de la Séléka⁽¹³⁾. La crédibilité des rebelles n'était donc pas très grande et elle n'existait que par la détestation vouée à François Bozizé.

L'opposition démocratique – et c'est là un choix qui lui a beaucoup coûté lors des élections générales de décembre 2015 et début 2016 – voyait dans cet entre-deux politique sa chance : se donner des garanties pour aller dans de bonnes conditions aux élections en 2015⁽¹⁴⁾ et participer à nouveau aux

9. Le Front pour l'Annulation et la Reprise des Élections de 2011 (FARE) qui deviendra plus tard l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Transition (AFDT).

10. Louisa Lombard, « Central African Republic: Peacebuilding without peace », SWP Comment, 15 juin 2011, https://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/central_african_republic.html

11. Beaucoup devrait être dit sur la présence d'un tel groupe au sein de ces négociations.

12. Certains chefs de la Séléka affirmaient qu'au début décembre, le pouvoir tchadien aurait voulu aller au changement de pouvoir à Bangui mais que la Séléka n'était alors ni assez forte ni prête pour cela. Les interrogations des autres Présidents de la région sur la présence alléguée d'islamistes ou de *Janjaweed* obligeaient également à rassurer.

13. Preuve s'il en fallait une que la propagande de François Bozizé a eu des effets bien au-delà de Bangui.

14. Même sur ce point, le texte de l'accord de Libreville était confus : on pouvait comprendre que les élections législatives auraient lieu en 2014 et les présidentielles en 2015, ce qui n'était pas très réaliste au vu des tâches du gouvernement d'union nationale et des coûts d'un tel dispositif... Voir l'analyse de D. Darlan : <http://centrafrique-presse.over-blog.com/article-analyse-juridique-de-l-accord-politique-de-libreville-du-11-janvier-2013-par-daniele-darlan-114802907.html>

affaires du pays après des années d'obstruction en dépit d'accords qui appelaient à la constitution de gouvernements d'union nationale. Cette posture occultait un véritable problème : qu'en était-il de la Séléka, qui demeurait une force militaire réelle eu égard à la faiblesse des Forces armées centrafricaines (FACA) et à l'indolence de la MICOPAX ? N'était-ce pas perdre son âme que d'accepter un partage du pouvoir avec un groupe armé dont on savait déjà l'absence de discipline, l'isolement sociologique, l'appât au gain de certaines de ses franges et la fragilité de la direction politique⁽¹⁵⁾ ?

D'une certaine façon, à Libreville on écouta poliment les représentants de la Séléka et les représentants du régime en place mais les Chefs d'État de la région prirent leur décision sans trop réfléchir au fait d'associer un mouvement armé en phase ascendante à un régime qui semblait à bout de souffle et sans autre ambition que celle de durer au pouvoir. On proposait un règlement alors que tout indiquait que les rapports de force allaient encore évoluer et on ne se donnait aucun moyen de peser sur la mise en œuvre d'un texte dont la concision dissimulait mal les apories.

De plus, et de ce point de vue on ne peut entièrement blâmer les Centrafricains, la mise en forme de l'accord de Libreville était une illustration supplémentaire d'un certain dilettantisme des Chefs d'État de la CEEAC vis-à-vis du fonctionnement de l'État centrafricain et notamment des prérogatives respectives du Président et du Premier ministre dans cette période de transition. « Le diable est dans les détails » rappelle-t-on souvent lors de la négociation d'accords de paix et il était clair que la brièveté du texte laissait dans l'ombre nombre de questions irrésolues. Dans un climat de confiance, nul doute que ces points auraient trouvé leur éclaircissement mais cela était proprement illusoire dans la situation de la RCA où les convulsions politiques grandissaient malgré la présence de tous les protagonistes à Libreville.

L'histoire prouva rapidement que cette évaluation était correcte. De bonne volonté, il ne fallait pas en attendre d'acteurs politiques qui se connaissaient depuis trop longtemps pour remiser leurs petites haines et ne pas tenter d'ultimes manœuvres pour déstabiliser les uns ou les autres. De fait, de nombreux conflits opposaient François Bozizé et son nouveau Premier ministre, Nicolas Tiangaye, dans les semaines qui suivirent le retour de Libreville. La plupart de ces conflits touchaient au partage de l'autorité dans les nominations des hauts cadres de l'État et auraient pu être résolus par l'adjonction de quelques lignes supplémentaires dans le texte adopté à Libreville mais, une fois la leçon donnée, les Chefs d'État de la CEEAC étaient rentrés chez eux sans trop se préoccuper de ces « détails insignifiants ».

1.2. La résistible ascension de Michel Djotodia

Pour une grande partie des acteurs politiques centrafricains, dès lors qu'ils n'appartenaient pas à la majorité présidentielle, l'essence de l'accord de Libreville était limpide : le Président continuait de jouer un rôle protocolaire et de représentation vis-à-vis de l'international mais il ne gouvernait plus et devait passer la main à son Premier ministre pour la gestion des affaires de l'État. Ce à quoi on

15. On peut d'ailleurs faire la comparaison avec ce qui s'est produit au Tchad en 2005-2009, où l'opposition démocratique s'est retrouvée confrontée à une question similaire et a aussi payé un prix très élevé.

assistait pendant les semaines suivantes ne ressemblait en rien à ce scénario.

Le choix du Premier ministre était contraint par l'accord puisque ce dernier, membre de l'opposition démocratique, devait ensuite renoncer à se présenter aux élections (comme bien d'autres cadres du régime de la transition). La personnalité choisie pouvait également soulever quelques interrogations. Nicolas Tiangaye était alors connu comme l'un des leaders de l'opposition démocratique et l'un des contempteurs les plus acerbes de François Bozizé, une difficulté supplémentaire dans un contexte institutionnel ambigu⁽¹⁶⁾. Ses activités professionnelles comme avocat et son engagement politique et franc-maçon l'avaient mis sur le devant de la scène. Mais, ses talents indéniables ne pouvaient l'aider à relever certains défis.

Très vite, son autorité était battue en brèche de tous côtés. Les ministres Séléka ne la reconnaissaient pas car il n'était là que grâce à eux. De même, ses autres collègues du gouvernement en appelaient soit à François Bozizé, soit faisaient valoir que le Premier ministre n'était que le *primus inter pares* et donc ne devait pas s'attendre à être obéi à tout moment. Mais, surtout, Le Premier ministre se retrouvait engagé dans une guérilla bureaucratique permanente avec le Président, tant ce dernier entendait par des nominations dans la haute fonction publique et dans les corps des officiers de l'armée reconstruire une chaîne de commandement autonome dans l'appareil d'État qui serait à sa complète dévotion.

Un sujet de clivage essentiel était constitué par des lectures différentes d'un point de l'accord de Libreville. Les forces sud-africaines devaient se retirer – ce que demandait les oppositions armée et civile qui voyaient en elles la nouvelle garde prétorienne de la présidence à l'instar de certains Chefs d'État de la région⁽¹⁷⁾ – mais l'accord affirmait également que les forces de la Séléka devaient être éloignées de la capitale et cantonnées, ce qui ne se produisait absolument pas.

Au début mars 2013, peu d'observateurs pouvaient imaginer qu'une telle impasse pût durer bien longtemps. L'accord de Libreville, loin d'offrir une issue politique à la crise de régime, poussait à une radicalisation des enjeux et offrait à la Séléka un nouvel espace politique pour reprendre l'initiative militaire. On ne rappellera pas ici dans quelles conditions rocambolesques les ministres de la Séléka furent exfiltrés de Bangui pour devenir les « otages » de leurs propres troupes⁽¹⁸⁾. Cet épisode et quelques autres auraient pourtant dû tirer la sonnette d'alarme sur l'intensité des divisions à l'intérieur du mouvement armé à l'heure où il tentait de prendre le pouvoir à Bangui. Si les clivages étaient aussi profonds avant, qu'en serait-il après ?

Le 24 mars 2013, le régime s'effondrait avec l'arrivée des troupes de la Séléka dans Bangui – probablement appuyées par des soldats tchadiens en civil⁽¹⁹⁾ - après une ultime confrontation aussi inutile que violente avec les troupes spéciales sud-africaines qui avaient pris pour argent comptant les renseignements fournis par les derniers fidèles du Président Bozizé. L'Afrique du sud en conçut beau-

16. Même si au tout début, le Premier ministre tenta de construire une relation plus apaisée avec François Bozizé, l'échec était évident car ce n'était plus une question de personnes mais celle du pouvoir qui était posée.

17. Ce point est commenté en détail dans le chapitre dédié à l'intervention internationale.

18. Voice of America, « Centrafrique : les ministres de la coalition Séléka seraient des otages volontaires », 20 mars 2013, <http://www.voaafrrique.com/a/centrafrique-les-ministres-de-la-coalition-seleka-seraient-des-otages-volontaires/1624900.html>

19. Un point très controversé de cette période, la participation de forces spéciales tchadiennes sans uniforme, a été corroboré par plusieurs sources militaires et civiles de la région et françaises.

coup d'amertume et le Président Jacob Zuma eut quelques discours exaltés contre l'impérialisme français⁽²⁰⁾ d'autant que les troupes françaises n'avaient pas réagi et secouru les soldats sud-africains en grande difficulté⁽²¹⁾. La liesse populaire – on l'a trop oubliée – saluait la fin de Bozizé avant de se changer en effroi devant la poursuite de violences récurrentes et le pillage généralisé.

Certains Centrafricains y ont vu une nouvelle preuve du machiavélisme français ; d'autres (dont l'auteur) soulignent plutôt combien les Français avaient alors sous-estimé la possibilité d'une attaque sur Bangui au point de faire venir en urgence à compter du vendredi après-midi des compléments de force⁽²²⁾ .

Le pouvoir tombait dans les mains de la Séléka mais les mois suivants démontraient tragiquement que la Séléka au lieu de se constituer comme la nouvelle armée nationale ou le nouvel appareil de sécurité se divisait, se combattait, et n'arrivait pas à construire l'unité politique et militaire dont elle avait besoin pour gouverner. Le prix de cette incapacité était payé par la population civile.

D'abord, la situation sécuritaire allait de mal en pis. La Séléka se révélait pour ce qu'elle était, loin des descriptions de ses porte-parole : une constellation de groupes armés, le plus souvent organisés sur des bases ethniques, qui n'étaient capables de s'unir et de se coordonner que lorsque l'argent ou une menace existentielle se faisait jour. Sa direction existait mais son autorité n'allait pas sans de longues négociations où le plus souvent l'obéissance aux ordres impliquait des récompenses récurrentes. La discipline était pratiquement inexistante et allait le demeurer malgré l'évolution de la donne politico-militaire : chacun obéissait à son chef et il revenait aux chefs de s'entendre.

Si la Séléka contrôlait le gouvernement et les principaux ministères, elle était incapable d'agir comme une véritable organisation. Quelquefois un calme apparent régnait pendant quelques jours, une à deux semaines et puis la situation se dégradait à nouveau, laissant la population terrorisée et de plus en plus dépouillée. On n'ose rappeler ici que lorsque les forces rebelles éthiopiennes rentrèrent dans Addis-Abeba au début juin 1991, elles mettaient fin au pillage en moins de trois jours et dès le lendemain de leur arrivée dans la capitale, les services publics fonctionnaient à nouveau.

La communauté régionale pourtant s'activait et, même si personne ne s'offusquait trop de l'élimination du régime Bozizé, il fallait conserver les formes et œuvrer à un retour à l'ordre constitutionnel : ce qui prit la forme d'une feuille de route définie alors par les Chefs d'État de la CEEAC⁽²³⁾ lors d'un sommet spécial à Ndjamena en avril 2013. On notera que l'article 7 de la feuille de route prescrivait déjà un certain nombre de tâches au gouvernement de transition qui allaient bien au-delà de la tenue d'élections⁽²⁴⁾ .

En effet, après l'accord de Libreville, ce document officialisait la nature transitoire du pouvoir en place et lui fixait un certain nombre d'objectifs qui étaient d'ailleurs amendés dans la suite. Il faut ici souli-

20. On ne parlera pas ici de l'affairisme qui avait guidé cette présence militaire sud-africaine, très mal conçue par ailleurs pour mener à bien ces combats. Voir par exemple l'article très bien informé : Ama Bhungane reporters, « Central African Republic : Is this what our soldiers died for ? », *Mail and Guardian*, 28 March 2013 disponible à <http://mg.co.za/article/2013-03-28-00-central-african-republic-is-this-what-our-soldiers-died-for>

21. Ils les ont néanmoins accueillis dans leur camp de l'aéroport à un moment où l'atmosphère était survoltée

22. Ces troupes françaises feront leur possible le dimanche pour protéger les citoyens français, européens, chinois et quelques autres. Des viols furent commis mais les familles préférèrent la discrétion. Le bilan officiel s'attardait davantage sur le fait que personne n'ait été tué malgré les pillages. Le bilan du côté centrafricain était beaucoup plus sombre.

23. <http://tchadinfos.com/tchad/ceeac-impose-une-feuille-de-route-transition-rpublique-centrafricaine/>

24. <http://centrafrique-presse.over-blog.com/documents-sommet-ceeac-n-djam%C3%A9na-du-18-avril-2013>

gnier combien la transition a été souvent ramenée à cette feuille de route dont les lectures successives ont singulièrement manqué de cohérence, dès lors qu'elles permettaient des inflexions rendues nécessaires par l'évolution des politiques internationales. Ce document était rédigé en avril 2013 à l'initiative des Chefs d'État de la CEEAC, à un moment où beaucoup espéraient encore une normalisation qui allait se révéler impossible. Certes, on pouvait comme les internationaux le feront de manière récurrente, souligner la priorité donnée à la tenue d'élections mais on pouvait aussi souligner combien d'autres dossiers, peut-être mentionnés pour la forme initialement, revêtaient soudain une importance plus cardinale : la sécurité, la restauration de l'État, l'aide humanitaire, la reconstruction économique, la réconciliation. Tous ces thèmes évidemment pouvaient prêter à discussion comme ce fut d'ailleurs le cas dans la communauté internationale qui se crispait trop longtemps sur l'aide humanitaire. Avec le recul, il aurait fallu aller au-delà et développer ce qu'on appellerait aujourd'hui des programmes de stabilisation dont l'intérêt était qu'ils fournissaient des moyens supplémentaires pour une réconciliation. Encore fallait-il trouver dans la communauté internationale des acteurs qui ne considéraient pas les élections comme l'alpha et l'oméga de la transition.

En mai 2013, face à la récurrence des incidents dans Bangui, les principaux leaders de la Séléka se mirent d'accord : la direction de la Séléka appuyée par une partie de la communauté internationale décidait de mieux répartir ses troupes sur l'ensemble du territoire pour faire baisser la tension dans la capitale et restaurer (vision alors bien optimiste) un minimum d'ordre dans des villes de province où certains contingents de la Séléka se comportaient en prédateurs. L'idée avait ses mérites mais ne valait que s'il était possible d'assurer à ces combattants envoyés en province des moyens de subsistance et contrôler leur comportement vis-à-vis des populations civiles. François Bozizé n'avait pas été capable de le faire avec ses militaires et avait préféré faire des FACA une force de projection plutôt qu'une armée de garnisons. Espérer que la Séléka ferait mieux au printemps 2013 revenait à rêver les yeux ouverts. Et en effet, faute de financement constant, très vite ces troupes n'eurent d'autre alternative que de vivre sur la population : le pillage et l'insécurité qu'elles étaient censées arrêter reprirent puisqu'ils étaient les conditions de leur survie.

1.3. Une économie généralisée de la rapine

La rapine avait en effet commencé dès avant l'arrivée de la Séléka dans Bangui mais avait pris une toute autre dimension le 24 mars 2013. Après cette date, on peut dire qu'elle n'a jamais cessé et a fait partie du comportement des combattants, sauf rares exceptions. Bangui avait déjà connu des épisodes de pillage notamment lors de l'intervention Barracuda avec la bénédiction de David Dacko d'ailleurs (d'où le surnom donné alors à cette activité 'grâce à Dacko') puis lors des mutineries en 1996-1997 et, à nouveau, après l'arrivée victorieuse de François Bozizé en mars 2003. Mais avant 2013, en tout cas c'est ce que les Banguissois répètent à l'envi, il y avait des cibles, les cadres du régime déchu, ou en tout cas les gens riches. Au contraire, en 2013, il n'y avait plus de cibles spécifiques : riches et pauvres étaient également concernés.

En 2003, quelques fois avec des moyens expéditifs, les forces de l'ordre centrafricaines et leurs alliés tchadiens avaient vite rétabli un semblant de normalité même si des soupçons d'exécution extra-judiciaire avaient alors circulé. Mais en 2013, personne ne semblait en mesure d'arrêter ces exactions. Certains contingents de la Séléka s'y essayaient pourtant mais au bout de quelques jours les Ban-

guissois affirmaient que leur but était surtout de se servir en premier. Gendarmes et policiers avaient disparu ou se cantonnaient à des tâches d'utilité à peine symboliques. La population, déjà appauvrie par la guerre et le dysfonctionnement de l'économie, était seule. Il faut aussi rappeler – souvenir désagréable mais important - que si des combattants de la Séléka entraîaient les premiers dans les maisons pour se servir, après leur départ, d'autres - souvent des voisins - venaient achever le saccage. Les récits de pillage soulignaient combien les enfants des chefs de quartier, le voisinage de façon générale, jouaient souvent un rôle important puisqu'ils orientaient les combattants de la Séléka vers les maisons à piller et se servaient une fois ces derniers partis. Cette décomposition des solidarités locales fournissait bien avant l'apparition des Anti-Balaka une indication sur l'affaiblissement du tissu social et le développement de l'anomie.

Ces cibles pourtant avaient au début du règne de la Séléka un point commun, elles faisaient partie de la communauté chrétienne centrafricaine (sans doute 85% de la population totale du pays⁽²⁵⁾). Les Musulmans furent ainsi épargnés au début, même si beaucoup d'entre eux possédaient des biens. Cependant, une telle impunité ne pouvait résister au temps et ils furent bientôt eux-mêmes les victimes de ces pillages. Certes, les combattants de la Séléka étaient le plus souvent organisés sur des bases ethniques et épargnaient les leurs. Mais cette solidarité primordiale avait ses faiblesses et la compétition entre groupes ethniques existait également comme doivent nous le rappeler les relations compliquées entre CPJP et UFDR avant la création de la Séléka. Les Peul/Foulani, en particulier, eurent vite à souffrir de leurs coreligionnaires de la Séléka. Mais pour le reste de la population, cette acceptation plus ou moins volontaire de la Séléka de la part des Musulmans valait adhésion.

Pourtant, avant l'apparition des Anti-Balaka durant l'été 2013, une partie de la communauté musulmane avait pris ses distances avec des combattants qui étaient devenus incontrôlables. Mais cette communauté payait l'ambiguïté des premiers mois et pour certains leur appui indirect à la Séléka. Beaucoup priaient dans les mêmes lieux, dormaient dans les mêmes quartiers, mangeaient la même nourriture et pour une part significative parlaient un pidgin arabe proche de l'arabe tchadien plutôt que le *Sango* qu'ils pouvaient ignorer.

Surtout, cette perpétuation du pillage rappelait une autre évidence sociologique : non seulement l'univers de rareté dont étaient issus nombre de combattants mais aussi et surtout le fait qu'une partie significative de la Séléka était composée de combattants qu'on pouvait considérer comme tchadiens et soudanais. Certains avaient été recrutés dans ces deux pays, d'autres appartenaient à des petites communautés installées au fil des ans en RCA qui avaient rejoint le mouvement armé après des promesses de généreux paiements (près de 20 millions de FCFA et d'une intégration dans la future armée nationale). Enfin, il faut souligner la présence de certains anciens « libérateurs » qui pourtant auraient dû se « civiliser » après tant d'années passées dans la Garde présidentielle à Bangui mais qui avaient appris ce qu'impunité veut dire en RCA. Les promesses n'engageant que ceux qui les croient, ces combattants se retrouvaient à Bangui sans argent et le pillage pour eux constituait à la fois la solde et la récompense d'un combat qu'ils n'avaient pourtant pas vraiment mené.

25. Il est évidemment difficile de fournir un pourcentage exact de la communauté musulmane (en fait des communautés musulmanes résidentes sur le sol centrafricain, car certaines étaient étrangères, d'autres centrafricaines mais divisées par l'ethnicité) : il faudrait sans doute dire entre 10% et 20% de la population. En tous les cas, pas le 1% que mentionnera un Ministre en charge de la réconciliation lors d'une réunion avec les internationaux...

Le butin était entreposé chez quelques grands commerçants musulmans (dont certains furent promus durant la transition, preuve que la lutte contre l'impunité n'était pas l'absolu déclamé par la Présidente). Une bonne partie de ces biens étaient revendus à vil prix et rachetés par des Centrafricains qui pensaient faire de bonnes affaires. Souvent les voitures et les motos volées étaient rapidement repeintes avant d'être proposées au mieux offrant. Comme souvent, les clivages communautaires n'étaient pas aussi forts qu'on pouvait l'imaginer ou n'apparaissaient pas là on le pensait. Une majorité des biens de valeur étaient convoyés vers le nord dans des camions ou des voitures volées, peut-être pour y être vendus dans certaines villes mais plus sûrement pour achalander des marchés à Sarh, Moundou ou Nyala au Tchad et au Soudan. Curieusement, ni les douaniers tchadiens ni leurs homologues soudanais n'y trouvèrent à redire. On peut mesurer à cette facilité de franchir les frontières la sincérité des déclarations alors affirmant que les pays voisins puniraient les pillards. Néanmoins dans d'autres circonstances, Idriss Déby Itno prouva qu'il pouvait fermer sa frontière avec la RCA.

1.4. L'émergence des groupes anti-balaka

Les victimes des exactions de la Séléka n'étaient pas toujours des gens ordinaires qui se trouvaient au mauvais endroit à la mauvaise heure. En l'espace de quelques semaines, il devint clair que certains dirigeants de la Séléka désiraient éliminer des individus particuliers. Le plus grand nombre étaient des militaires qui étaient jugés trop proches de François Bozizé et qui potentiellement pouvaient constituer l'armature de l'organisation d'un coup d'état : la Séléka était très vite devenue paranoïaque sur ce thème même si la déliquescence de toutes les structures organisées rendait un tel projet tout à fait irréaliste. Une minorité de victimes était constituée d'éléments tchadiens de la Séléka qui étaient connus à Ndjamena comme des opposants radicaux : il était hors de question, compte tenu de l'aide active ou passive (cela dépendait des moments) fournie par le Tchad officiel ou officieux à la Séléka, que ces opposants puissent reconstruire un mouvement armé sanctuarisé en Centrafrique. Un tel risque, pourtant, était mineur et relevait surtout de la mentalité obsidionale d'un dictateur vieillissant.

Les exactions de la Séléka dans la région d'origine du Président Bozizé, la destruction de villages entiers et le massacre de civils ont joué un rôle essentiel dans la création des Anti-Balaka. Certes, il serait naïf d'imaginer que cela correspondait à un simple besoin de sécurité. Le Président, ses parents et ses alliés mobilisaient des moyens financiers conséquents pour aider à l'émergence de ce nouvel acteur militaire. Ces derniers n'étaient pourtant pas une création *ex-nihilo*. Au contraire, ils étaient bien connus de la population –surtout Gbaya – pour être des groupes d'auto-défense composés de jeunes des villages qui traditionnellement s'opposaient aux coupeurs de route (*zaraguinas*) et aux éleveurs qui ne respectaient pas les itinéraires de transhumance et détruisaient des champs en culture. Si des membres des FACA jouaient effectivement un rôle dans l'émergence des premiers et plus importants regroupements, beaucoup d'autres unités anti-balaka apparaissaient de façon plus autonome dans des contextes très locaux⁽²⁶⁾.

26. Même si la très grande majorité apparaissait dans des zones de peuplement gbaya.

Il convient néanmoins de se garder d'une vision trop politisée du phénomène. Les Anti-Balaka avaient une histoire et ne pouvaient s'en défaire simplement pour devenir les fantassins d'une armée acquise au retour de François Bozizé au pouvoir. Dès le début, les Peuls devenaient leurs premières cibles à la fois parce qu'ils étaient considérés comme les ennemis traditionnels des agriculteurs, qu'ils représentaient une fraction importante démographiquement de la communauté musulmane centrafricaine, et *last but not least*, qu'ils avaient des troupeaux qu'on pouvait revendre à la périphérie des grandes villes. Cette dernière raison vaut d'ailleurs jusqu'à aujourd'hui et explique la multiplication des barrières contrôlées par des Anti-Balaka ou des Séléka dans les zones de transhumance des Peuls. Mais les Anti-Balaka ne se contentaient pas d'attaquer les Peuls : le besoin de vengeance des exactions les incitait à frapper les autres Musulmans, sans que l'appartenance de ces derniers à la Séléka ne soit vraiment vérifiée.

Séléka et Anti-Balaka avaient initialement de nombreuses et importantes différences, certaines valides jusqu'à aujourd'hui. La Séléka était un mouvement guerrier, doté d'armes de guerre et dépendant pour sa survie d'un approvisionnement en munitions et, assez rapidement, en carburant. La chaîne de commandement pour n'être pas sans de grandes faiblesses, existait car il fallait s'assurer de cette permanence et l'expertise militaire jouait aussi un rôle : on ne pouvait être un chef, disons un colonel ou un général, sans avoir mis la main au portefeuille et/ou avoir prouvé une certaine aptitude au métier guerrier. Les Anti-Balaka, dès le début, représentaient plus un véritable mouvement social, sans véritable structure organique malgré de multiples tentatives de se fédérer, attaché surtout à prendre une véritable revanche contre les Musulmans accusés d'avoir sous l'égide de la Séléka perpétré des exactions de masse mais aussi les assimilant d'emblée à des étrangers qui entendaient se rendre maîtres de la RCA et déposséder sa population autochtone. Le conflit n'a jamais été religieux, puisque personne n'avait d'agenda concernant la religion mais il renvoyait à des tensions intercommunautaires dont la classe politique s'est globalement refusée à faire l'analyse jusqu'à aujourd'hui.

Peut-être paradoxalement, après des mois de conflits, Séléka et Anti-Balaka adoptaient dans des mots différents des positions assez proches sur des questions importantes pour la reconstruction d'un État viable. D'abord, leurs membres convergeaient dans une critique au vitriol des élites nationales qui avaient depuis des années, voire plusieurs décennies, montré peu d'empressement à résoudre les problèmes de la population ordinaire. Un corollaire de ce populisme commun était une défiance radicale vis-à-vis de ses responsables qui se faisaient coopter dans l'appareil d'État, notamment pendant la période de la transition. Les membres des deux organisations se retrouvaient également dans une remise en cause des priorités budgétaires de l'État centrafricain : trop d'argent était dépensé à Bangui aux dépens du reste du pays ; les plus âgés restaient en place et captaient des postes et des ressources qui auraient dû aller aux plus jeunes ; la division sociale du travail qui faisait du Musulman un commerçant et du Chrétien un fonctionnaire n'était plus acceptable : chacun voulait avoir un accès à l'autre sphère d'activité sans utiliser des passe-droits⁽²⁷⁾. Tous reconnaissaient une crise de l'identité nationale et de la citoyenneté même si chacun y apportait une réponse radicalement différente. Tous virent dans Sangaris et la MINUSCA les instruments d'une restauration de ces élites plus qu'une chance donnée à une redistribution des cartes. Mais ces revendications étaient soudain entendues, sinon comprises, parce que les privilégiés voyaient leur statut remis en cause par ces explosions de violence.

27. Il faudrait revenir sur ce point central : la division sociale du travail en RCA la manière dont l'histoire mais aussi l'État et l'économie de l'invisible ont structuré des spécialisations communautaires. Cette crise les met en cause radicalement mais on ne peut être sûr que le nouveau paysage qui émergera d'ici quelques années sera fondamentalement différent de celui qui a présidé à la crise actuelle.

Ces points sont mentionnés ici de façon très schématique et rapide. Ils auraient pu fournir les thèmes de référence d'une stratégie de réconciliation sociale portée par le gouvernement de la transition, au-delà de l'octroi d'une aide humanitaire à tous. Ils indiquaient également pourquoi une réconciliation devait à la fois être menée localement et nationalement. Enfin, contrairement à une justification de la procrastination trop souvent entendue en RCA, certaines actions ne nécessitaient pas de financements internationaux pour être menées à bien.

Mais ce catalogue qu'on pourrait compléter posait une difficulté majeure : il fallait soudain ne plus suivre le cours de l'émotion populaire, rappeler une histoire où ne pouvaient simplement être blâmés les présidents déchus, le népotisme abstrait ou la corruption. Les lois conditionnant l'accès à la citoyenneté avaient été votées par un parlement qui n'était pas entouré par les chars ou les milices d'un camp ou d'un autre : elles relevaient d'un choix souverain de la représentation nationale centrafricaine, pas d'un *diktat* français ou international. Et pourtant, le gouvernement de la transition ne voulait plus défendre ses lois comme si celles-ci lui avaient été imposées de l'extérieur.

Il fallait rectifier, argumenter, aller contre le sens commun et, cela, très peu de gens le voulaient. A la décharge des silencieux, on pourra justifier cette passivité par la violence qui régnait alors, une opinion publique hystérisée et l'incapacité de trouver des lieux de débat pacifiés. C'est sans doute ces fortes limitations qui expliquaient le succès des plateformes religieuses, au-delà de l'attention qu'elles prêtaient à la crise morale qui parcourait alors le champ social centrafricain : leur force était de l'ordre de l'émotion mais leur faiblesse était que rien ne subsisterait inscrit dans la loi ou mis en œuvre suivant la loi. Il fallait s'en remettre à la bonne volonté de tous.

1.5. L'intervention internationale comme fonds baptismaux d'une nouvelle transition

Lentement la communauté internationale prenait conscience du drame qui se jouait en RCA. Fin juin 2013, de grandes ONG internationales lançaient un appel aux gouvernements occidentaux et notamment français pour agir face à une crise dont elles ne pouvaient plus imaginer la rémission. Les réactions furent mitigées, notamment à Paris où l'on entendait laisser à la région tout son rôle : « à problème africain, solution africaine » était sans doute un mot d'ordre très populaire à Bangui dès lors qu'il fallait critiquer les Français mais la force africaine régionale, la MICOPAX, offrait une solution assez originale au drame que vivait alors la population civile : l'indifférence.

A partir du mois d'août 2013 pourtant, Paris s'engageait de façon décisive et portait ce sujet dans les fora internationaux à Bruxelles et à New York. Et Paris était alors bien seul : faut-il le rappeler ? Quelles que soient les critiques que les Centrafricains puissent formuler à l'égard de la politique française vis-à-vis de leur pays – et il y en a qui sont hélas trop bien fondées – il leur faut se souvenir que ni Washington, ni Bruxelles, ni New York n'ont pendant de longs mois voulu considérer la situation centrafricaine, jugeant que puisque ce pays avait été trop longtemps le bac à sable des Français, c'était à ces derniers de régler ses problèmes.

Les autorités françaises, comme souvent, n'ont pas vraiment su construire l'intervention en RCA comme une problématique légitime. A l'inverse d'autres États occidentaux, comme les États-Unis ou le Royaume Uni, qui auraient organisé la visite du pays par des people pour faire parler de la détresse de sa population, qui auraient multiplié les ateliers de réflexion internationaux et mobilisé les *think-tanks* non francophones pour produire un savoir – même très superficiel – sur ce qui était en train de se passer, Paris a fait comme à l'accoutumée : dire par la voix compassée d'un ministre ennuyé *urbi et orbi* que la France savait, qu'il fallait la suivre et l'épauler car ce qui se passait en RCA était dangereux. Après les interventions au Tchad en 2008-2009 qui prouva à beaucoup d'Européens que Paris voulait sauver Déby plus que le Darfour, et en Libye où l'aventurisme français avait été unilatéral et dangereux, c'en était un peu trop⁽²⁸⁾ .

L'isolement international de Paris sur ce dossier éclairait sans doute pour une part les discours approximatifs prononcés alors par les responsables français⁽²⁹⁾ . En évoquant la possibilité d'un génocide, Paris s'efforçait de susciter un intérêt pour une crise qui voisinait avec bien d'autres jugées plus importantes et potentiellement plus sanglantes comme la situation dans l'Est de la RDC et la décomposition du nouveau pouvoir au Sud-Soudan depuis juillet 2013. Malheureusement, mais cela n'étonnera pas ceux qui connaissaient le peu d'intérêt de Laurent Fabius pour l'Afrique, si ces outrances verbales pouvaient peut-être se justifier dans des arènes diplomatiques, elles étaient aussi entendues en RCA par des acteurs sociaux ou militaires qui avaient déjà perdu tout leur sang-froid et réinterprétaient la réalité d'une manière également radicale. Quelle crédibilité donner au niveau international aux discours du même ministre français qui criait au génocide en RCA et ne s'arrêtait pas plus de trois heures à Bangui ? Tout ceci manquait quand même d'empathie et laissait parfois les Centrafricains.

Le 5 décembre 2013, le Conseil de sécurité des Nations unies autorisait par sa résolution 2127 une double intervention militaire en RCA : celles de l'Union Africaine baptisée Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) qui devait prendre le relais de la MICOPAX et l'Opération Sangaris menée par l'armée française, toutes deux sous chapitre 7 (« imposition de la paix », considérée comme un mandat robuste)⁽³⁰⁾ . Cela n'avait pas été facile lorsqu'on compare la vitesse de réaction du même Conseil de sécurité sur d'autres crises (ainsi de l'augmentation du nombre de casques bleus au Sud-Soudan) et les élites centrafricaines auraient dû méditer sur cette fatigue vis-à-vis de leur pays, car la médiocrité des résultats des précédentes interventions internationales en RCA ne plaçait guère pour renouveler un exercice que beaucoup pensaient perdu d'avance. Mais, comme trop souvent, les effets politiques de l'intervention internationale n'étaient pas anticipés par ces élites convaincues que le retour au *statu quo ante* s'imposerait de lui-même.

L'offensive menée par les Anti-Balaka à l'aube du vote changeait considérablement la donne. Depuis plusieurs jours, la rumeur avait enflé et annonçait l'arrivée de contingents importants d'Anti-Balaka⁽³¹⁾

28. Alors qu'il est de bon ton de condamner les actions de Vladimir Poutine en Ukraine et en Syrie, on oublie de mentionner que la Russie au printemps 2011 n'a cessé avec d'autres pays comme l'Afrique du sud de protester au Conseil de sécurité contre la lecture pour le moins contestable faite par Paris, Londres et Washington de la résolution 1973.

29. http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2014/02/20/centrafrique-attention-aux-mots_4370502_3232.html

30. <http://www.un.org/press/en/2013/sc11200.doc.htm>

31. La rumeur rajoutait que de nombreux exilés au Cameroun avaient rejoint leurs rangs et que des armes - en provenance de l'Ouganda ? - avaient transité de RDC vers la capitale centrafricaine. De fait, les affrontements dans Bangui prouvèrent que les armes de guerre restaient rares entre les mains des Anti-Balaka. Cette rumeur avait été répandue pendant près d'une semaine avant de prendre corps. Cela explique peut-être pourquoi les autorités françaises n'y croyaient plus.

décidés à défaire la Séléka mais aussi à attaquer les zones musulmanes de la capitale. Au début, très tôt au petit matin du 5 décembre, l'effet de surprise joua et sembla donner un avantage aux Anti-Balaka, au point qu'une partie de la population terrorisée depuis de longs mois sortait dans les rues applaudir ses « combattants de la liberté ». Mais en l'espace de quelques heures, il fallut se rendre à l'évidence : la Séléka forte de la détermination de ses combattants et d'armes de guerre en abondance, faisait feu sur les hommes et les adolescents, tuait sans rémission ses adversaires potentiels fussent-ils civils et désarmés.

A Bangui, cette action des anti-Balaka et la contre-offensive de la Séléka modifiaient complètement les formes de la violence : la capitale soudain était en train de basculer dans la guerre civile. Ni la MICOPAX ni Sangaris n'étaient alors prêts à intervenir. La MICOPAX était rentrée dans la transition vers la MISCA et ses contingents n'avaient pas à l'esprit d'intervenir dans les rues de Bangui alors que les combats se déchainaient. Elle privilégiait, comme plus tard la MINUSCA, d'abord sa propre protection.

Les Français étaient en phase de montée en puissance de leur dispositif militaire mais il leur manquait de l'équipement, des troupes et aussi des plans pour commencer à opérer dans les rues de la capitale dévastée. En décidant de lancer l'opération Sangaris dès le vote de la résolution 2127, François Hollande prenait un risque mais espérait qu'une présence militaire française dans les rues de la capitale calmerait les esprits.

L'impréparation des forces internationales⁽³²⁾, eu égard à la détérioration très rapide de la situation dans la capitale centrafricaine expliquait autant que l'attitude des combattants de la Séléka et des Anti-Balaka les événements qui s'enclenchaient rapidement dans le pays. On semblait soudain basculer dans la guerre civile au moment même où l'intervention internationale aurait dû calmer les esprits et restaurer la confiance. La fin de la présidence de Michel Djotodia et l'élection de Catherine Samba-Panza intervenaient donc dans cet environnement particulièrement troublé.

32. La mort de deux soldats français dès le deuxième jour de l'intervention dans Bangui soulignait l'ampleur des dangers et provoquait aussi une modification du comportement des troupes « sur zone ».

Catherine Samba Panza après son élection le 20 janvier 2014
Source : la-croix.com



L'élection de Catherine Samba-Panza

Contrairement à l'entendement commun, l'intervention française et internationale semblait soudain précipiter une crise qui n'avait pu se déclencher auparavant à cause d'un rapport de forces militaires tout à fait improbable. L'équilibre de la terreur que la Séléka avait instauré en se proclamant le dernier bouclier de la communauté musulmane avait sauté grâce à l'action des soldats français et les groupes anti-balaka, profitant de leur capacité à se fondre dans la population et sûrs de son appui, harcelaient les zones musulmanes et s'attaquaient à ceux que les Français avaient désarmés.

Malgré une mobilisation des contingents français puis, de façon croissante, africains et des patrouilles à toute heure du jour et de la nuit dans des zones sensibles, la sécurité fut très longue à revenir. On l'a sans doute oublié mais en février 2014, la France ajoutait près de 400 soldats au dispositif Sangaris, tant la situation sur le terrain demeurait précaire.

Alors que dans les premiers jours de l'intervention certains s'étaient entendus espérer des élections dans une date plus rapprochée qu'escomptée initialement, il fallait déchanter. C'est dans ce contexte très détérioré que la question d'un changement de direction du pays était posée et actée. Ce chapitre étudie les conditions politiques et institutionnelles très particulières dans lesquelles ce passage de relais forcé s'est effectué.

2.1 Un contexte politique en abysses

L'intervention internationale débuta quelques minutes après le vote de la résolution 2127 par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, tant la capitale était déchirée par des combats importants et la crainte de massacres de masse.

Dans cet enchaînement de tueries, plutôt que d'absoudre un camp ou un autre, il faut s'interroger sur l'incroyable passivité de la force régionale, la MICOPAX. Depuis de longs mois, des violations massives des droits de l'homme s'étaient déroulées au vu et au su de tous et la MICOPAX n'avait rien fait, n'intervenant que pour se protéger sans considération pour le mandat qui était le sien. Cette question, il fallait la poser – mais pas dans les mêmes termes - également au dispositif français Boali, censé former des forces régionales de maintien de la paix qui ne protégeaient plus la paix depuis longtemps. Certes, la France se retranchait derrière un argument juridique important : les soldats de Boali n'étaient pas équipés pour intervenir et surtout n'en avaient aucunement le mandat. Même patrouiller dans les rues de la capitale outrepassait leurs instructions. Mais, alors pourquoi être restés ou pourquoi avoir attendu si tard pour demander un mandat plus robuste ?

Intervenir à compter du 5 décembre 2013 n'était pas aussi évident que le public français pouvait l'imaginer. Sans même discuter ici - elle l'est plus avant - l'analyse politique très simple sous-jacente à l'intervention militaire française, en intervenant de façon si prématurée, les forces de Sangaris se privaient de ce qu'elles avaient considéré comme l'un de leurs meilleurs avantages : un effet de masse, de puissance qui se déployait et incitait la population à se mettre de côté et à appuyer la force internationale. Mais cette attitude qu'on avait vue en 1996 lors des émeutes de Bangui, était-elle encore à l'ordre du jour près de 20 ans après dans un pays dont le tissu social s'était considérablement effiloché. Illusion supplémentaire qui sera analysée plus avant dans ce texte.

La MISCA qui devait près de deux semaines plus tard remplacer la MICOPAX intégrerait non seulement ses contingents mais aussi les faiblesses structurelles qui avaient caractérisé la force régionale depuis 2012 : outre la qualité quelquefois défaillante de certaines unités⁽³³⁾, la grande difficulté à se coordonner, voire même à éviter les accrochages en interne. Fallait-il dans un tel contexte conserver le même commandant de la force, le général camerounais Martin Toumenta ? Néanmoins, la MISCA ne restait pas indifférente et, même si une évaluation plus circonstanciée devrait être faite, elle a tenté de mettre en oeuvre son mandat avec une rigueur plus grande que la MICOPAX.

Dans ces premières semaines de l'intervention internationale, la tension était extrême et la posture française se révélait irréaliste tant les règles d'engagement de Sangaris condamnaient les Musulmans sans réussir à rassurer aucun camp ⁽³⁴⁾. La tâche était difficile, impossible même d'autant que les Français se retrouvaient bien seuls. Jamais sans doute les Anti-Balaka n'eurent-ils une telle influence mais celle-ci ne valait que pour la mise à mort de tous ceux qui étaient jugés proches de la Séléka, pas pour la reconstruction d'un ordre civil dont les miliciens ne voulaient pas plus que leurs adversaires.

Dans cet environnement anémique, le président Michel Djotodia apparaissait un peu comme le roi nu, i.e. pour ce qu'il avait été pendant trop longtemps : plein de bonne volonté, effaré de l'horreur qui se déroulait sous ses yeux mais dépourvu d'une véritable autorité sur ses hommes et incapable de proposer une solution honorable qui fasse l'unité de ses troupes. S'il s'était montré très coopératif avec les Français depuis des mois, cela correspondait plus à sa faiblesse qu'à une volonté de travailler ensemble pour sortir le pays du chaos. Il n'avait plus d'espace politique et ses troupes repliaient les armes lourdes et autres biens dans le nord alors que la tonalité du discours était à la coopération avec les forces internationales : la Séléka préparait-elle la guerre de demain ?

François Hollande fut le premier dirigeant au niveau international à dire que si le président centrafricain ne pouvait aider à une normalisation, il devait partir⁽³⁵⁾. C'était une maladresse supplémentaire de la part de Paris, d'autant que la France avait déjà été à l'origine de nombreux coups d'état en RCA. De ce fait, l'Union africaine et les Nations unies ne pouvaient souscrire à un tel scénario, surtout après avoir entendu Paris se féliciter d'avoir suivi toutes les procédures juridiques internationales pour intervenir.

33. Pas assez de véhicules de transport (les soldats congolais arrivèrent à pied à Batangafo), une discipline souvent aléatoire (viols, etc.), ...

34. Ainsi l'exil vers les pays voisins et une politique de construction d'enclaves musulmanes, notamment à l'Ouest, qui soulevait autant de problèmes qu'elle en résolvait.

35. D'un certain point de vue, cela n'était pas infondé mais François Hollande n'avait pas tenu le même discours à Dioncounda Traoré au Mali : on eut alors la pudeur d'organiser des élections pour organiser son départ...

II. L'élection de Catherine Samba-Panza

Mais ce qui pouvait faire tiquer à New York ou à Addis-Abeba était entendu de façon plus favorable à Ndjameña et à Brazzaville. Les dirigeants d'Afrique centrale avaient mis en garde leur collègue centrafricain à plusieurs reprises sur la nécessité de remettre de l'ordre dans les rangs de ses partisans ; ils l'avaient aidé au début, puis s'étaient faits plus distants dès lors que la gouvernance s'était détériorée.

Michel Djotodia connut son sort bien avant la tenue du sommet extraordinaire de la CEEAC à Ndjameña qui l'officialisa en janvier 2014. Il est même possible que cette annonce lui fut faite au tout début décembre 2014. Ce laps de temps lui permit, au dire de nombre de témoins, de mettre à l'abri des biens qui l'ont suivi ensuite au Bénin, où il a pu se lancer dans quelques affaires.

Le grand surpris de cette période est le Premier ministre, Nicolas Tiangaye qui, conformément à la lettre de la feuille de route, s'estimait indéboulonnable. Tel ne fut pas le cas, ce qui attestait une fois de plus que l'accord de Libreville et le feuille de route ne dictaient pas l'agenda régional ou international : lorsque des intérêts suffisamment forts se faisaient jour aux yeux des internationaux, l'innovation était requise. C'est pour cela qu'il était curieux qu'à différents moments de la transition, élites centrafricaines ou représentants internationaux se revendiquassent d'un texte qu'on foulait au pied dès qu'une grande capitale occidentale le suggérait.

La décision de démettre le Premier ministre était motivée par une double évaluation. D'une part, plus que l'échec du seul Président, son renvoi manifestait que c'était la débâcle d'une équipe, ce qui permettait de rassurer tout à la fois les deux communautés musulmane et chrétienne et les groupes armés. D'autre part, l'évaluation du travail gouvernemental était très négative autant chez les internationaux à Bangui que dans les grandes capitales occidentales (pour ne rien dire de la population centrafricaine). La plupart des ministres, y compris le Premier d'entre eux, avaient passé beaucoup de temps à l'étranger dans des voyages aussi inutiles que coûteux et leur gestion des maigres fonds publics avait été au mieux calamiteuse. Les élections de la fin 2015-2016 – si elles ont été aussi libres et transparentes que l'affirment les internationaux – illustrent un rejet radical des partis politiques traditionnels bien représentés au gouvernement d'alors mais souvent muets sur le sort de la population.

Même la réputation de Nicolas Tiangaye sortait entamée de cette période⁽³⁶⁾. Les gens – y compris certains de ses alliés politiques – évoquaient des achats immobiliers à Douala et à Orléans. D'autres rappelaient que si sa demeure à Bangui avait été pillée par la Séléka au début décembre 2013 (mais également par la population ensuite), il avait bénéficié d'un dédommagement très généreux du gouvernement qu'il conduisait encore. Son caractère aussi n'avait rien arrangé. Peu prolix sur les malheurs de sa population, il s'était engagé dans une guerre d'égo avec Michel Djotodia qui apparaissait à beaucoup proprement dérisoire, eu égard à la situation du pays. Ses voyages à Bruxelles et à New York laissaient les auditeurs sceptiques sur ses qualités de dirigeant politique et sur sa capacité à mener la reconstruction son pays.

36. La réputation nous dit le Robert est une opinion, pas forcément la vérité ou la réalité. Il semble que même les avocats peinent à s'en souvenir lorsqu'ils sont mis en cause par des allégations. Seule la Cour des comptes centrafricaine pourra dire comment les « caisses d'avance » octroyées au Premier ministre (et à ses collègues du gouvernement) ont été utilisées et combien d'argent a été rendu à l'Etat au terme de ces si longues et si nombreuses missions à l'étranger. L'auteur est un sociologue politiste, pas un inspecteur de police ni un agent du fisc, et encore moins un « fouineur nocturne de poubelles ». Voir <http://centrafrique-presse.over-blog.com/2016/09/lettre-de-protestation-de-me-nicolas-tiangaye-a-roland-marchal.html>

Sanctionner une équipe revenait à rappeler que la transition centrafricaine n'était pas un processus endogène et qu'il fallait plus que le respect de la lettre de la feuille de route. Mais pour éviter un vide politique, il convenait qu'une nouvelle équipe se mît en place rapidement. Il est encore aujourd'hui difficile d'imaginer quelle équipe les Chefs d'État de la CEEAC envisageaient alors, au début janvier 2014. Après une rencontre avec Idriss Déby Itno lors de ce sommet de la CEEAC, les représentants de la Séléka affirmèrent que le poste de Premier ministre leur revenait de droit mais cet engagement ne fut ni confirmé par le président tchadien, ni par l'assemblée des Chefs d'État de la CEEAC.

Pour prendre la mesure de la complexité de la situation, il faut peut-être en résumer les principales lignes de force. Contrairement aux attentes internationales, les premières semaines de l'intervention se déroulaient dans un climat détérioré, où la multiplication des violences « moléculaires »⁽³⁷⁾ faisait craindre le déclenchement d'une véritable guerre civile qui ne se produisit pas parce que les rapports de force proprement militaires et les déplacements forcés de population en limitèrent l'occurrence. Cependant, la France notamment était déjà dans une logique « malienne » : les élections devaient se tenir au plus vite et certains, y compris à l'Autorité Nationale des Élections (ANE), laissaient entendre que si l'argent était là tout était possible y compris un premier scrutin avant la fin 2014⁽³⁸⁾. Mais pour aller aux élections, il fallait une nouvelle direction politique au pays et personne alors ne savait très bien quelle elle pourrait être. Du moins était-ce le sentiment à Ndjamena lorsque le sommet de la CEEAC se conclut dans une certaine confusion, les membres du CNT ayant obtenu d'élire le nouveau Président de la transition sur le territoire centrafricain et non à Ndjamena où on les avait transportés pour officialiser le renvoi de l'équipe dirigeante.

Une priorité était alors de ne pas répéter l'expérience malheureuse du gouvernement Tiangaye, ce que commandait pourtant la lettre de la feuille de route et de l'accord de Libreville. Les représentants de la communauté internationale décidèrent d'ouvrir la boîte de Pandore et de fortement suggérer de nouveaux critères d'éligibilité au CNT. Même si l'on considère que le propos n'était pas absurde, il fallait une grande dose de naïveté pour croire que le CNT (ou sa commission *ad hoc*) se contenterait simplement de suivre la communauté internationale et de prescrire le droit de candidature aux membres du CNT, en sus du président intérimaire. En l'espace de quelques jours, 17 critères d'éligibilité furent identifiés, qui permettaient de régler des comptes, d'exclure les adversaires d'un jour ou les ennemis d'une vie. La lecture de ces critères ne manquait pas d'étonner tant certains étaient purement moraux ou procédaient de choix politiques transparents⁽³⁹⁾. De fait, seulement huit des vingt-quatre candidats survivaient à cette première sélection.

37. Hans Magnus Enzensberger, *Civil Wars*. From L. A. to Bosnia, New York, The Free Press, 1994.

38. Dieudonné Kombo Yaya était finalement forcé de démissionner de la direction de l'ANE en octobre 2015 après avoir épuisé la patience des internationaux.

39. <http://centrafrique-presse.over-blog.com/2014/01/les-crit%C3%A8res-d%E2%80%99%C3%A9ligibilit%C3%A9-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidence-de-transition-fix%C3%A9s-par-le-conseil-national-de-transition-centrafricain-act-d%C3%A9p>

2.2. La candidature d'une apolitique ? Une trajectoire sociale dans l'élite centrafricaine

Avant de revenir sur les conditions précises de l'élection, il est utile de revenir sur certains traits de la personnalité de Catherine Samba-Panza. A travers cet itinéraire personnel, cette courte section entend plutôt éclairer certains des modes de socialisation les plus courants au sein des élites centrafricaines : vie commune, endogamie, comités divers, associations élitaires de la société civile, etc.

Catherine Samba-Panza est née en juin 1954 à Fort Lamy (le Ndjamena d'aujourd'hui). Son père est camerounais et sa mère centrafricaine. Elle est associée aux Banziri, un groupe ethnique centrafricain, de taille très modeste, ce qui fait que, souvent, la simple identité ethnique Banziri vaut comme une identification familiale dans le langage commun⁽⁴⁰⁾. Les Banziri sont devenus célèbres dans la vie politique centrafricaine grâce à la personnalité hors norme d'Abel Goumba, compagnon de route de Barthélémy Boganda et symbole de la lutte pour l'indépendance. CSP a en fait été élevée par un oncle maternel, diplomate de carrière.

Comme la plupart des enfants de l'élite centrafricaine, elle a fait ses études supérieures à l'étranger. Revenue à Bangui, elle a trouvé un emploi dans le secteur de l'assurance, à *Siriri Assurances* qui appartenait alors au groupe français AGF/Athéna Assurance. C'est l'une de ses amies proches, Yacinthe Wodobodé, qui lui servit d'introduction⁽⁴¹⁾. Catherine Samba-Panza monta rapidement en grade. Pourtant, en 2008/2009, elle quittait ses fonctions dans cette entreprise rachetée entre temps par Allianz et établissait alors sa propre compagnie d'assurances.

En outre, cette profession lui permettait déjà de rencontrer certains personnages politiques centrafricains, comme Martin Ziguélé, Béatrice Epaye, Nicolas Tiangaye et bien d'autres. C'était grâce à son travail dans le monde associatif qu'elle allait considérablement accroître son capital social. Sa participation et son rôle dans l'Association des femmes juristes, ONG centrafricaine qui entretenait des relations chaleureuses avec l'ambassade de France et l'Union européenne lui permirent d'acquérir en effet une plus grande visibilité sociale. Elle devint ainsi l'une des formatrices en droit qui étaient mobilisées dans des séminaires en Afrique centrale et ailleurs grâce à de grandes ONG internationales ou l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Au début des années 2000, elle devint un membre du *Lion's Club* et contribua à la création d'une section féminine en son sein. Le *Lion's Club*, en RCA comme ailleurs, était un rassemblement des classes moyennes et supérieures. Beaucoup d'observateurs centrafricains voyaient dans cette ad-

40. Ainsi Florence Limbio, ministre du Plan respectée sous CSP, est-elle considérée comme une « nièce » d'Aristide Sokambi, lui-même décrit comme un parent proche de la Présidente de transition. Personne dans les personnes interrogées pour ce travail n'a pu décrire très précisément quels étaient ces liens de parentèle.

41. Celle-ci était nommée Mairesse de Bangui en février 2014, malgré une réputation déjà sulfureuse, et fut démise en mai 2016 dans des conditions humiliantes. La rumeur publique et la presse centrafricaine de façon très transparente n'ont cessé depuis des années de lui imputer le détournement de financements alloués par le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Aucune enquête judiciaire ne fut menée. Elle fut démise en 2016 dans des conditions qui laissent penser que d'autres détournements avaient eu lieu pendant son mandat. Aucune enquête judiciaire n'a été ouverte. A quand une Cour spéciale pour les crimes économiques qui soit la punirait pour ces crimes, soit la laverait de tout soupçon ?

hésion le signe d'une évolution qui était manifeste pendant la transition : ses amies plutôt que les femmes et un féminisme d'apparat plus que de substance. Certes, dans un univers où les hommes prétendaient à tout et traitaient les femmes comme portion congrue, revendiquer une place, un espace, ou un droit s'apparentait réellement à une insubordination mais ce qui était en jeu le plus souvent ne concernait que la fraction féminine de l'élite, pas les femmes centrafricaines en général.

D'ailleurs, Catherine Samba-Panza, en dépit de sa popularité initiale comme Présidente de la transition, perdit rapidement le soutien des associations de femmes et des femmes en général. Sans revenir sur des événements politiques évoqués plus avant dans ce texte, la polémique sur le prix des pagnes lors de la fête des mères de 2014 lui valut les foudres des femmes des milieux populaires. Quant au défilé de mode du 8 mars 2016 dans l'hôtel le plus cossu de la capitale, il a laissé pan-toises plus d'une Centrafricaine : quelle femme de milieu modeste pouvait avoir accès à ce lieu et, avant toute chose, était-ce là une manière de célébrer les droits des femmes ? Beaucoup d'ailleurs regrettaient que durant sa présidence nulle loi n'ait été adoptée ou nul débat mené sur les problèmes qui affectaient les femmes au premier chef comme la question de l'héritage, celle de la garde des enfants ou encore la sorcellerie dont les victimes sont souvent des femmes. Plus tard, Catherine Samba-Panza était même rendue responsable de la marginalisation des femmes dans les structures du nouveau gouvernement⁽⁴²⁾.

Catherine eut ses trois enfants de son premier compagnonnage avec Stéphane Sappot puis partagea sa vie avec Cyriaque Samba-Panza avant de l'épouser en bonnes et dues noces⁽⁴³⁾. Ce dernier est une figure de la franc-maçonnerie locale et fut ministre sous Kolingba, Patassé et Bozizé, preuve vivante de l'adaptation des élites aux variations du pouvoir. Sans surprise, il était alors très lié à Énoch Dérant Lakoué, leader du Parti Social-Démocrate et Premier ministre de février à octobre 1993 : il fut directeur de cabinet de ce dernier lorsqu'il était Premier ministre et vice-président de son parti. Cyriaque était frappé par une attaque cérébrale en décembre 2010, à laquelle il survécut avec de nombreuses séquelles.

Cette seconde vie familiale concourut à étendre les cercles d'amitié de CSP et sa connaissance du monde politique centrafricain. Elle éclairait ses relations avec plusieurs figures importantes de la transition, dont Michel Djotodia et Nicolas Tiangaye, bien avant les événements des trois dernières années.

En 2003, elle fut proposée seconde vice-présidente du Dialogue inclusif et fut également nommée dans le Comité de suivi. Elle connut ainsi les nouveaux venus de la « *Bozizie* ». C'est dans ces fonctions qu'elle affirmait avoir réconcilié l'ancien Président David Dacko et son parent, alors Premier ministre de la transition, Abel Goumba⁽⁴⁴⁾. En 2008, elle fut à nouveau appelée à la présidence du Dialogue politique inclusif et participa ensuite à l'inévitable Comité de suivi. Ses relations difficiles avec Mgr Paulin Pomodimo expliquaient sans doute les raisons de l'absence de mention de son nom

42. Si l'on considère l'appétence des hommes politiques centrafricains pour les positions de pouvoir, on peut plus justement dire qu'elle a fourni un prétexte facile pour ne pas mieux représenter la moitié du ciel.

43. Le mariage religieux en RCA est le plus souvent tardif, notamment parce qu'il peut être très onéreux.

44. http://www.huffingtonpost.fr/2014/01/20/presidente-transition-centrafrique-catherine-samba-panza_n_4631246.html
Nombre d'observateurs centrafricains étaient plus dubitatifs sur une telle revendication. Certes, c'était elle qui, dans un même mouvement, tenait haut les bras de ces grands rivaux de la politique centrafricaine mais évoquer une réconciliation aurait supposé de nouvelles rencontres, un échange or il ne s'était rien passé de plus que cet événement. De plus, il est probable –affirment les mêmes – que ni David Dacko ni Abel Goumba n'avaient réellement compris ce à quoi ils participaient : effet de surprise, protocole, âge également des deux protagonistes et relations qu'ils entretenaient séparément avec Catherine Samba-Panza.

II. L'élection de Catherine Samba-Panza

dans cette période-là.

Ces nominations doivent être évaluées avec prudence (pour elle et pour bien d'autres). Les élites centrafricaines ont un talent inégalé pour mettre en place des comités dont les réalisations sont souvent modestes ou inexistantes⁽⁴⁵⁾. Il y a une véritable quête du per diem pour certains et pour d'autres une volonté d'attester de leur appartenance à ce groupe si réduit de la population : ces comités servent plus à une socialisation des élites qu'à autre chose et ont tendance à se multiplier dès lors que les financements sont internationaux⁽⁴⁶⁾. La période de la transition n'a pas innové de ce point de vue.

Une preuve plus tangible des qualités politiques de Catherine Samba-Panza était sans doute le succès de sa campagne dans les élections législatives de 2011. Comme son époux était incapable, c'est elle qui mena campagne pour lui dans la circonscription électorale de Bouca (région de l'Ouham) et le fit si bien qu'elle obtint près de 45% des votes au premier tour, en ballotage favorable. Cyriaque Samba-Panza fut, comme tant d'autres, battu au second tour par le candidat du camp Bozizé mais son épouse avait fait la preuve de son talent politique.

En mai 2013, Michel Djotodia la nommait Mairesse de Bangui. Nicolas Tiangaye ne protesta pas car il la connaissait sans doute depuis longtemps – les bons juristes ne sont pas légion en RCA – et l'avait côtoyée également dans ses activités politiques après 2003 (et sans doute avant). Cette nomination pouvait s'expliquer de différentes manières. D'une part, Michel Djotodia avant de passer à la rébellion avait travaillé au ministère du Plan alors dirigé par Cyriaque Samba-Panza avec qui il avait entretenu des relations de travail tout à fait cordiales. Tous deux étaient diplômés de l'université de Kiev et parlaient russe ensemble à l'occasion. L'épouse de son ministre ne pouvait donc être une inconnue. D'autre part, Michel Djotodia devenu Président en mars 2013 avait nommé Mahamat Kamoun comme directeur de cabinet car ce dernier était l'un des rares hauts fonctionnaires musulmans dans l'appareil d'État. Or la compagne de ce dernier n'était autre que Rachel Ngakola qui était une amie très proche de la future Présidente de transition. On sait par exemple qu'elle paya les frais de dossier liés à la candidature présidentielle de son amie en janvier 2014 et bien d'autres choses⁽⁴⁷⁾ ...

Peu d'internationaux s'interrogèrent en janvier 2014 sur les réalisations de la Mairesse de Bangui. Contrairement à d'autres, elle fut capable d'obtenir certains financements qui permirent de réhabiliter la mairie et l'ensemble de ses bureaux. La population commune ne s'en satisfaisait pas et pensait qu'il y avait bien d'autres priorités que celle-là, notamment réparer les très chiches infrastructures dans les quartiers pauvres mais très peuplés mises à mal par les pillages. Pour le reste, elle fit ce que firent la très grande majorité des responsables du régime de transition : de longs voyages à l'étranger. Par exemple, elle participa à la réunion annuelle de l'Association internationale des Maires francophones du 14 au 16 novembre 2013 à Paris et ne rentra à Bangui qu'au début décembre 2013⁽⁴⁸⁾. Qui peut imaginer que le maire d'une capitale reste près de trois semaines à l'étranger alors que son pays et sa ville connaissent une crise sans pareille ?

45. Pour le dire sans diplomatie, Omar Bongo a joué un rôle bien plus efficace que tous ces rassemblements. Evidemment, ces comités ne sont pas illégitimes mais beaucoup s'interrogent sur leur productivité.

46. Voir les pages que leur consacre Didier Niewiadowski. *La République centrafricaine : le naufrage d'un État, l'agonie d'une Nation*, Bordeaux, janvier 2014, disponible à <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/chronique-d-actualite-politique.html>

47. On sait aussi que sa carrière aux Douanes centrafricaines a bénéficié grandement de ses relations avec son partenaire et son amie. Même si les internationaux demandaient son départ de la Direction des Douanes en octobre 2014, elle y resta jusqu'à la mise en place du nouveau gouvernement.

48. Certains affirment qu'elle est rentrée dans le même avion que le nouvel ambassadeur de France, Charles Malinas, le 3 décembre 2013. Mais cela n'a pu être confirmé par l'auteur. De plus, on peut pressentir la construction narrative de l'inévitable complot français.

Un comportement pouvait cependant caractériser cette période : son silence public sur les violations massives des droits de l'homme dans son pays. Alors que d'autres membres de la société civile centrafricaine prirent le risque de dénoncer publiquement les atrocités commises par des combattants de la Séléka et plus tard la réaction sanglante des Anti-Balaka, Catherine Samba-Panza ne fit pas de grandes déclarations. Ses liens avec Michel Djotodia, son statut, peut-être également la peur de représailles, incitaient à la discrétion.

Toutes ces informations étaient disponibles en janvier 2014. Elles auraient permis de dresser un tableau plus contrasté d'un membre de l'élite centrafricaine, ni passionaria féministe ni prédatrice ; mais ambitieuse et opportuniste comme la très grande majorité de ses pair(e)s. Jusqu'alors, on pouvait la considérer, dans ses choix et ses comportements, dans la moyenne de son groupe social : à distance du petit peuple qui était traité avec une commisération de bon aloi, un sens de distinction pour marquer son appartenance à une élite réduite qui évalue ses ambitions et son train de vie par rapport à elle-même plus que par rapport à la situation du pays, une volonté aussi d'occuper les premières places pour jouir du pouvoir comme tant d'autres l'avaient fait avant⁽⁴⁹⁾.

Ce qui en faisait un personnage particulier était d'abord son intelligence, son statut de femme dans une société où les hommes postulaient que le pouvoir leur appartenait, son entretient avec les internationaux dont elle allait user et abuser dans la transition qu'elle présidait bientôt. On rajoutera la qualité de son expression française, une richesse de vocabulaire et une complexité des constructions grammaticales qui auraient pu rendre jaloux bien des ténors politiques à Paris. Reste que peu de Centrafricains (et sans doute de Français) étaient capables de comprendre ces prises de parole en français et que cela a convaincu beaucoup de gens, y compris dans l'élite, que ses discours-là n'étaient dirigés que vers la communauté internationale, les Centrafricains devant se contenter de discours en Sango qui étaient plus simples, directs et, assez vite, nourris d'injonctions autoritaires.

2.3 Une élection sous contrôle

Catherine Samba-Panza n'était initialement pas la candidate la plus probable. Elle n'était pas connue au-delà de cercles restreints, à la différence d'anciens ministres ou des fils des anciens présidents Patassé et Kolingba. De plus, au moins au début, certains candidats tels Désiré Bilal Kolingba bénéficiaient de l'appui officieux de certains États de la région. Elle semblait bien seule même si l'entourage de Michel Djotodia et ses représentants au CNT la considéraient positivement.

La posture de la France était plutôt illisible alors. Le nouvel ambassadeur, Charles Malinas, arrivé

49. Lors de son élection, de nombreux Centrafricains parleront d'une vengeance posthume d'Abel Goumba, que les péripéties politiques de son pays avaient empêché d'obtenir la présidence qu'il méritait.

50. Contrairement aux règles minimales du protocole, il séjournait pendant quelques jours avec son prédécesseur à Bangui. Cette hâte était pour le moins surprenante puisqu'il arrivait sans aucune expérience du pays et, surtout, de gestion de crises armées, à l'inverse par exemple de Gilles Huberson au Mali. Les raisons de la nomination d'un ambassadeur aussi peu au fait restent mystérieuses pour l'auteur : les copinages au sein de la direction du Parti socialiste, le soutien de Yasmina Benguigui peu avant d'être obligée de démissionner sous des accusations de fraude fiscale, la disponibilité alors que la rotation des ambassadeurs se déroule plutôt dans l'été... Mille autres raisons peuvent être formulées sans qu'aucune n'apparaisse plus crédible que les autres.

II. L'élection de Catherine Samba-Panza

en hâte dans la capitale centrafricaine le 3 décembre 2013⁽⁵⁰⁾, dans un premier temps promouvait la candidature d'un ancien ministre de François Bozizé et de Michel Djotodia, le pasteur Josué Binoua⁽⁵¹⁾. Paris - l'Elysée en tout cas – n'aurait absolument s'être rangé à cette option qui était pourtant confirmée lors de plusieurs entretiens avec des membres du CNT. Très vite cependant, Catherine Samba-Panza devint la candidate soutenue par la France, comme l'ambassadeur le confirmait de vive voix à de nombreux Conseillers nationaux de transition. Puisque la comparaison avec le Mali a été souvent faite, on doit souligner que jamais au Mali, en dépit des liens amicaux qui existaient entre Ibrahim Boubacar Keïta et François Hollande, l'ambassadeur de France n'a fait aussi ostensiblement campagne pour lui⁽⁵²⁾.

Le choix français pouvait s'expliquer de multiples manières : Paris voulait rompre avec un certain microcosme politique centrafricain et elle apparaissait comme une personnalité nouvelle, une femme, un membre actif de la société civile locale et aussi quelqu'un disposé à sacrifier son avenir politique post-transition pour gouverner un pays où plus une institution ne fonctionnait. Certes, cet argumentaire est analysé plus avant dans le texte mais il y avait quand même une question liminaire : pourquoi la France se permettait-elle par la bouche de son ambassadeur de faire ainsi ouvertement campagne?

Cette attitude était toute sauf nouvelle. A l'inverse d'autres pays africains où la posture de la France était plus nuancée, diplomatique et, pour le dire ainsi, moins coloniale, en RCA certaines traditions demeuraient robustes. Au-delà du caractère pour le moins abrasif de son ambassadeur en 2014 (peut-être protégé par ses amitiés politiques au Parti socialiste), Paris a toujours suggéré son candidat préféré. Cela ne prenait jamais une forme officielle, une déclaration de l'ambassadeur ou un message de Paris, mais les élites politiques et économiques centrafricaines n'avaient jamais de doute sur l'identité de celui que la France voulait voir gouverner leur pays. Ainsi, lors des dernières élections fin 2015 et début 2016, l'ambassadeur allait affirmant que les élections (au premier tour) étaient entre deux candidats que la France pouvait également soutenir, Martin Ziguélé, dont le parti était membre de l'Internationale Socialiste et Anicet Dologuélé qui bénéficiait (entre autres) de la sympathie voire de l'appui financier des filiales de compagnies françaises en RCA⁽⁵³⁾. D'où la fureur de ce dernier lorsque l'ambassadeur de France dut tardivement admettre que Faustin Touadéra serait sans doute le gagnant⁽⁵⁴⁾.

51. Ce dernier avait été après 2011 la main droite du président, avait relayé la propagande présidentielle qui faisait de la Séléka une bande d'islamistes et de *Janjaweed* mais ces péchés lui étaient pardonnés car il avait en dépit de quelques péripéties gardé des liens très étroits avec l'ambassade de France et la tenait informée tout en suivant ses conseils. Cela lui avait valu d'être nommé ministre de l'intérieur durant l'été 2013 à un moment où Michel Djotodia entendait prouver sa volonté de travailler avec tout le monde. Josué Binoua prétendit avoir remis les gendarmes et les policiers dans les rues de la capitale, ce qui cependant n'améliora pas significativement la situation sécuritaire. Il était finalement démis en décembre 2013 sous l'accusation d'avoir accumulé des armes dans les locaux de la radio qu'il animait dans le centre-ville.

52. Il faut dire que l'ambassadeur de France a multiplié les comportements d'une autre époque, au point de susciter la désapprobation de ses collègues de la communauté internationale, pourtant très conciliants. A Bangui, on se souviendra avec émotion de sa proposition d'avancer l'investiture du nouveau Président centrafricain au 25 mars 2016 car François Hollande voulait venir à Bangui et ne le pouvait que ce jour-là et pas le 30 mars comme les Centrafricains l'avaient décidé. Peut-être Faustin Touadéra pourrait-il faire une proposition similaire en mai 2017 pour assister au départ de François Hollande ?

53. On pourra y voir un reflet des débats de ligne qui divisent les dirigeants socialistes en France.

54. On peut aussi remarquer que les Nations unies n'ont guère brillé par leur neutralité dans un contexte électoral très tendu. Certains hauts cadres incitaient des candidats battus au premier tour à se rallier à Anicet Dologuélé. D'autres lui rendaient visite nuitamment. Evidemment, tout cela n'a provoqué aucun débat ni sanction dans la direction de la MINUSCA. L'impunité, c'est toujours les autres...

Mais il faut peut-être également explorer d'autres scénarios qui sont plus liés à l'histoire personnelle et politique de la future Présidente. Lorsque Catherine Samba-Panza rentra à Bangui en décembre 2013, elle affirma qu'à Paris « on » lui avait proposé d'y aller et certains estimaient alors que Yasmina Benguigui, Ministre française de la Francophonie et grande amie de Denis Sassou Nguesso, avait peut-être joué ce rôle. Il est intéressant de noter dans ce contexte que Charles Malinas était son directeur de cabinet avant d'être nommé ambassadeur à Bangui.

Même si des relations amicales entre les deux femmes existaient depuis quelques temps, cette version n'est pas la plus crédible. D'une part, les officiels français en novembre 2013 étaient encore préoccupés par le texte de la résolution onusienne 2127. Ils semblaient assez peu au fait de la situation intérieure centrafricaine. Penser que Michel Djotodia était condamné à quitter la présidence avait sans doute déjà traversé l'esprit de quelques-uns mais encore fallait-il trouver les formes de ce départ. Fin décembre 2013 ou janvier 2014, la situation était plus mûre mais cet appui était (ou aurait été) plus récent et peu lié en soi aux réseaux de la Francophonie⁽⁵⁵⁾.

De plus, Charles Malinas n'avait pas soutenu Catherine Samba-Panza dès le début ; il avait clairement misé sur un autre candidat et, comme il en sera coutumier par la suite, s'était rattrapé *in extremis* à un autre choix prescrit par Paris. Sauf preuve du contraire, les dirigeants français en janvier 2014 étaient surtout préoccupés par la réussite mitigée de Sangaris et l'impopularité de cette opération dans la société française, peut-être à cause des deux soldats tués très tôt en opération, peut-être parce que, pour l'opinion publique française mal informée, la Centrafrique restait le pays des diamants d'un empereur un peu fou (Bokassa) et d'hommes politiques français trop facilement corruptibles, une double approximation. En tout cas, jamais la RCA n'avait été aussi loin du Mali.

Si la France soutenait l'élection de Catherine Samba-Panza, d'autres acteurs jouaient un rôle cardinal soit pour convaincre Paris en amont, soit pour conforter la candidate face à ses nombreux rivaux alors. En particulier, le rôle joué par le général Léonard Essongo, représentant spécial du Médiateur, était important. Si, dans un premier temps, le général Essongo avait suggéré le nom de l'homme politique Karim Meckassoua, il changeait son fusil d'épaule rapidement et soutenait Mme Samba-Panza. Beaucoup d'observateurs centrafricains pensent que son amitié avec Aristide Sokambi, par ailleurs proche parent de la future Présidente de la transition et grand ami de certains diplomates français, éclairait cette décision⁽⁵⁶⁾.

Il faut répéter combien la France était alors sceptique sur les partis politiques centrafricains et voulait aussi se souvenir que les dirigeants politiques de qualité seraient plus tentés par des élections présidentielles qui pour une fois devraient se passer dans de bonnes conditions que par un poste important dans le gouvernement de la transition dont le mandat serait bref (les élections étaient alors annoncées pour le printemps 2015 au plus tard) et dont les moyens manquaient cruellement.

Les conditions de l'élection de Catherine Samba-Panza expliquent-elles la grande mansuétude dont elle a bénéficié ensuite de la part des internationaux et notamment de l'ambassadeur de France, alors que ce dernier avait la dent plus dure dès lors qu'il évoquait le comportement de ministres et de hauts fonctionnaires ? Pour répondre à cette question, on en est réduit à plusieurs hypothèses.

55. Plusieurs hommes politiques, dont Anicet Dologuélé, affirmèrent qu'ils avaient conseillé aux Français de la soutenir pour l'élection présidentielle.

56. Les mêmes, d'ailleurs, s'étonnaient de la longévité d'Aristide Sokambi à la tête de ministères importants où son bilan paraissait bien maigre.

II. L'élection de Catherine Samba-Panza

La première est la variante diplomatique du syndrome de Stockholm. Bangui représentait le premier poste d'ambassadeur pour Charles Malinas. Le succès ou l'échec de cette nomination aurait des répercussions importantes sur le reste de sa carrière. Sa lettre d'instruction devait, selon toutes probabilités, indiquer qu'il devait être proche de la présidence de transition afin d'aller aux élections le plus rapidement possible (n'oublions pas : il est nommé le 29 novembre à un moment où l'analyse officielle française est particulièrement optimiste). Il est fort probable que, à l'instar de nombreux de ses collègues dans les mêmes circonstances, il ait fait le pari de la Présidente en sachant que Paris ne voulait rien entendre d'autre que le succès de Sangaris et l'organisation rapide des élections. Même si le reste de son ambassade et les militaires de Sangaris et d'EUFOR ont été notoirement plus lucides sur le train de vie de la Présidente de transition et ce qu'il coûtait aux caisses de l'État centrafricain, il a tenu bon (malgré une certaine fatigue dans les derniers mois). Sans doute, l'appui de la diplomate en charge de l'Afrique à l'Élysée lui a été d'un grand secours : Hélène Le Gal devait alors mener ses propres batailles à Paris contre des hommes habillés en uniformes ou en costumes de ministre et pouvait très bien avoir décidé que Catherine Samba-Panza n'était pas l'oie blanche dont on aurait pu rêver mais qu'elle n'était ni pire ni meilleure que tous ses possibles remplaçants.

Une autre explication est moins personnalisée et touche plus aux intérêts français dans cette intervention : se sauver plus que sauver la RCA et partir au plus vite d'un pays où il n'y a pas de véritables enjeux pour Paris. La France aurait dû réagir bien avant face à la décomposition du pouvoir en RCA, en 2012 au moins ou au début 2013. Les diplomates évoquaient volontiers l'arrivée au pouvoir de François Hollande en mai 2012 et très vite l'importance que le Mali a prise dans la politique africaine de la France aux dépens du reste. On peut ne pas être totalement convaincu par cette explication même s'il est vrai que, contrairement à l'entendement commun en RCA, la France n'avait aucun intérêt stratégique en Centrafrique. La présence militaire française en Afrique centrale est sanctuarisée au Tchad (Opération Épervier puis Barkhane) et au Gabon où réside une communauté française importante. La mine de Bakouma avait fermé bien avant qu'on entende parler de la Séléka et les entreprises françaises en RCA pouvaient faire faillite sans susciter les images similaires à celles de l'exode des familles françaises de Côte d'Ivoire. La France devait intervenir pour ne pas porter la responsabilité des tueries mais une fois l'Union africaine et les Nations unies impliquées dans la gestion de cette crise, la France pouvait affirmer que ses troupes étaient nécessaires ailleurs (en fait fin 2016 elles vont se retrouver en Côte d'Ivoire) et théoriser le succès de Sangaris comme *bridging operation*. Le coût de l'opération Sangaris également pouvait faire légitimement débat pour une opération sans réelle visée stratégique et sans gain politique majeur sur la scène intérieure française ou sur la scène internationale : 800,000 €/j ne constituaient pas une petite somme....

L'ambivalence de la personnalité de la nouvelle présidente de transition peut se résumer dans ses premiers jours à deux moments fondateurs. Le premier est son discours d'investiture, un discours brillant en français où se trouvaient pointer les grandes priorités d'une transition telle que beaucoup de Centrafricains la rêvaient. Elle était là, l'alternative aux politiciens professionnels d'autant que CSP jouait avec un talent indéniable à la Mère de la nation, toute entière absorbée à la réconciliation de ses enfants.

Le second moment est aussi celui d'un autre grand discours devant les militaires centrafricains pour leur rappeler leurs responsabilités et leur rôle dans une période aussi difficile. Lorsqu'un militaire de confession musulmane se fit lyncher par ses collègues pour être un espion de la Séléka, personne n'intervint, personne ne chercha à sauver la vie de cet homme ou à le remettre à la police. La Pré-

sidente de transition quitta la place sans mot dire. Malgré une vidéo qui circule jusqu'à aujourd'hui sur Internet, personne ne fut poursuivi en dépit des fortes assurances données alors par Mme Montaigne, Ministre de la réconciliation⁽⁵⁷⁾. Quel pouvait être le sens d'un discours aussi enlevé sur l'État de droit, la réconciliation et la lutte contre l'impunité si le nouveau pouvoir de transition manifestait la même indifférence que celui qu'il venait de remplacer ?



Catherine Samba-Panza et François Hollande, président de la République française en 2014
Source : cameroonvoice.com

57. Florence Richard, « A Bangui, la soif de vengeance des anciens soldats », *Libération*, 7 février 2014. Rémy Ourdan, « Scènes de lynchage à Bangui après une cérémonie militaire officielle », *Le Monde*, 06 février 2014. La victime est décrite comme un soldat de confession musulmane soupçonné d'avoir appartenu à la Séléka.

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA : Cogestion des territoires, clientélisme et consultations populaires

Évoquer une stabilisation de la crise centrafricaine en 2014 et 2015 relève un peu d'un acte de foi ou d'un regard focalisé sur la seule ville de Bangui. Si le début de l'année 2014 fut très difficile dans la capitale, la fin de l'année pouvait être considérée comme un retour fragile à une certaine normalité. Encore fallait-il mettre les événements d'octobre 2014⁽⁵⁸⁾ sur le compte d'une stratégie de la tension intelligemment orchestrée par certains membres du CNT et des groupes armés qui aurait transcendé leurs différences dans une détestation commune de la nouvelle Présidente de transition, scénario peu probable. Mais la situation dans le reste du pays restait hautement problématique et lorsqu'elle l'était moins c'était parce que la cogestion s'était imposée à tous : la normalisation tant annoncée par la MISCA puis la MINUSCA⁽⁵⁹⁾ et les autorités françaises restait peu crédible. Si le discours politique de la partition n'a guère eu d'écho au-delà des frontières de la RCA, une bonne partie du pays *de facto* échappait à l'autorité du gouvernement malgré la présence de forces internationales plus soucieuses de maintenir un semblant d'ordre dans le centre de nombreuses villes que de pacifier l'espace environnant.

L'année 2015 fut plus apaisée même si les événements de septembre et d'octobre provoqués par les mobilisations guerrières des Anti-Balaka dans Bangui, puis d'une offensive des Séléka sur la capitale rappelaient la fragilité des acquis sécuritaires⁽⁶⁰⁾. Les combats en province devenaient notablement plus rares et moins sanglants en 2015, parce que des compromis stratégiques avaient été conclus entre mouvements armés et forces internationales pour aller aux élections dans un climat sécuritaire acceptable, sans revenir ici sur l'effet proprement miraculeux de la visite du Pape en novembre 2015. Si la communauté internationale y gagnait la possibilité de tenir les élections, les groupes armés s'enracinaient dans des territoires, devenant ainsi les gestionnaires d'un ordre politique pré-électoral tout en mettant en place une économie de la protection (les trop fameuses barrières) dès lors qu'on quittait les bourgs les plus importants. Le prix de la tenue d'élections dans des temps voulus par la France était la tolérance (ou mieux dit, l'impuissance) des forces internationales vis-à-vis d'une criminalisation croissante d'une partie des groupes armés, derrière le mot d'ordre de désarmement dans les villes de préfecture.

58. Anonyme, « Centrafrique : violence à Bangui, aéroport fermé », *Le Monde*, 11 octobre 2014, http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2014/10/11/centrafrique-violences-a-bangui-l-aeroport-ferme_4504671_3212.html

59. La MINUSCA fut créée par la résolution 2149 du Conseil de sécurité des Nations unies le 10 avril 2014. Elle est devenue opérationnelle à compter du 15 septembre 2014. Voir <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minusca/mandate.shtml>

60. Anonyme, « Centrafrique : les heurts ont fait 61 morts et plus de 300 blessés », *Jeune Afrique*, 5 octobre 2015 ; Anonyme, « Centrafrique : de nouveaux heurts à Bangui », *Le Monde*, 15 octobre 2015 ; Anonyme, « Centrafrique : des heurts à Bangui font au moins quatre morts », *Le Monde*, 30 octobre 2015.

Par l'un de ces miracles bureaucratiques dont les Nations unies sont coutumières, aux tensions intercommunautaires, religieuses ou autres, fut soudain opposé un nouveau thème passe-partout, utile dans sa polysémie et extraordinairement apolitique : la cohésion sociale⁽⁶¹⁾. Cette expression aurait dû poser problème. L'explosion ultra-violente de la crise soulignait un ordre social injuste qui affectait non seulement les relations entre les deux communautés monothéistes, mais aussi les femmes, les enfants, les habitants de la plupart des régions du pays, les pauvres, etc... Quelle cohésion sociale fallait-il soudain reconstruire ? Celle correspondant à une situation inique ? Ou une nouvelle dont les termes n'étaient clairs pour personne ? Entre l'exigence de la survie et celle de la reconstruction, une fois de plus, le débat n'avait pas lieu. Si l'appel à renforcer la cohésion sociale était unanimiste, il laissait dans l'ombre les réponses à deux interrogations fondamentales : que signifiait la réconciliation et qui devaient se réconcilier ?

Ces questions n'étaient pas rhétoriques. Elles obligeaient à clarifier des points importants sur la nature de la crise dans un pays qui est justement en déshérence depuis si longtemps que le terme ne veut plus dire grand-chose, sur les acteurs pas forcément armés de cette crise (l'effondrement des cultures de rente, etc...). Réfléchir sur ces points aurait certainement abouti à clarifier le type de cohésion sociale désirée et le rôle que l'État (parmi bien d'autres acteurs) pouvait et devait avoir dans un tel processus. Cela aurait permis de sortir d'une certaine *doxa* selon laquelle le retour de l'État à l'intérieur du pays devait d'abord se traduire par des bâtiments publics réhabilités et des fonctionnaires qui arriveraient de la capitale sans s'interroger outre mesure sur les attentes de la population locale, le comportement des agents de l'État dès lors qu'ils sont en position de pouvoir et leurs relations avec tous les autres acteurs, notamment armés, qui avaient émergé depuis le printemps 2013⁽⁶²⁾.

Rien de tout cela ne se produisit. La raison essentielle est qu'en dépit de grands discours, la Présidente de la transition et ses collaborateurs n'avaient pas la tête à s'investir dans ce travail. Quant aux partis politiques, ils étaient étrangement atones dans l'attente des élections et le CNT, très vite, prenait fait et cause contre le personnel qui peuplait les couloirs de la transition, sans être propositionnel. Dans cette section, on tente d'expliquer cette incapacité par les nombreuses faiblesses du gouvernement de la transition qui est resté hypnotisé par ses partenaires internationaux qui eux rêvaient d'interlocuteurs plus imaginatifs, proactifs ou simplement plus professionnels mais qui aussi ne voulaient s'intéresser qu'aux priorités énoncées par leur capitale : un ambassadeur, on l'oublie trop souvent à Bangui, n'est qu'un fonctionnaire qui obéit aux instructions de son ministre.

Il faut aussi mentionner ici un paradoxe de la transition valable bien au-delà du cas centrafricain. Nombre de ministres réalisèrent rapidement que leur situation n'était pas aussi mauvaise qu'il pouvait y paraître de prime abord. Leur sécurité personnelle était assumée par les forces internationales ; la forte mobilisation des ONG internationales permettait de revendiquer leurs succès et de leur faire porter la responsabilité des échecs. Enfin, la déliquescence de l'appareil d'État autorisait bien des simplifications comptables, ce qui était apprécié même s'il fallait faire preuve de prudence dans le maniement des financements de la France, de l'Union européenne et des États-Unis. Les représentants des partenaires étrangers, comme souvent dans ce genre de situation, discouraient sur l'appropriation centrafricaine mais, dans la réalité, les choses allaient autrement : des choix étaient faits

61. L'hommage non revendiqué au grand sociologue français Emile Durkheim ne pouvait pourtant se suffire à lui-même. Durkheim évoque la cohésion sociale dans sa réflexion sur la division sociale du travail, bien mal en point en RCA puisqu'elle constitue un des motifs de la crise armée.

62. En ce sens, la France n'a guère tiré de leçon de sa présence civile au Mali, au-delà des opérations militaires.

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

ailleurs (voir le fonctionnement du fameux fonds Békou)⁽⁶³⁾ et il fallait envoyer des messages apaisés aux capitales occidentales.

De multiples initiatives locales pour promouvoir la cohésion sociale étaient alors prises par les grandes ONG, les agences onusiennes et les forces internationales quand elles en avaient les moyens. Souvent, les humanitaires – bien au-delà des professionnels de la médiation – comprenaient vite qu'il fallait aller au-delà de leur expertise reconnue : acheter des outils de ferme, des filets de pêche pouvait être bien plus efficace que des centres de santé pour maintenir la paix. Il y avait deux limitations fortes à cet activisme foisonnant. La première limite était que ces micro-projets correspondaient le plus souvent à des situations très locales et que leur succès n'était jamais repris au niveau central pour construire un discours sur la réconciliation ou une réconciliation déjà en marche, vision certes optimiste mais qui pouvait générer des effets positifs pour toute la population. La seconde limite était qu'il aurait fallu un peu d'ordonnancement dans cette multitude d'initiatives mais que la seule institution qui pouvait légitimement le faire – le gouvernement centrafricain – n'en avait ni l'intention, ni les moyens⁽⁶⁴⁾ car le pouvoir de transition misait sur un grand plan Marshall de reconstruction du pays, qui n'avait pourtant aucune chance d'exister durant cette période ⁽⁶⁵⁾.

Le Médiateur et ses collègues de la CEEAC assistaient à toutes ces péripéties avec une consternation croissante. Lors du sommet de Malabo au début juillet 2014, la Présidente de transition fut publiquement humiliée et cette froide impolitesse ne relevait pas simplement de la suspension de la RCA au sein de l'Union africaine ou de son statut de femme : elle prenait acte de l'incapacité du gouvernement de transition d'agir. C'est à ce moment-là que fut annoncée la tenue d'une nouvelle réunion à Brazzaville pour obtenir un cessez-le-feu avec les groupes armés.

Annoncé dès le printemps 2014 par la Présidente, un important remaniement ministériel prenait corps après la réunion de Brazzaville en juillet 2014 mais, loin d'apaiser les relations avec la région, il poussait à une nouvelle détérioration du climat politique intérieur, attestant une fois de plus combien les tâches de la réconciliation intéressaient assez peu la grande majorité de la classe politique pour qui cette question devait être réglée par les internationaux. Le demi-succès ou demi-échec de Brazzaville conduisait assez logiquement à deux nouvelles tentatives bien différentes dans leur esprit : l'accord de Nairobi et le Forum de Bangui. Tous ces points sont analysés dans les pages qui suivent.

3.1. Un gouvernement de la transition aussi pléthorique que peu qualifié

A peine élue, Catherine Samba-Panza devait en urgence choisir un Premier ministre et nommer son équipe à la présidence. L'accord de Libreville définissait les règles de cette nomination et les donateurs espéraient que la nouvelle écurie serait resserrée, compétente et rapidement au travail. Ni la

63. Voir notamment http://ec.europa.eu/europeaid/fonds-fiduciaire-bekou-introduction_fr . Voir la description enthousiaste des autorités françaises dans http://www.huffingtonpost.fr/annick-girardin/bekou-un-fonds-daide-europeen-pour-la-rca_b_5584529.html

64. Ainsi, le retour de l'État dans la gestion des camps de déplacés dans Bangui n'a pas amené d'améliorations sensibles ni pour les premiers concernés, ni pour les intervenants humanitaires.

65. On se souviendra des 490 milliards de F CFA demandés par Nicolas Tiangaye en novembre 2013 et une somme de plusieurs dizaines de milliards inférieure par Mahamat Kamoun.

Présidente, ni les partenaires internationaux n'étaient enthousiastes à l'idée de nommer un nouveau Premier ministre issu de l'opposition démocratique. L'idée qu'on ferait appel à des technocrates semblait consensuelle, même si personne n'avait une idée très claire de ce que « technocrate » pouvait signifier dans le contexte centrafricain.

Le Médiateur et d'autres partenaires internationaux pensaient alors que Karim Meckassoua pouvait être le bon choix compte tenu de ses compétences, sa connaissance de l'appareil d'État centrafricain, et ses bonnes relations dans la région et en France. Fils d'un fonctionnaire musulman de Bangui, il s'était refusé à toute compromission avec la Séléka et entretenait d'excellentes relations avec l'Église catholique. La présidente de transition et ses proches ne l'entendaient pas ainsi. Leur crainte était qu'il se comportât comme le prescrivait l'accord de Libreville et qu'il contrôlât l'usage des fonds publics comme il avait la réputation de le faire depuis bien longtemps (66). Mais l'argument public devint la promotion de la laïcité de l'État : la RCA ne voulait pas être le Liban et un partage intercommunautaire des principaux postes de gouvernement n'était pas acceptable. Exit la compétence et le savoir-faire : Meckassoua n'était plus qu'un Musulman à la recherche d'un poste dans l'appareil d'État (67).

Ce raisonnement n'était jamais appliqué aux Chrétiens. Mme Samba-Panza représentait-elle la communauté chrétienne centrafricaine ? Peu de gens l'auraient affirmé et le manque de chaleur du Pape à son égard en novembre 2015 attestait que l'Église catholique n'en voulait guère (68). Bref, cette question était un faux semblant qui servait à éliminer des rivaux.

Finalement, le choix de la Présidente se portait sur André Nzapayéké, soudainement défini comme un technocrate apolitique. Son parcours en RCA permettait d'en douter. Il avait été au bureau politique du parti d'Énoch Dérant Lakoué et un ministre pendant quelques mois sous Kolingba. S'il avait quitté la RCA après 1993 pour une carrière dans les institutions de la CEMAC – notamment la Banque de développement des États d'Afrique centrale après un passage à la Banque africaine de développement - il était repassé à plusieurs moments à Bangui pour tenter un retour au gouvernement. Il avait été absent de RCA pendant plus d'une vingtaine d'années, difficilement un gage de connaissance de la crise que traversait son pays depuis 2013. Son mandat allait être très court, jusqu'en août 2014. Certains internationaux lui trouvaient rapidement une caractéristique inégalable : « le premier Premier ministre centrafricain qui n'est jamais allé au-delà du pk 12 » car il voyageait beaucoup en Afrique centrale et hors du continent mais restait dans ses bureaux à Bangui.

66. En 1996, directeur de cabinet du Premier ministre Jean-Paul Ngoupandé, il avait limité fortement le nombre de missions officielles à l'étranger et la taille des délégations. En 2011, après un audit du ministère des Postes et Télécommunications, il engagea une action en justice contre son prédécesseur. Cette affaire ne fut jamais jugée et son prédécesseur est aujourd'hui conseiller à la présidence de la République

67. Un proche parent de la Présidente de transition affirme que ce dernier avait été contacté mais n'avait jamais répondu aux appels des émissaires de CSP. Karim Meckassoua a toujours prétendu le contraire jusqu'à ce que le général Essongo, sur instruction de son Président, ne l'emmène rencontrer la Présidente qui lui dit que compte tenu de ses problèmes de santé (il s'était fait opérer du genou quelques mois auparavant), il ne pouvait être Premier ministre mais qu'elle lui proposait les Affaires étrangères. Apparemment, l'ascenseur de la Primature était plus douloureux pour ses genoux que les marches du ministère des Affaires étrangères à gravir pour aller dans son bureau.

68. De plus, la question de la représentation des communautés religieuses en RCA (comme dans de nombreux autres pays) était une question compliquée. Les Musulmans sont divisés en de multiples façons (groupes ethniques, origines nationales, antériorité de la conversion à l'Islam, fonctions économiques, etc.). Les Chrétiens, sous des dehors plus affables, restent fractionnés entre Églises du réveil et principaux courants du protestantisme, entre Protestants et Catholiques, etc....

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

A sa décharge, André Nzapayéké eut peu d'influence sur la nomination des ministres et son gouvernement, à l'inverse de celui de Nicolas Tiangaye, était plus resserré : 20 ministres au lieu de 34, ce n'était pas rien ! A part cela, on avait affaire à une caricature de ce qui s'était passé l'année précédente. D'abord, les ministres étaient fondamentalement des Banguissois (quand ils ne vivaient pas à l'étranger). Seules quatre préfectures étaient représentées dans le gouvernement grâce à la participation de certains membres de la Séléka : Basse-Kotto, Ouaka, Mbomou et Vakaga. Huit ministres pouvaient être considérées comme des ami(e)s très proches de la présidente et/ou des Banziri. Six ministres avaient appartenu au précédent gouvernement dont trois appartenaient à la Séléka (Herbert Gontran Djono Ahaba, Arnaud Djoubaye Abazène et Abdallah Hassan Kadré). Ce gouvernement ne comprenait aucun Gbaya, aucun représentant de la société civile ou de la jeunesse. Seul un leader Anti-Balaka (Léopold Narcisse Bara) avait été nommé au gouvernement mais les autres leaders de son mouvement s'en étaient immédiatement désolidarisés. Cinq venaient de la diaspora (Suisse et France). Le seul fait positif était que le cabinet incluait sept femmes. Il apparut rapidement que certains ministres n'étaient absolument pas qualifiés pour le poste qu'ils ou elles occupaient. Ils n'avaient aucune connaissance de l'appareil d'État centrafricain, et leurs fonctions précédentes ne leur étaient d'aucun secours.

Le Premier ministre n'avait ni l'expérience ni le charisme nécessaire pour la tâche qui l'attendait. D'une part, il passait beaucoup de temps à essayer d'améliorer son confort personnel à un point tel que ses interlocuteurs internationaux montraient leur impatience. De l'autre, comme il n'avait joué qu'un rôle secondaire dans la sélection des ministres, il avait souvent des problèmes avec certains de ses collègues qui préféraient en référer directement à la présidence.

Politiquement, il était au mieux naïf. Appeler au désarmement volontaire au printemps 2014 était irréaliste et soulignait combien il vivait dans une bulle, protégé par la MISCA et ses avantages protocolaires. Son but principal – aussi patriotique qu'hors d'atteinte – était d'obtenir la fin de l'embargo sur les armes et de reconstruire les FACA. De tels objectifs étaient fondés dans l'absolu mais il fallait alors réfléchir aux conditions dans lesquelles un embargo sur les armes pouvait être levé par le Conseil de sécurité. Mettre en avant la reconstruction des FACA alors que rien n'était fait en faveur de la réconciliation risquait d'être perçu comme une déclaration de guerre, ce qui était pour le moins inutile à un moment où près de la moitié du pays restait contrôlée par les différentes factions de la Séléka et où des appels à la sécession émanaient des plus radicaux.

La nomination des conseillers à la présidence fut une autre mauvaise surprise. Leur nombre était particulièrement élevé : 28 à mettre en regard avec les 20 ministres. Il incluait deux ministres d'État, (Mahamat Kamoun nommé conseiller spécial et Joseph Mabingui directeur du cabinet) et neuf ministres dont un grand responsable de la franc-maçonnerie locale (Léon Dibéret), trois anciens ministres de Tiangaye et deux cadres de la Séléka (Abdoulaye Hissène et Ousman Mahamat Ousman). Les conseillers les plus influents, outre Mahamat Kamoun, étaient Jean-Jacques Démafouth (un parent de la Présidente par sa mère) et Christelle Sappot (sa fille jusqu'alors employée dans la Société centrafricaine des cigarettes) qui devint cheffe du cabinet particulier.

Ces nominations soulevaient au moins trois interrogations. D'abord, comme dans l'équipe ministérielle, il y avait beaucoup de conseillers dont la principale qualité était leur proximité avec la Présidente de la transition (certains à l'époque parlèrent d'un gouvernement du *Lion's Club*). Ensuite, les promesses d'économie s'étaient dissipées aussi vite qu'elles avaient été faites : dans un pays

détruit qui dépendait complètement de l'aide internationale, on pouvait espérer une plus grande modestie. Enfin, ce cabinet de la présidence soulignait que Catherine Samba-Panza s'était absolument affranchie de l'esprit et de la lettre de la feuille de route car son équipe entendait superviser les ministres au risque de désorganiser le peu qui pouvait alors fonctionner. Comme le titra l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, on pouvait parler de « l'armée mexicaine de Catherine Samba-Panza ».

Cent jours après son élection triomphale, la Présidente de la transition dut reconnaître que son gouvernement n'était pas à la hauteur et qu'un remaniement s'imposait. Cette évaluation était correcte mais on aurait pu espérer une autocritique plus conséquente. L'origine des dysfonctionnements se limitait à un problème de personnes, pas à des orientations politiques inadéquates, une manière implicite de souligner l'importance des choix clientélares de la Présidente de transition. En tout état de cause, il fallut trois mois de plus et d'importantes pressions pour obtenir d'elle ce remaniement, preuve qu'elle savait donner du temps au temps. Il fallait changer de braquet.

3.2. La réunion de Brazzaville

Bien avant le sommet de Malabo, les relations de la Présidente de transition avec les dirigeants tchadien et congolais s'étaient notoirement détériorées. En avril 2014, un incident entre forces tchadiennes et la population centrafricaine fut confirmé par des enquêteurs de la Commission onusienne des droits de l'homme basée à Genève (69). Furieux de voir son pays ainsi critiqué, le président Déby décidait de retirer toutes ses troupes(70) et de fermer la frontière avec la RCA (671). Cette décision initiait une période assez froide entre Ndjamena et Bangui, quand bien même Catherine Samba-Panza essayait de faire preuve d'une grande modération verbale, à la différence de certains membres du CNT (72).

A Brazzaville, l'humeur était aussi acide même si la cause n'en était pas des incidents guerriers. Le Président Sassou-Nguesso n'avait que modérément apprécié la désinvolture avec laquelle ses conseils étaient accueillis à la présidence centrafricaine. Non seulement, CSP n'avait cure de ses conseils mais elle entendait élargir ses alliances en impliquant les Angolais et en cultivant ses liens avec la France (en tout cas son ambassadeur) au dépens de ses interlocuteurs obligés de la région.

Le sommet de Malabo permit d'envoyer un message d'impatience à tous les Centrafricains. La Présidente de transition fut invitée à parler pendant un petit quart d'heure dans une réunion des Chefs d'État de la CEEAC puis dut se résoudre à attendre dehors assise seule le résultat des délibérations. Même le Président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguéma, ne put rien pour la protéger

69. http://www.liberation.fr/planete/2014/04/04/centrafrique-l-onu-accuse-les-soldats-tchadiens-d-avoir-tire-de-facon-illegitime_993140

70. Certains étaient sous drapeau MISCA, d'autres étaient des contingents nationaux envoyés pour sécuriser le départ des Musulmans (tchadiens ou autres) de la capitale.

71. Cette fermeture est encore effective à l'été 2016. Evidemment, cela ne signifie pas que rien ne passe mais les relations normales sont clairement interrompues.

72. Les applaudissements saluant la crise ouverte avec le Tchad relevaient d'une grande irresponsabilité, quoi qu'on pense par ailleurs de la politique tchadienne vis-à-vis de la RCA. Reconstruire des rapports plus égalitaires avec le Tchad ne se fera pas s'il règne un climat de guerre froide entre les deux capitales.

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

de l'irritation de ses pairs. Deux points ressortaient de cette réunion : la nécessité d'un gouvernement plus représentatif qui octroierait des sièges aux Musulmans du nord du pays et la nécessité d'instaurer au plus vite un dialogue inclusif entre Centrafricains (i.e. qui inclurait la Séléka et les Anti-Balaka). Une réunion était également convoquée à Brazzaville pour obtenir un cessez-le-feu officiel entre groupes armés.

Ce qui était étrange était que, hormis ces Chefs d'État, personne dans la communauté internationale n'avait réagi après la cascade de nominations. Seul, le CNT – souvent critiqué par les internationaux mais bien plus lucide sur les errements du pouvoir de transition – avait montré ses réserves. Une justification alors entendue était le respect de la souveraineté : elle prêtait à sourire lorsqu'on mesurait au quotidien les multiples injonctions internationales. C'était plutôt le choix de la facilité et, comme tant d'autres fois, le suivisme vis-à-vis de l'attitude de la France (ou de son impérieux ambassadeur).

La nomination de l'équipe de la présidence aurait dû mettre fin à cette mansuétude mais une nouvelle fois, il fut décidé de ne pas commenter publiquement un choix qui avait pourtant des conséquences budgétaires importantes. Très vite, les rumeurs de mauvaise gestion ou de détournements de fonds émaillèrent le quotidien de Bangui. C'était d'abord le train de vie de la Présidente qui fit l'objet des critiques les plus acerbes dans les milieux populaires, train de vie qui finit par être également un sujet de conversation entre internationaux. Mais, la France et l'Union européenne qui donnaient le la ne firent rien alors publiquement pour exprimer leur consternation.

Convoquer un dialogue entre Centrafricains à Brazzaville n'allait pas de soi et l'initiative du Médiateur n'était pas consensuelle. Pourquoi Brazzaville et pas Bangui ou une autre ville du pays ? Certains partis politiques posèrent la question en soulignant que les forces internationales auraient pu sécuriser la rencontre et organiser la protection des invités. D'autres, au contraire, arguaient du fait que les représentants des groupes armés, notamment de la Séléka, se sentiraient plus en sécurité pour parler franchement à Brazzaville qu'en RCA, compte tenu d'une polarisation des esprits qui restait aigüe, y compris dans la capitale. La France appuya la tenue de cette réunion à Brazzaville, son ambassadeur ayant une explication un peu vive avec ceux qui décidèrent alors de rester à Bangui.

Le gouvernement centrafricain exigea de pouvoir organiser la réunion, s'il ne pouvait en fixer le lieu. L'appropriation toujours, même si l'on ne savait plus vraiment de quoi. Près de 170 personnes furent invitées à Brazzaville, les représentants des groupes armés ne dépassant pas le nombre de 30. Qui étaient les autres invités et était-il utile de les avoir à Brazzaville ? Comme trop souvent, une partie de ces missionnaires étaient venus pour un éventuel *per diem*, faire des emplettes dans la capitale congolaise ou soutenir le Premier ministre qui sentait le vent tourner.

Au-delà de l'identité des participants, certains extrêmement utiles d'autres simplement touristes, il y avait le défi de l'organisation des débats et la maîtrise des sujets en discussion. Après deux jours de discussions (souvent positives dans certains groupes de travail), la réunion se grippa car la Commission politique où siégeaient Séléka et Anti-Balaka était dans l'impasse. Il faut rendre hommage à Abdoulaye Bathily et Boubeye Maïga, respectivement Représentant du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale et Représentant de l'Union africaine dans la médiation internationale de la crise centrafricaine, d'avoir alors sauvé ce qui pouvait l'être alors que d'autres, notamment le général Boubacar Gaye Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RCA, étaient incapables de renouer les liens. On se rendit alors compte – on était en juillet 2014 – que les représentants des groupes armés choisis initialement n'étaient pas forcément les bons et qu'il en fallait

d'autres. Quel étrange gouvernement et quelle étrange réconciliation où l'on n'invitait que les siens...

Le document final de cessation des hostilités signé le 23 juillet 2014 ne correspondait pas à un véritable accord : il fallut payer les uns et les autres pour obtenir des signatures au bas d'un texte qui disait fort peu de choses et annonçait des décisions à venir sans calendrier, ni précision. Techniquement, c'était un échec mais politiquement le bilan était plus nuancé. D'une part, c'était un premier pas même s'il demeurait largement symbolique (comme on l'a vu après). D'autre part la signature de l'accord et le partage de la récompense congolaise accrurent les divisions entre dirigeants des groupes armés, ce qui, peut-être, pouvait permettre de relancer des discussions sur des bases réalistes avec certains.

Le problème était qu'il n'y avait aucune stratégie d'aucun acteur pour responsabiliser Séleka et Anti-Balaka pour faire avancer la négociation. Les deux principaux signataires pour les groupes armés – Mohamed Moussa Dhaffane et Patrice-Edouard Ngaïssona – étaient contestés dans leur mouvement et ne représentaient pas une fraction majoritaire ou même significative, pour être aimable avec eux (73). Le gouvernement n'avait rien à dire ou faire avec ces groupes au point que le fameux séminaire de rendu des accords de Libreville n'eut lieu qu'en octobre 2014, preuve que tout cela n'était qu'une agitation superflue pour un gouvernement occupé à ses petites affaires. Ces questions-là, dans son esprit, relevaient des internationaux.

3.3. Un nouveau gouvernement ?

La volonté manifestée par André Nzapayéké d'organiser la conférence de Brazzaville n'était pas simplement mue par le désir de remercier des amis ou de démontrer la souveraineté de l'État qu'il représentait, elle constituait un ultime moyen de se sauver face aux critiques de plus en plus fortes qui émanaient de différents secteurs tant centrafricains qu'internationaux. Mais il ne pouvait rien revendiquer du succès, certes virtuel, de Brazzaville : deux diplomates ouest-africains et la générosité de Sassou-Nguesso en étaient le fondement. Un remaniement était à l'ordre du jour depuis le discours des 100 jours de la Présidente de transition et le sommet de Malabo. Nombre de ministres n'avaient pas leur place dans le gouvernement et il fallait améliorer la représentativité de l'équipe gouvernementale.

Le Premier ministre ne voulait pas partir, moins parce qu'il avait un bilan à défendre que parce que la lettre de l'accord de Libreville le protégeait d'un tel aléa. Il dut finalement se ranger à cette décision mais exigea d'être dûment récompensé pour les sacrifices faits. Les milieux politiques et le CNT bruissèrent alors de chiffres : certains estimaient qu'il aurait obtenu jusqu'à 300 millions de F CFA pour abandonner son poste. De plus, il obtenait d'être nommé ambassadeur en Afrique du Sud et en Angola (74).

73. Cela renvoyait également à une absence de compréhension/désintérêt sur la situation des groupes armés, car les responsables gouvernementaux et certains internationaux (hélas jusqu'à aujourd'hui) se contentaient de parler avec des représentants auto-proclamés qui vivaient à Bangui et étaient disponibles. Quelle qu'ait été la qualité de ces personnages, force est d'admettre qu'ils ne pouvaient représenter réellement les mouvements auxquels ils disaient appartenir et qu'ils défendaient souvent leurs intérêts bien compris plutôt que celui de leur organisation respective.

74. Après le désastre de mars 2013, pour normaliser la situation et clore l'incident, l'Afrique du sud avait décidé de prendre

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

Il fallait donc nommer un nouveau premier ministre. Une bonne partie des internationaux penchaient en faveur de Karim Meckassoua, pour sa compétence et son autorité, pas pour sa religion... Initialement, comme la pression pour nommer une meilleure équipe était très grande, la Présidente de transition sembla abonder dans ce sens. Elle appela même le directeur de cabinet du Ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, pour lui annoncer en avance sa décision mais en l'espace de quelques heures, comme cela s'était déjà produit en janvier 2014, l'entourage réagissait vivement et ce qui avait été un conseil des amis de la RCA devint l'injonction insupportable des colonisateurs. Elle dénia soudain l'avoir choisi, prononçait un discours au vitriol contre les internationaux qui voulaient recoloniser son pays à la fin d'une marche pour la paix et, outragée, annonçait qu'elle allait mettre en place une commission pour étudier les meilleurs candidats. Et quelques heures après, Mahamat Kamoun était nommé Premier ministre.

Un tel choix ne pouvait que soulever de nombreuses controverses. D'abord, Mahamat Kamoun avait fait partie de la commission d'évaluation des candidatures et les points qu'il s'était attribué suscitaient les sarcasmes de Boubeye Maïga qui avait eu entre les mains la grille d'évaluation. Surtout, le scandale de l'Angolagate venait d'éclater et le futur Premier ministre avait joué un rôle éminent dans le détournement d'une partie de l'aide (voir section suivante). Certains faisaient référence à ses faiblesses personnelles et à un passé professionnel qui n'était (ou n'aurait pas été) pas sans tache.

Les internationaux acquiescèrent. Certains comme à l'Union européenne dirent se contenter d'un tel choix car il ne revenait pas aux internationaux de nommer le Premier ministre. Certes, mais on aurait pu espérer que la communauté internationale –comme elle le fit à plusieurs moments –refusât la nomination de quelqu'un qui avait si ostensiblement participé à un détournement de fonds publics. Mais suivre l'avis de la France semblait être le destin de l'Union européenne en Afrique centrale. Les autres internationaux n'étaient pas plus exigeants, ce qui prouve que la bonne gouvernance n'existera en Centrafrique que lors que les Centrafricains eux-mêmes se saisiront du problème. Les internationaux, eux, seront toujours perdus dans leurs grandes et petites tactiques.

Les Français eux s'étaient divisés en interne mais il était clair que l'ambassade n'avait aucun problème avec la nomination de Mahamat Kamoun qu'elle estimait pouvoir plus facilement influencer que Karim Meckassoua. Mahamat Kamoun avait, de plus, quelques atouts. D'abord, il était un Roun-ga de Ndele même si son père avait abandonné la mère et l'enfant très tôt (culturellement, il avait grandi dans un milieu Yakoma chrétien). A l'inverse d'André Nzapayéké, il était un homme sans prétention, avec qui les échanges étaient toujours courtois et directs sans trop d'égards pour le protocole. Enfin, il était très proche de la Présidente, ce qui laissait espérer que la vaine guérilla bureaucratique entre la primature et la présidence sous Nzapayéké n'aurait plus lieu d'être (une hypothèse tout à fait rationnelle qui hélas ne se réalisa pas) et qu'au fait des principaux dossiers, le changement de gouvernement pourrait se faire sans perte de temps inutile.

en charge les frais de fonctionnement et de salaires de l'ambassade de Centrafrique à Pretoria/Tshwane. Au moins, le jeune ambassadeur ne connaîtrait-il pas les affres de ses collègues toujours à attendre les fonds promis par leur capitale. Il pouvait imaginer également convaincre des hommes d'affaires sud-africains de reprendre pied en RCA et d'être dument récompensé pour sa facilitation. Contrairement à l'usage, il obtenait également l'Angola qui était d'habitude attribué à l'ambassadeur en poste au Congo-Brazzaville pour des raisons logistiques évidentes. On murmurait déjà que la fille du Président dos Santos était intéressée par le diamant centrafricain... Sauf erreur, ses lettres de créance n'ont toujours pas été acceptées en juillet 2016, preuve que certains à Luanda n'ont pas apprécié la polémique sur le prêt angolais.

Le CNT n'était pas le seul à protester. La société civile - pas celle mise en place par la fille de la Présidente - était furieuse et les milieux populaires acerbes. Bien avant les sifflements du 30 mars 2016, la population montrait qu'elle en avait assez. Les internationaux ne voulaient rien entendre, tant ils étaient tétanisés par la posture française et isolés dans leur petit monde à se réunir entre soi, six jours sur sept. Cet épisode jouait un rôle important pour décrédibiliser l'action internationale : « pourquoi sont-ils avec les voleurs s'ils ne volent pas eux-mêmes ? » est une phrase souvent entendue pendant cette période.

La passivité des partenaires extérieurs était d'autant plus surprenante que le nouveau gouvernement était à nouveau pléthorique : 31 ministres dont deux ministres d'État. Douze ministres appartenaient à la précédente équipe. Les femmes n'étaient plus que 8 (26% comparé au 40% d'avant). Pratiquement tous les grands partis politiques étaient représentés même s'ils n'avaient joué aucun rôle dans le choix de leur membre (75). Enfin huit ministres étaient des retraités, ce qui soulignait le caractère clientéliste de certaines nominations. On pouvait également remarquer que toutes les grandes régies financières étaient aux mains de très proches de la Présidente de la transition (Douanes, Mines, Eaux et Forêts, Commerce et Industrie).

L'influence de Jean-Jacques Démafouth était indéniable notamment dans deux nominations. Son directeur de campagne en 2005, Joseph Agbo était (re)nommé Ministre des Mines ; l'attribution du ministère de la Jeunesse et des Sports à Armel Ningatoloum Sayo, leader d'un mouvement, Révolution et Justice, associé à la tendance anti-balaka dans la région de Paoua, permettait à d'anciens cadres de l'Armée populaire pour la restauration de la République et de la démocratie (APRD) –mouvement rebelle créé par Démafouth en 2006 - de prendre l'ascendant sur ce groupe. Si l'équipe gouvernementale incluait des membres connus de la Séléka et des Anti-Balaka, il est notable que la Ministre de la Réconciliation n'était que vingt-deuxième dans l'ordre protocolaire ; la réconciliation pouvait attendre, il était temps de récompenser une nouvelle fois les amis.

Ce gouvernement était aussi hétérogène que le précédent, ni réellement meilleur ni pire. Certain(e)s ministres étaient bon(ne)s et étaient respecté(e)s par tous. D'autres virevoltèrent d'un ministère à un autre, sans qu'on en connaisse les raisons sauf à soupçonner une incompétence indispensable : Aristide Sokambi en moins de deux ans passait ainsi de la Défense, à la Justice puis à l'Hydraulique. D'autres furent démis dans de curieuses circonstances, ainsi Giselle Bedan qui en appela à Dieu contre les ténèbres (76).

Enfin, on eut en août 2014 deux avancées notables sur la question de la réconciliation intercommunautaire. La première, réelle, est que dans le débat public sur l'éventuelle nomination de Meckassoua, les commentaires initiaux se concentraient sur la seule dimension religieuse mais qu'avec un peu de temps, la question des compétences revenait régulièrement. Preuve que si le débat public était mené pacifiquement, l'opinion centrafricaine pouvait évoluer d'une vision sectaire à une vision plus citoyenne. La seconde avancée bien plus douteuse est que la Présidente de transition dans cette polémique introduisit une différence qui aurait dû susciter de vives réactions chez les internationaux

75. Du moins est-ce leur discours public. Certain affirmèrent que Martin Ziguélé avait été nommé Conseiller spécial à la présidence (avec les émoluments afférents) par un décret « muet ». Martin Ziguélé a toujours nié un tel accord et rejeté les accusations d'avoir assuré la cogestion de la transition avec son groupe politique.

76. <http://www.corbeaunews.ca/centrafrique-lancienne-ministre-de-leducation-madame-gisele-bedan-en-collere-contre-les-tenebres/>

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

et les élites politiques et civiles : elle expliqua en effet que Mahamat Kamoun était plus centrafricain que Karim Meckassoua car le premier était issu d'un couple mixte chrétien/musulman quand la mère de Meckassoua s'était islamisée avant de procréer. Une Mère de la nation très sélective, en effet.

3.4. Acquis et faiblesses du Forum de Bangui

La crise centrafricaine est sans nul doute d'une grande complexité mais ce qui l'a rendu encore plus indéchiffrable à bien des niveaux est son environnement régional et les relations souvent très ambivalentes entretenues par les Chefs d'État de la CEEAC avec la France. Denis Sassou-Nguesso n'était pas très populaire à l'Élysée au moment où il annonçait son intention de changer la constitution afin de s'autoriser de nouveaux mandats présidentiels. De plus, son candidat pour l'Organisation internationale de la Francophonie, l'ambassadeur et écrivain Henri Lopez, fut battu en rase campagne. Rien n'était encore dit sur l'intérêt des juges français pour les « biens mal acquis » qui ont singulièrement compliqué les séjours de la petite famille présidentielle en France.

Fin 2014, le Président congolais décidait de lancer un nouveau processus politique associant les ailes radicales des deux mouvements armés centrafricains. On peut considérer qu'il prit une telle initiative car rien n'avancait à Bangui après la réunion de Brazzaville parce que le gouvernement centrafricain n'y était pas fondamentalement intéressé, qu'il avait aussi fort à faire pour se sortir de la polémique (fondée) sur l'aide angolaise et que les internationaux ne voulaient parler que d'élections. Cette initiative était prise avec un appui du Vice-Président kenyan, William Ruto, et l'implication d'un émissaire personnel dont on murmurait qu'il était lié à des membres du Conseil national de sécurité américain. Ce n'était donc pas le meilleur cadre pour mettre en confiance Paris, toujours très jaloux de ses prérogatives. L'ambassadeur de France à Bangui était le plus hostile à cette initiative et, même si un accord, était obtenu en avril 2015, tout fut fait pour renvoyer ce texte dans les poubelles de l'histoire.

Certains critiques de la posture française faisaient valoir que Paris était extrêmement ambivalent à propos de la RCA : d'un côté les diplomates ne cessaient de répéter que la France voulait en sortir mais, de l'autre, Paris n'entendait pas perdre la maîtrise absolue du dossier centrafricain et, sans revenir sur le caractère abrasif de ce dernier, c'est ce que faisait son ambassadeur à Bangui sept jours sur sept en veillant qu'aucun de ses collègues ne prenne une initiative indue, au risque évidemment de froisser assez souvent. Mais l'essentiel était peut-être ailleurs.

En considérant froidement ce qui s'était passé à Nairobi, plusieurs points méritaient attention. D'abord, le texte de l'accord – disons sa seconde version - était meilleur que celui de Brazzaville, plus précis et descriptif sur des aspects importants, un acquis réel même si l'on déniait toute légitimité au processus de Nairobi et si l'on devait s'inquiéter que le gouvernement de transition soit défini pour la première fois comme l'ennemi commun des deux parties au conflit. Ensuite, les ennemis absolus, François Bozizé et Michel Djotodia, s'étaient salués devant les caméras (77). On pouvait avec de

77. L'opposition du Tchad était liée au fait que François Bozizé était réintroduit dans le jeu politique, ce qui était inacceptable pour Ndjamena.

bonnes raisons douter de la chaleur du moment et de la sincérité de cette poignée de main mais cette image aurait pu rappeler à l'intérieur du pays que si les ennemis les plus extrêmes s'entendaient pour faire la paix pourquoi eux ne suivraient pas cet exemple. Enfin, l'Ambassade de France à Bangui avait suffisamment d'écoutes pour savoir que la préparation de cette réunion s'était faite en coordination avec Christelle Sappot et le représentant de l'Union africaine et que le représentant des Nations unies avait passé beaucoup de temps à dialoguer au téléphone avec Nairobi, même si tous se taisaient après. La question qui était posée n'était pas de savoir si ce processus était acceptable sur le fond, il existait mais plutôt de savoir comment un accord qu'on jugeait absolument opportuniste entre mouvements armés opposés et radicaux pouvait être utilisé dans une stratégie de pacification du pays. La réponse à cette interrogation n'était possible que s'il y avait une stratégie de réconciliation : ni le gouvernement qui n'en avait cure, ni la France qui ne voulait parler que du processus électoral n'en avaient. Faut-il s'étonner que la question se repose dans un contexte bien moins favorable pour le nouveau gouvernement dans l'été 2016 ?

L'accord de Brazzaville avait appelé à une nouvelle initiative sur la réconciliation qui faisait écho à des discussions de la société civile et des élites les plus éclairées du pays. Entreprendre un dialogue inclusif n'était pas chose nouvelle en RCA mais une génération avait vécu deux fois dans les années 2000 l'échec d'un tel projet : les élites de Bangui se réunissaient à Bangui et au terme de jours voire de semaines de débats, énonçaient des recommandations aussi irréalistes les unes que les autres où étaient mis au même niveau exigences morales, transformations du droit, choix budgétaires et autres. En 2014, il était clair pour beaucoup dans la société civile, les élites politiques et le système international qu'il fallait procéder autrement, de façon plus novatrice et donner la parole davantage au pays profond contre Bangui.

La polémique publique sur l'Angolagate ayant occupé une bonne partie de l'automne, il fallut se rendre à l'évidence : le chronogramme pour les élections n'était plus respecté et la France n'eut guère de difficulté à convaincre une Présidente affaiblie et sauvée par Paris d'annoncer le report de cette initiative après les élections générales. Il y avait certes des hésitations ou des regrets ici et là dans la communauté internationale, le monde associatif et même le pouvoir de transition. La plate-forme religieuse qui avait eu un rôle important dans la publicisation de la crise centrafricaine au niveau international s'y opposa fermement et le fit savoir, ce qui permit à cette opposition très hétérogène de se rassembler derrière elle. Il était impossible de passer outre et il fallut réintroduire l'idée de consultations populaires qui seraient à terme conclues à Bangui dans un grand forum citoyen.

Si le concept demeurait le même, il fut décidé de ne pas trop y investir de temps. Et cette volonté s'appliqua aux différentes étapes du processus, ce qui fit qu'au lieu de passer une semaine au niveau local à développer un débat avec la population, l'expérimentation fut réduite à trois jours et le plus souvent ne dura pas plus de 36h et quelquefois bien moins encore. Il y eut fort heureusement des exceptions, notamment à Ndele⁽⁷⁸⁾ qui aurait pu servir d'exemple à suivre par les autres préfectures, grâce à la mobilisation des officiels à Bangui (un peu contraints par l'ambassadeur de France) et par le désir au niveau local de jouer une bonne carte. Ndele prouvait aussi que les représentants des groupes armés pouvaient jouer un rôle positif dans le débat public. Malheureusement, la situation habituelle était assez différente : quelques officiels arrivaient de Bangui sous haute protection de la MINUSCA, haranguaient le peuple et lui mettaient dans la bouche les plaintes et les recommandations qu'ils voulaient ramener à Bangui.

78. Encore qu'il ait fallu d'abord rappeler par différentes opérations militaires dans la région de Ndélé que la MINUSCA et Sangaris ne pouvaient être contestées.

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

Le plus gênant dans un pays où les déplacés et les réfugiés étaient si nombreux est que personne ne semblait se soucier du statut de ces absents, du fait que leurs propriétés avaient été réquisitionnées ou appropriées pour de bonnes et de moins bonnes raisons et que la normalisation devait inclure le retour de ces victimes de déplacements forcés. Force est de constater que dans la plupart des cas, ces questions-là n'étaient pas posées. On peut ne pas s'en étonner si l'on considérait la société locale mais quid des officiels venus de Bangui apporter la bonne parole de la réconciliation ?

La synthèse de ces échanges fut très longue à établir. La première cause est que les mouvements armés n'étaient pas exemplaires dans leur participation, mettaient un terme aux premières tentatives de consultation à la base et qu'ils pesaient souvent dans la constitution des assemblées populaires, voire dans la nomination des délégués pour le Forum de Bangui. La seconde était que la parole populaire était souvent radicale, quelquefois injuste et que le gouvernement à Bangui n'entendait pas restituer cette spontanéité. Le document final était donc considérablement retravaillé pour mettre en avant les urgences qui faisaient consensus à Bangui au moins dans les sphères gouvernementales, notamment sur le statut des forces armées et le maintien de l'ordre (i.e. l'embargo sur les armes).

La mise à pied de Béatrice Epaye, présidente de la Commission préparatoire du Forum de Bangui traduisait également l'acrimonie que la Présidente de transition pouvait cultiver à l'égard de certaines de ses homologues de la société civile ou politique centrafricaine. Certains justifiaient la décision présidentielle par des absences répétées dues à des voyages internationaux alors que la tenue du Forum approchait. D'autres y voyaient la jalousie puisqu'un prix venait d'être remis à la Parlementaire au Département d'État à Washington pour son action en faveur des droits de l'homme dans son pays. Quelques individualités parlaient de son refus d'une manipulation du budget du Forum dont l'origine était l'obtention d'un très généreux financement par l'Organisation de la Conférence islamique par le Premier ministre, Mahamat Kamoun.

Ce qui est sûr par contre est que la nomination de Jean-Jacques Démafouth à la tête du comité technique qui prenait la relève provoqua des protestations telles qu'il fallut revenir sur la décision : ce conseiller à la présidence pouvait être très apprécié à l'ambassade de France sans pour autant bénéficier de la même estime de ses pairs au CNT et de la population qui voyait en lui l'initiateur de l'APRD qui avait vécu sur la population pendant des années et détruit le peu d'économie villageoise qui fonctionnait alors dans l'Ouham-Pendé. Les politiques lui reprochaient son implication dans différentes tentatives de coups d'état.

Le Forum de Bangui se déroula sans problème majeur au début mai 2015. En soi, il représentait une innovation, l'illustration que les choses pouvaient aller mieux et surtout différemment en RCA. Les faiblesses notées lors des discussions dans les préfectures centrafricaines étaient tout aussi apparentes. Toute la classe politique liée à la transition fut très sévèrement critiquée mais on doit se demander si les critiques étaient toujours fondées. Surtout, pour éviter que les débats échappent aux organisateurs, le contrôle du temps de parole était impératif au point qu'il devenait difficile de sortir des lieux communs dans les quelques minutes allouées par la présidence des débats. La réunion s'acheva avec une longue liste de recommandations dont il faut dire qu'elles ne différaient pas fondamentalement de celles des précédents exercices. Ce qui avait changé était que les délégués des préfectures étaient là et que, pour la première fois, une parole de la province pouvait être entendue à Bangui.

III. Ce que réconciliation veut dire en RCA

Un nouvel accord fut signé à l'arraché entre groupes armés grâce à l'action décisive de Béatrice Epaye et Marie Noëlle Koyara. Catherine Samba-Panza en prit ombrage car elle n'était pas présente lors de la cérémonie de signature. Il est probable que si elle avait été là, il n'y aurait pas eu de signature tant elle était devenue une figure controversée. Mais en bonne politicienne, elle revendiqua le succès du Forum de Bangui et l'accord conclu avec les groupes politico-militaires même si son rôle dans ce succès avait été purement symbolique.

Catherine Samba-Panza, la présidente de la transition lors de la clôture du Forum de Bangui en mai 2015
Source : rfi.fr



IV. Interventions internationales et interventionnisme

La RCA est coutumière des interventions internationales (79). On aurait pu naïvement penser que cette récurrence aurait sédimenté chez les internationaux une certaine connaissance du pays et surtout incité à penser hors de tout conformisme. En effet, si les interventions précédentes n'avaient pas réussi à remettre le pays sur les rails d'une vie politique et économique normale, peut-être fallait-il s'éloigner de la *doxa* et essayer d'agir autrement ?

De plus, tenter l'originalité n'était pas un défi géopolitique. Quitte à contredire quelques Centrafricains qui pensent que leur pays est le centre de monde tant il recèle de richesses et d'enjeux internationaux, les grandes puissances ne se battent pas pour mettre la RCA en tutelle. Comme le disait un homme d'affaires sans trop de poésie, « la RCA, c'est plutôt le sparadrap du Capitaine Hadock dans Tintin ».

Cette section essaie de compléter les remarques sur l'action internationale, au-delà de ce qui a déjà été mentionné dans les chapitres précédents. Une attention particulière est donnée aux acteurs de la région et à l'attitude de la communauté internationale vis-vis du train de vie et de la corruption des sphères dirigeantes de la transition.

Il faut également mesurer l'originalité de la RCA en terme d'implication régionale. Celle-ci a longtemps été sinon orchestrée du moins « lissée » par deux Chefs d'État hors du commun, Omar Bongo et Mobutu Sese Seko. Leur disparition n'a pas réduit les jeux d'influence triangulaires entre la région, Paris et Bangui, elle leur a donné un tour plus financier ou militarisé à l'occasion. Michel Djotodia, sans grand succès, et Catherine Samba-Panza, avec plus de réussite, ont tenté de renouveler cette offre diplomatique en nouant des relations avec des pays d'Afrique de l'ouest (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Côte d'Ivoire) ou centrale (Guinée équatoriale, Angola). Mais on ne peut échapper à ses amis.

4.1. La France et les acteurs non-africains

La France, durant l'année 2013, était le seul pays occidental qui se préoccupait de la situation en RCA. Toutes les critiques qui suivent ne peuvent obérer cette réalité. Les Européens alors ne voulaient rien entendre et la genèse de l'opération européenne en RCA ne pouvait rassurer ceux qui espéraient un engagement plus grand de Bruxelles sur les questions de sécurité en Afrique. Même

79. Voir la longue liste des opérations de maintien de la paix : <http://www.operationspaix.net/operations-terminees.html>

au Conseil de sécurité des Nations unies, le débat ne murissait pas. Le Royaume Uni était dans une posture de défiance car il entendait préserver le maximum de fonds européens pour la Somalie, élevée à Londres à un statut de priorité sécuritaire, alors que Paris ne manifestait guère d'intérêt pour ce pays et affirmait que l'aide européenne pouvait être dirigée ailleurs, notamment au Sahel (avant même les pays du bassin du Lac Tchad). Il était donc exclu de se faire des cadeaux. Les États-Unis, malgré le talent en relations publiques de leur ambassadeur à New York, n'entendaient pas dépasser l'enveloppe allouée aux opérations de maintien de la paix, celle en RCA n'étant d'un intérêt que très secondaire par rapport à d'autres bien plus coûteuses comme au Sud-Soudan ou en RDC. Paris tenait bon dans un contexte très défavorable.

Certes, les mots de François Hollande en décembre 2012 expliquant que l'accroissement d'une présence militaire à Bangui n'avait pour but que de sauvegarder les ressortissants français laissaient un goût amer aux Centrafricains : ainsi donc la Responsabilité de protéger dont la France avait acclamé l'adoption par les Nations unies en 2005, au point de l'inclure dans son Livre blanc de la Défense en 2008 et 2013, se limitait à protéger les « Blancs » (80). Paris était également aveugle en mars 2013 lorsque la Séléka reprenait l'offensive à compter du 1er mars 2013 (prise de Sidow et marche sur Bangui) sans être arrêtée par le contingent tchadien de la force régionale. Le 22 mars alors que les colonnes de la Séléka prenaient le contrôle de Damara et Boali à la sortie de Bangui, il y avait moins de soldats français dans la capitale qu'il n'y en avait eu à la Noël. Paris pensait alors que la Séléka n'oserait pas prendre la ville...

On pourrait continuer à faire la longue liste d'erreurs d'appréciation mais on peut se limiter à quelques points fondamentaux. D'abord Paris connaissait la Séléka en décembre 2012 car des contacts avaient eu lieu au Tchad auparavant(81) et on doit se demander jusqu'à quel point Paris avait été aveugle ou avait seulement laissé faire. Mais peut-être la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la Direction du renseignement militaire (DRM) avaient-elles trop fait confiance à leurs interlocuteurs tchadiens ?

Une autre erreur concernait la caractérisation de la crise. Lorsque finalement les autorités françaises se saisirent du problème à l'été 2013, elles allaient dans leurs discours publics abonder dans le sens d'un conflit religieux avec les superlatifs dont était plus coutumier le personnel politique de la présidence Sarkozy. Cette lecture confessionnelle du conflit, certains la liaient à la personnalité d'acteurs français à l'Élysée ou au Quai d'Orsay, voire au rôle important que jouaient alors le Vicaire des armées et l'Église catholique en France pour alerter le pouvoir politique et les médias sur la catastrophe humanitaire en cours en RCA.

L'alternative n'aurait pu être que mettre en cause le rôle des « Tchadiens » dans la vie politique centrafricaine, à la fois sous Bozizé et dans la constitution de la Séléka. Cela n'était pas imaginable à un moment où la France se félicitait du rôle de l'armée tchadienne au Mali. Le silence assourdissant de Paris lorsque le contingent tchadien quittait la RCA en avril 2014 d'ailleurs conforte ce point de vue d'autant que les militaires français présents en Centrafrique avaient été témoins de nombreux incidents qui auraient, pour un autre pays, provoqué une réaction officielle de Paris. Cette générosité

80. « Le consensus sur la responsabilité de protéger, tel qu'il s'est exprimé au Sommet mondial de l'ONU en 2005, reste fragile, mais la France fait de la consolidation de ce principe une priorité de son action extérieure. », *Livre blanc de la Défense*, Paris, 2013, la citation est p. 24, <http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/index.html>

81. Entretiens Ndjamena janvier 2013 et Bangui mars 2013.

IV. Interventions internationales et interventionnisme

vis-à-vis du Tchad officiel ou même pas officieux⁽⁸²⁾ avait aussi un avantage extraordinaire. Elle évitait de questionner l'aveuglement français sur ce pays depuis de longues années. Dépolitiser le conflit en renvoyant ses protagonistes à un problème identitaire avait donc des avantages.

Une telle posture à Paris n'aidait guère à comprendre la dynamique des recompositions en RCA et notamment le fait qu'en décembre 2013 lorsque les forces françaises intervenaient, la Séléka avait retrouvé la popularité qu'elle avait perdue dans la communauté musulmane au printemps 2013 car elle apparaissait alors comme le seul rempart aux massacres perpétrés par les Anti-Balaka et dûment publicisés par le pouvoir à Bangui. De façon encore plus étonnante, la non-prise en compte des Anti-Balaka eut des effets très négatifs sur le terrain pendant plusieurs semaines. L'impression chez nombre d'observateurs était que l'armée française les voyait trop longtemps comme des alliés potentiels ou réels face à une Séléka qui était perçue comme le seul ennemi.

Était-ce dû à une erreur d'appréciation initiale puis à la confusion des premières semaines où les soldats de Sangaris étaient sur la brèche tout le temps ? Était-ce cette islamophobie qui hantait certains couloirs de bâtiments officiels en France et transformait les combattants de la Séléka en futurs djihadistes soudanais ou nigériens comme le répétaient à l'envi la propagande de Bozizé et les amis centrafricains de Paris comme Josué Binoua ? Était-ce simplement ce crédo très simple que les Centrafricains obéiraient aux soldats français dès que ces derniers se montreraient dans les rues de Bangui alors que des éléments de la Séléka combattent⁽⁸³⁾ ? Il est difficile faute d'accès aux archives officielles de le savoir mais la question ne peut être esquivée.

Si la France n'avait pas fait preuve d'un grand brio analytique, le reste de la communauté internationale partageait son aveuglement avec entêtement et suivisme. Il faut ici singulariser les Nations unies qui depuis 2000 avaient mis en place une structure, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) qui devint en 2010 le Bureau intégré (BINUCA)⁽⁸⁴⁾. Cette structure onusienne avait pour mandat pendant plus d'une décennie de promouvoir la consolidation de la paix, de travailler à la protection des civils, etc. Les rapports de cette institution après 2011 étaient, malgré la crise qui secouait le pays, irréels.

La nomination de Boubacar Gaye comme Représentant spécial du Secrétaire général avait permis de remettre un minimum d'ordre dans l'équipe alors, avant que tout ne se perde dans l'obéissance au chef. La MINUSCA ne rompait pas ce cercle vicieux : même si une opération de maintien de la paix était une entreprise complexe et évolutive, beaucoup de Centrafricains – et des internationaux – critiquaient souvent le peu d'appétence de ces troupes à quitter les grands axes et à intervenir lorsqu'il était encore possible de sauver des vies. Comme toujours, il est difficile sur la base de quelques témoignages de caractériser une opération mais la récurrence de critiques identiques ne peut simplement être balayée du revers de la main. Comme pour les accusations de viol, c'est d'abord une question posée à la direction de l'opération. Il faudrait aussi différencier dans cette appréciation lapidaire les branches politique, humanitaire et militaire de l'opération onusienne qui n'ont pas fait face aux mêmes difficultés, ni échoué ou réussi de la même manière à répondre aux attentes de la population.

82. Le rôle des autorités tchadiennes dans la genèse de la Séléka demanderait de longs et prudents développements. En particulier, comme souvent au Tchad, il n'est pas impossible qu'à plusieurs moments (mais pas à tous), Idriss Déby ait eu à entériner des choix faits par ses proches.

83. Faut-il rappeler que le général Benoit Pugat, Chef d'état-major particulier à l'Élysée, avait servi en RCA en 1996 ?

84. Voir pour un historique <<http://www.operationspaix.net/8-historique-binuca.html>>.

La démission forcée du général Gaye en août 2015 a été accueillie avec soulagement dans les différents cercles politiques à Bangui. Un égo surdimensionné, un manque de respect récurrent vis-à-vis de ses subordonnées, une confiance trop grande accordée à certains acteurs armés, une volonté de couvrir les frasques de ses soldats, bien des raisons militaient pour son départ. Il n'est pas sûr que son successeur, d'un caractère très différent et plus ouvert, ait pu relever tous ces défis de façon constructive. Le comportement de la cellule élection a fait l'objet de critiques dévastatrices des uns et des autres. On attend avec impatience une capacité d'initiative qui ne débouche pas immédiatement sur des bourdes politiques comme ce fut le cas au printemps 2016 lorsque la MINUSCA alla proposer un « compact » - un accord global fixant les priorités économiques et politiques qui lierait le nouveau gouvernement avec ses partenaires internationaux – aux nouveaux dirigeants de la RCA, sans même avoir consulté les donateurs institutionnels.

En effet, une fois l'opération internationale lancée et face à la complexité de la crise, les acteurs internationaux se replièrent sur les instruments traditionnels de sortie de crise. Les conditions de sécurité, la difficulté également à trouver de bons éléments pour la mission onusienne compte tenu des conditions de vie à Bangui, et l'attitude de nombreux Centrafricains faisaient le reste. S'il fallait en quelques mots résumer tout cela : action humanitaire, travaux à haute intensité de main d'œuvre, financement des ONG de réconciliation, Cour pénale spéciale et élections. On pouvait rester à New York pour avancer d'une telle manière et, de fait, de nombreux employés de la mission venaient du siège pour des durées très courtes, sans véritable investissement intellectuel, juste pour valider leur présence dans une mission de terrain pour obtenir une promotion.

Les États-Unis sont le seul pays occidental autre que la France à disposer d'une ambassade à Bangui. La politique américaine déjà sous Bozizé était pour l'essentiel concentrée à la chasse à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dirigée par Joseph Kony, quand bien même beaucoup d'observateurs pensaient que les conséquences humanitaires du conflit au Nord de la RCA étaient bien plus sérieuses que celles occasionnées par le passage des troupes de Kony ou de ses commandants dans l'extrême Sud-Est du pays (85). Pour le reste, la politique de Washington a été caractérisée par un relatif suivisme vis-à-vis de la France, compte tenu de l'absence d'intérêts spécifiques. Le Département d'État américain n'était guère généreux avec la RCA et l'ambassade n'avait donc que très peu de marges de manœuvre.

On peut considérer que cette posture a évolué pendant la présidence de Catherine Samba-Panza, à la fois parce que la RCA est apparue dans la presse internationale, incitant à une augmentation des crédits mais surtout parce que la situation régionale s'est considérablement dégradée. D'une part, la situation au Sud-Soudan s'est fortement détériorée depuis ladite « tentative de coup d'état » de décembre 2013 qui, *de facto*, octroyait un espace de manœuvre plus grand à Joseph Kony qui résiderait souvent entre le Nord Bahr-el-Ghazal (Sud-Soudan), l'extrême Sud du Darfour et la zone frontalière à l'Est de la RCA. D'autre part, le mouvement de Boko Haram vers le Nord Cameroun et le Tchad a incité le gouvernement américain à augmenter la présence de forces spéciales au Tchad mais aussi à prêter une attention plus grande au Nord-Ouest de la RCA qui fait l'effet d'un « espace non gouverné » (tel est le jargon) propice à la sanctuarisation de combattants de Boko Haram, un scénario qui demeure alarmiste à la mi-2016 mais qui n'est plus impossible (86).

85. Ledio Cakaj, « In unclaimed land: The Lord Resistance's Army in CAR », in Carayannis & Lombard, *op. cit.* 2015.

86. <https://theintercept.com/2016/02/25/us-extends-drone-war-deeper-into-africa-with-secretive-base/> et Michelle Tan, "U.S. Army Africa's largest exercise ever is now underway", Army Time, 26 juin 2016.

IV. Interventions internationales et interventionnisme

Sans vouloir dédouaner les acteurs internationaux, il y avait aussi de fortes contraintes sur l'intervention internationale civile (87). Pour mener une action plus sophistiquée, il fallait des partenaires centrafricains qui, le plus souvent, faisaient cruellement défaut en dehors de Bangui. Le secteur privé local était anémié et tétanisé par les risques sécuritaires. Les compétences techniques étaient rares, pas toujours de qualité et les partenaires internationaux peu à peu diminuaient leurs ambitions simplement parce qu'ils ne voulaient pas se retrouver dans une impasse.

Dans le même temps, les méthodes utilisées demeuraient profondément inadéquates pour inciter à des transformations sociales. La politique française en RCA ressemblait beaucoup à celle menée dans les années 1980. On a évoqué dans une autre partie l'attitude par rapport à ladite bonne gouvernance mais la présence de conseillers français dans les principaux ministères – sans autre objectif que mieux faire fonctionner la machine bureaucratique – relevait de la substitution. On peut douter qu'ils aient pu aller au-delà.

Ainsi, la restauration de l'État en province suivait un cours aussi traditionnel qu'inadéquat alors que cette politique au Mali avait généré de fortes tensions et incité une partie des intervenants internationaux à une réflexion plus originale. Certes, réhabiliter les bâtiments publics et renvoyer les fonctionnaires en province étaient des buts estimables mais on devait aussi avancer des réponses à d'autres questions. Comment le tissu social s'était-il reformé à la faveur de l'accalmie et de la baisse de la violence ? Comment ces fonctionnaires allaient-ils exister entre la MINUSCA (ou Sangaris), le ou les mouvements armés associés à la cogestion de la sécurité, et une population qui s'était petit à petit organisée pour pouvoir négocier avec les uns et les autres ? Dans nombre de préfectures, des pensionné(e)s ou des jeunes instruit(e)s retourné(e)s au pays faute d'avoir trouvé un emploi dans la capitale jouaient un rôle de « corps intermédiaires » vis-à-vis des structures armées. Cette délégation informelle sera, pour un certain nombre d'entre eux, validée dans les élections parlementaires. Dans un moment de grande faiblesse de l'État et de sa légitimité, ce nouveau groupe social pouvait être mobilisé pour faire évoluer la gouvernance locale, obliger ou inciter les fonctionnaires arrivés de Bangui à mieux se comporter face à la population, et également discuter les arrangements sociaux nécessaires à une démobilisation des groupes combattants.

La priorité donnée aux élections sur la réconciliation était aussi contreproductive. On ne pouvait qu'adhérer au point de vue officiel : la réconciliation était un processus qui prendrait au moins une (?) génération et il fallait donc avancer en donnant à la RCA un gouvernement légitime. On a analysé dans les chapitres précédents les aléas du processus politique de la transition, la médiocre qualité des ministres de la réconciliation et l'absence de stratégie du gouvernement de transition vis-à-vis des groupes armés. La seule permanence était de distribuer de l'argent ou de nommer les uns ou les autres à des postes fournissant une rente pour éviter un embrasement. Ce n'était pas cela qui était critiquable, c'était le fait qu'on en était resté là.

Comme on le constate après mars 2016, le nouveau gouvernement est dans une situation beaucoup plus compliquée. Durant la transition, non seulement les groupes se sont divisés mais la chaîne de commandement à l'intérieur de chacune des factions s'est affaiblie. En ce sens, on risque de se

87. Même si on n'en partage pas certaines conclusions ou recommandations, voir T. Vircoulon et C. Arnaud, « Penser et anticiper les impacts socio-économiques de l'intervention humanitaire en République centrafricaine », *Note de l'IFRI*, Paris, juin 2015.

retrouver dans une situation où l'on aura à la fois un DDR où se précipiteront les combattants et le maintien d'une grande insécurité dans le monde rural qui mettra mécaniquement en péril toute perspective de relance de l'agriculture dont vit l'essentiel de la population.

4.2. L'Afrique aux Africains ?

L'implication de la région dans la crise centrafricaine reste marquée du sceau d'une grande ambivalence⁽⁸⁸⁾. C'est elle qui constituait la première force régionale (FOMUC) censée s'interposer entre l'armée du président Patassé et les combattants de François Bozizé. C'était également elle qui des années plus tard réinscrivait cette force dans la cadre de la CEEAC en y intégrant un contingent camerounais. Cette nouvelle force (MICOPAX) assistait passivement à l'arrivée au pouvoir de la Séléka et aux multiples exactions qui s'en suivirent.

Dans les vingt dernières années quatre pays jouèrent un rôle déterminant (mais inégal) dans la gestion du dossier centrafricain : le Gabon (plutôt celui d'Omar que d'Ali Bongo), le Tchad d'Idriss Déby Itno, le Congo-Brazzaville de Denis Sassou Nguesso et la Guinée équatoriale de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Depuis 2012, ces Chefs d'État furent à l'origine de nombreux sommets extraordinaires qui s'investissent dans des médiations, même si leur implication n'était ni permanente ni forcément cohérente⁽⁸⁹⁾. Leurs engagements financiers demeuraient importants sous et après Bozizé, à la différence de crises dans d'autres régions. La gestion contestable de ces fonds par les autorités centrafricaines joua un rôle non négligeable dans l'acrimonie régionale, bien qu'il y eût d'autres raisons plus substantielles qui, finalement, conduisirent à l'éviction de François Bozizé.

En 2003, toute la région avait coopté François Bozizé au pouvoir (avec l'assentiment français, est-il besoin de le préciser), même si le Tchad seul avait été à la manœuvre militaire. Après 2007, les griefs à l'encontre du président centrafricain ne faisaient fait que croître. Ses homologues lui reprochaient d'abord de ne pas savoir « renvoyer l'ascenseur » lors des nominations dans les organismes régionaux, de fermer les yeux sur les turpitudes des siens et d'être véhément sur celles des clients de ses homologues, de gérer son État « comme son village »⁽⁹⁰⁾ sans essayer de se mettre réellement au niveau d'un Chef d'État... La visite d'Idriss Déby en mai 2012 à Bangui faisait figure de dernier avertissement et, une fois de plus, François Bozizé multipliait les promesses pour finalement ne rien faire.

Dans la crise ouverte en décembre 2012, il y avait un certain consensus régional sur le départ de François Bozizé, mais les Chefs d'État de la région se divisaient sur ce qui devait suivre. Ces derniers se rangèrent à une certaine position en tenant aussi compte de leurs relations avec le nouveau président français, encore très socialiste dans son discours au Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre 2012. Mais des lignes de fracture étaient visibles. Le Cameroun, le Gabon et le Congo-Brazzaville n'avaient aucune confiance dans la Séléka et prêtaient une oreille attentive

88. Roland Marchal, « CAR and the Regional (Dis)order », Chapter 8, in Carayannis & Lombard, 2015, op. cit.

89. R. Marchal, « The Central African Republic and the regional (dis)order » in Carayannis et Lombart, op. cit.

90. Entretien avec un diplomate onusien de haut rang, Bangui, octobre 2007.

aux dénonciations des islamistes et autres *Janjaweed* soudanais proférées par le camp Bozizé. Le président tchadien était contraint d'aller à Libreville après avoir arrêté la Séléka à Sibut, située à une centaine de kilomètres de Bangui fin décembre 2012. Il n'y avait pas de consensus sur la Séléka (même si l'on peut penser que la Séléka était alors trop désorganisée pour accepter alors le pouvoir).

Quelques mois plus tard, si la région estimait que les accords de Libreville ne fonctionnaient pas, elle se divisait sur l'arrivée au pouvoir de Michel Djotodia. Le Cameroun offrait après mars 2013 pendant des semaines une hospitalité de Chef d'État à François Bozizé tout en laissant une liberté de mouvement à ses proches. Idriss Déby avait-il forcé la main de ces homologues ? En tout cas, la véritable réconciliation entre Ndjamená et Yaoundé ne se faisait que près de deux ans plus tard lorsque les forces tchadiennes intervenaient en soutien aux forces spéciales camerounaises sérieusement malmenées par Boko Haram dans l'extrême nord du pays.

Les relations entre le Congo-Brazzaville et le Tchad étaient plus complexes, faites de rapprochements à certains moments mais aussi de rivalités ou d'agacements à d'autres. Pour interpréter ces évolutions, il fallait également prendre en compte les relations que les dirigeants de ces deux pays avaient tissées avec l'Élysée. Dès janvier 2013, le président tchadien était « sanctuarisé » grâce à la participation de ses troupes à la sécurisation du Nord Mali. Ce réchauffement était également conforté par le fait que les présidents nigérien et guinéen (membres de l'Internationale socialiste, eux) plaidaient en sa faveur à l'Élysée. Denis Sassou-Nguesso n'avait pas le même statut. Ses relations avec la classe politique française étaient chaleureuses uniquement avec la droite, l'enquête sur les biens mal acquis ne l'auréolait guère et la question d'un nouveau mandat présidentiel allait sérieusement détériorer le climat des échanges avec les autorités françaises.

Du côté français, on mesurait l'importance de cette différence à plusieurs moments. La confiance semblait être plus avec le président du Tchad qui pourtant maintenait, lui ou ses proches, des relations avec des éléments sulfureux de la Séléka et ne semblait pas disposer à tourner la page de la Séléka sans de solides assurances sur le nouveau pouvoir à Bangui et sur son influence en RCA⁽⁹¹⁾. On reprochait à Sassou-Nguesso un manque de vision, ou plutôt une implication à éclipses dans ce dossier, une certaine inconstance à mettre en œuvre les décisions prises en commun. Le Tchad avait au moins jusqu'en avril 2014 l'avantage de parler et d'agir uniment. La conférence de Nairobi évoquée dans un autre chapitre de cette étude soulignait également combien le Médiateur gérait le dossier centrafricain avec au moins un œil rivé sur Paris. Ses deux yeux étaient pourtant requis pour travailler à une solution en Centrafrique. Et il faut se demander à la fin ce que Denis Sassou-Nguesso entendait prouver à la région et à la France en s'impliquant autant et aussi peu dans ce dossier, prouver son influence, sa capacité à dépenser des sommes importantes pour être entendu ? Dommage car il aurait pu être un contrepoint dynamique à une politique tchadienne quelquefois aventuriste.

On ne comprend toujours pas bien ce que le Tchad veut aujourd'hui. D'un côté, quitte à désespérer certains Centrafricains, il semble normal que le Tchad se soucie de la situation de ses ressortissants sur le territoire centrafricain. Mais on peut douter que cette attention justifie une vision de la RCA comme prolongement naturel du Tchad, ce qui est une vision souvent défendue par les officiels tchadiens lorsqu'ils peuvent parler en *off*. Il y a aussi un autre pari plus géopolitique qu'on doit contester

91. On peut voir dans les conditions de résidence de Nouredin Adam à Ndjamená un bon baromètre de l'humeur d'Idriss Déby sur la question centrafricaine.

au risque d'y sacrifier la paix civile en RCA. Certains officiels tchadiens estiment que la RCA est dans une situation similaire à celle du Tchad de 1979, c'est-à-dire le moment où la vie politique a basculé du « Sud » vers le « Nord » après l'arrivée de Hissène Habré dans la capitale et les émeutes qui en ont résulté en février.

D'une part, on doit contester cette vision très simple des événements du Tchad de 1979 puisque l'opposition à Habré alors incluait nombre de factions « nordistes » ou « musulmanes » (notamment les CDR ou même les troupes de Goukouni Weddeye). De l'autre, l'histoire et la sociologie de l'Islam au Tchad sont radicalement différentes de celles de son voisin méridional. Tant en terme démographique, que d'insertion dans le champ politique et économique, les deux contextes n'ont pas de similarités importantes. Malgré tout, on le constate à différents moments, même si Idriss Déby n'a sans doute pas de grandes sympathies pour les dirigeants de la Séléka, il entend peser pour obtenir une plus grande représentation des Musulmans dans le pouvoir central, quitte à jeter à certains moments de l'huile sur le feu.

La crise aura aussi permis à la RCA de se désenclaver et de ne plus se contenter d'un face-à-face avec les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Dans la grande région, en effet, l'Angola nouveau venu sur le dossier centrafricain mais grande puissance émergente, membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies depuis le 1er janvier 2015, se manifestait à plusieurs niveaux.

D'abord, au printemps 2014, l'Angola affirmait sa disponibilité à fournir des troupes d'appoint pour consolider la pacification du pays. La situation demeurait alors difficile et des troupes supplémentaires étaient nécessaires, la France même s'y était résolue. Rapidement, cependant, Luanda qui avait sans doute été initialement sollicité par la France, exprima des réserves. L'armée angolaise était disposée à se projeter en RCA mais elle ne voulait pas être sous drapeau onusien. Était-ce lié à une évaluation des contingents de la MISCA qui allaient fournir l'essentiel des casques bleus onusiens ? Était-ce lié à l'histoire de l'Angola dans les années 1990 et à la piètre estime que les militaires angolais avaient du rôle de l'opération onusienne de maintien de la paix dans leur propre pays (UNAVEM I , II, III ⁽⁹²⁾) ? Cette proposition tourna court rapidement devant le refus des Nations unies et de la France d'accueillir une troisième force internationale, complètement autonome et libre de ses règles d'engagement.

Luanda essaya également de s'impliquer dans le dossier politique et participa à plusieurs réunions du groupe international de contact sur la RCA. Luanda, peut-être pour agacer le Tchad, affirmait être en faveur d'un règlement qui associerait les deux anciens présidents, François Bozizé et Michel Djotodia, ainsi que leurs mouvements⁽⁹³⁾ au point de les vouloir tous deux présents au Forum de Bangui, une décision inacceptable pour beaucoup en RCA et unanimement rejetée dans la communauté internationale. Certains hommes politiques centrafricains affirmaient que la conférence de Nairobi était une réponse du Congo-Brazzaville à cette requête angolaise, sans trop d'espoir sur un règlement. On peut aussi imaginer qu'en agissant de la sorte, Denis Sassou-Nguesso mécontentait

92. <http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/past.shtml>

93. Étrangement, François Bozizé se retrouvait à Nairobi dans la position de mentor des Anti-Balaka alors qu'il avait toujours nié une quelconque relation avec ce mouvement. Quant à Michel Djotodia, sa liberté (ou son amnistie) était soumise à une obligation de réserve promise aux dirigeants de la CEEAC en décembre 2013 en échange de son immunité.

son homologue tchadien qui ne voulait plus entendre parler de François Bozizé, avec un soupçon de délectation ⁽⁹⁴⁾.

En Afrique centrale, les affaires ne sont jamais très loin de la politique et de la guerre. Dès les premiers contacts avec Catherine Samba-Panza, l'intérêt de la fille du Président angolais pour le potentiel minier et énergétique de la RCA fut mentionné. De fait, dans un premier temps, il semblerait que les Angolais aient cherché à obtenir la création d'une société qui aurait eu le monopole d'achat du diamant sur le territoire centrafricain. Le Ministre de Mines, ami personnel de Jean-Jacques Démafouth et proche de la Présidente de transition, signa finalement un accord pour la mise en place d'une société concessionnaire possédée par les Angolais mais ne disposant pas de ce monopole d'achat. Le diamant centrafricain n'étant pas minier mais alluvionnaire, la demande angolaise avait peu de chance d'aboutir sans même évoquer les contrats déjà signés par le même ministre avec des compagnies israéliennes, indiennes et sud-africaines.

4.3. Les internationaux face à la gouvernance de la transition

Le séisme sociétal de 2013 aura finalement assez peu transformé le comportement des élites centrafricaines. On aurait pu imaginer une population faisant bloc au moins pendant quelques mois pour mieux affronter l'insécurité et reconstruire sa vie mais ce n'est pas cela qui s'est produit. On a pu, et cela n'étonnera pas l'historien, voir à l'œuvre deux postures différentes même si elles sont tronquées ici par le biais du regard étranger.

La première a été la décomposition des solidarités ordinaires : pour survivre mieux valait écraser l'autre que l'aider à résister. Cette conception hobbesienne n'est sans doute pas absente d'autres périodes tragiques de l'histoire centrafricaine. D'où, par exemple, un pillage qui se menait en plusieurs actes où les gens ordinaires visitaient les lieux, les revisitaient et revenaient encore s'il leur semblait qu'il restât quelque chose à prendre chez un voisin avec lequel ils n'avaient pourtant pas eu de différends. Heureusement la présence des forces internationales limita ce type de prédation.

La seconde posture est que les élites ne se sentaient pas réellement concernées par l'état de leur pays. Il fallait vivre le mieux possible, sans égard pour le « bas » et le « bas du bas » et sans amertume pour tout ce dont on pouvait se saisir : c'était rattraper le temps perdu, retrouver un statut, un style de vie que la violence de la Séléka avait mis à mal. Evidemment la généralisation faite ici est problématique. Heureusement, les élites se divisaient aussi et le cynisme de cette description n'est pas uniformément valide.

94. Les préparatifs de l'accord de Nairobi souffraient d'un encadrement politique défaillant. Il n'était guère besoin de connaître en détail la position des acteurs internationaux pour comprendre que la mention d'une troisième transition ne pouvait être acceptable par tous ceux qui étaient disposés à aller à marche forcée aux élections. De la même manière, l'idée d'une amnistie générale et initiale ne pouvait que contredire la résolution du Conseil de sécurité appelant à sanctionner les « plus coupables ». Mais la principale faiblesse du texte résidait plus dans l'incapacité des délégations des deux mouvements à reconnaître qu'elles ne représentaient plus l'intégralité des Anti-Balaka et de la Séléka : cet aveuglement dé-crédisait avant toute autre chose la possibilité d'aller vers un cessez-le-feu, sans même discuter l'argument sous-jacent du document qui était bien un accord de partage de pouvoir basé sur l'exclusion du gouvernement de transition.

L'attitude de Catherine Samba-Panza, de ce point de vue, doit être un objet de réflexion non qu'il s'agisse de juger cette personne (l'histoire ou d'autres s'en chargeront de façon plus légitime) mais parce que son comportement a été le plus visible et pas si différent dans son essence de celui de nombre de ministres ou de conseillers qu'elle a promus. En effet, elle n'est restée au pouvoir que peu de temps et n'a pu avoir accès à l'ensemble des ressources de l'État centrafricain à cause de l'insécurité et des embargos divers. Il lui a fallu donc se concentrer sur Bangui et les ressources les plus cardinales de l'État (douanes, aide extérieure, privatisation des biens publics, et finalement un peu le diamant).

La population a répondu à cette arrogance des riches ou des puissants de deux manières : la virulente dénonciation de la prévarication des élites et la caricature mordante de leur espace privé et notamment de leur vie sexuelle. Pour évoquer tout de suite et très brièvement ce second point, la population a cultivé un discours sur les frasques sexuelles réelles ou imaginaires (peu importe ici) des dirigeant(e)s qu'elle voulait conspuer. De Bokassa à Samba-Panza que n'a-t-on entendu ! Et ce qui est intéressant pour l'analyste dans cette économie politique du sexe c'est moins les histoires graveleuses que la manière dont ces aventures sexuelles réelles ou imaginaires, on le répète, construisent les réseaux sociaux des élites critiquées pour souligner qu'ayant souillé le même lit, elles devront connaître le même opprobre.

La réaction habituelle de la population face aux frasques de ses dirigeants est le récit un peu exalté de la concussion ou de la prédation des élites, sans qu'il soit toujours aisé de faire la différence entre le vrai, le possible et le faux. Et ces distinctions doivent être gardées à l'esprit dans la lecture de cette section car en Centrafrique comme au Tchad, on accuse, on sanctionne, on emprisonne même quelquefois, mais on ne juge pas. Une des conséquences de cette attitude est une justification idéologique du pillage : voler les voleurs, c'est rétablir le droit. Une autre conséquence, qui rend encore plus incompréhensible la passivité internationale pendant la transition, est la délégitimation des élites et de l'État (leur instrument préféré) à un moment où les deux sont les plus nécessaires, les élites pour redonner un sens au vivre ensemble et l'État pour traduire en terme de droits et de responsabilités l'égalité citoyenne (95).

Ce qui est paradoxal est que les internationaux ont semblé s'accommoder de cette situation. Certains expliquèrent que la corruption étant généralisée, il était inutile de mener cette bataille à un moment où bien d'autres tâches requéraient l'attention de la communauté internationale (96). Combattre la corruption est l'œuvre d'au moins une génération, donc on n'était pas à une année près. Alors la solution la plus simple a été choisie : les Occidentaux ont mis en place un système de contrôle pour vérifier que leur argent était dépensé conformément aux décisions de leur capitale. Quant aux autres sources de revenus, ce n'était soudainement plus leur problème. D'autres soupiraient en disant que les sommes détournées étaient proprement ridicules : que représentaient quelques dizaines de millions de F CFA par rapport aux sommes en jeu dans d'autres pays africains, en Côte d'Ivoire, au Kenya ou au Nigéria ?

95. Le peu d'enthousiasme de la population à se faire enregistrer pour les élections traduisait sans doute son incrédulité sur la tenue du vote sans sécurisation du pays et son peu d'enthousiasme face à l'absence de renouvellement de l'offre politique.

96. Pourtant, sauf à tomber dans un populisme bien primitif qu'on condamne ailleurs, comment penser que tous les politiques et les fonctionnaires seraient corrompus ? Comment penser que les corrompus le seraient de la manière ?

Que n'a-t-on fait ou dit en faveur de cette Cour pénale spéciale censée lutter contre l'impunité, c'est à dire en fait juger seulement des commandants de la Séléka et des anti-Balaka, sans avoir le moindre regard sur ceux et celles qui ont détourné l'argent du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose ou des achats de médicaments pour la population et aujourd'hui l'aide humanitaire, les financements qui auraient pu permettre d'améliorer le quotidien de la population et faire baisser les tensions. L'impunité pour les crimes économiques dans la période de la transition (pour ne parler que de celle-là) aura été pratiquement totale à partir d'un certain niveau social alors que, parmi le petit peuple, des gens pouvaient être lynchés pour avoir tenté de dérober des objets de moindre valeur. On le sait trop bien cette « *instant justice* » en dit plus sur la méfiance populaire vis-à-vis des agents de l'État que sur la peine à appliquer aux délinquants.

L'Angolagate centrafricain est anecdotique si on compare ce détournement avec son homonyme en France. Une délégation conduite par Catherine Samba-Panza se rendit à Luanda et obtint une aide de 10 millions de dollars en mars 2014. La Présidente demanda que le premier versement soit en liquide pour régler des factures urgentes à Bangui. Mais, il s'avérait impossible de changer cette importante somme à Bangui. Aussi Mahamat Kamoun et Christelle Sappot, aidés d'un employé du Trésor, se retrouvèrent à Douala à faire le change à Ecobank comme s'ils étaient des touristes très aisés. Le coût de cette procédure pour le moins étrange était évalué de 130 millions CFA à 300 millions F CFA (97). En avril, le second versement fut fait mais près de la moitié (1,132 milliards de F CFA) disparut. En juin, lorsque le FMI demanda des clarifications, un document comptable de la présidence fournissait les motifs de cette procédure en urgence : « aide sociale et humanitaire », « donations à la société civile », « actions du gouvernement », sans aucune justification...

Mahamat Kamoun ancien directeur du Trésor et grand opérateur dans cette histoire ne pouvait justifier pourquoi le ministre des Finances avait été tenu à l'écart de toute cette agitation, contrairement à toutes les procédures basiques. L'urgence des dépenses était pour le moins mal fondée et l'argument plus tardif que cet argent avait été distribué à de nombreuses personnalités et pas seulement au cercle présidentiel faisait sourire : la faute était-elle inversement proportionnelle au nombre de fauteurs ?

L'opportunité était trop belle pour tous ceux qui contestaient la Présidente de transition. Le CNT et son président, Alexandre Nguendet, étaient les plus virulents et posaient d'ailleurs les bonnes questions. Prétendre que Alexandre Nguendet ambitionnait de devenir Président de la transition était exact mais ne constituait en aucun cas une justification du détournement de fonds publics (96). La crise morale de la transition s'installait et allait durer. En Octobre 2014, Hélène Le Gal, la diplomate en charge de l'Afrique à l'Elysée, vint à Bangui rappeler la seule priorité de la France : les élections.

Cette gestion calamiteuse faisait de tous les acteurs des perdants. Catherine Samba-Panza qui avait déjà vu une bonne partie de sa popularité s'évaporer perdit le reste de son aura et on peut considérer que la détestation, les sifflements et les insultes proférés par la foule le 30 mars 2016 à son encontre ont leur origine dans de cette période-là. Elle se déconsidérait encore plus en interdisant pendant quelque temps une chanson dont le titre était sans équivoque « Chimène, pour toi c'est fini ». La France et son ambassadeur pouvaient vociférer et empêcher la mise en place d'une commission

97. Jeune Afrique l'évalue à 130 millions F CFA. Un expert onusien à 300 millions F CFA lors d'un entretien.

d'enquête, mais ils donnaient meilleure prise à toutes les critiques (certes, souvent surréalistes) à l'égard de la politique française en RCA. L'Union européenne, une fois de plus, n'était que l'ombre portée de la France. Quant aux Nations unies...

Mahamat Kamoun fut nommé Premier ministre quelques semaines plus tard et aucun de ceux impliqués dans l'Angolagate ne perdit son poste ou ne fut sanctionné. L'impunité était la seule victoire de cet épisode lamentable.

Cette mansuétude de la France explique sans doute pourquoi la concussion et la prévarication continuèrent et s'accéléraient dans les derniers mois de la transition. Près d'une quarantaine de véhicules 4X4 qui servaient de véhicules officiels furent ainsi rachetés par leurs utilisateurs à vil prix alors que ces véhicules n'avaient même pas deux ans d'âge. Légalement les procédures étaient suivies⁹⁹ mais politiquement était-il acceptable, alors que la RCA demeurait soutenue à bout de bras par les partenaires internationaux qui payaient les salaires et les services à la population, pour une Présidente de céder sur ce point (et de se servir soi-même) ? Cette gabegie s'était poursuivie avec des biens immobiliers de l'État, vendus sans appel d'offre à des prix symboliques et rachetés par le cercle présidentiel ou ses intermédiaires.

Mais, et il ne faut pas s'en étonner, ce qui a provoqué le plus de critiques acerbes aura été le train de vie de la Présidente et de ses proches. Le nombre et la composition de sa délégation lors de voyages à l'étranger –notamment aux États-Unis – suscitaient des sarcasmes et elle fut bien avant François Hollande critiquée pour les coûts qu'occasionnait sa coiffeuse. L'ampleur des caisses d'avance (i.e. des avances sur des dépenses de fonction lors des voyages à l'étranger) de la Présidente était commentée dans un cercle plus restreint mais tout allait dans le même sens : se servir et vivre au mieux. La destruction du pays et le dénuement de sa population n'impliquaient aucune pudeur, aucune limite au train de vie de ses élites dirigeantes.

C'était ainsi un curieux raccourci sur l'une des dimensions de la crise centrafricaine : bien plus que les montants comptables, appréciables pour la RCA mais modestes pour un pays en état de marche, c'était cette morgue, cet égocentrisme et ce manque d'empathie et de solidarité avec un peuple qui souffrait qu'il fallait pointer. Le silence des internationaux soulignait que peut-être les mouvements armés n'avaient pas tort sur tout.

98. Une erreur du Président du CNT fut de ne pas avoir remis la gestion de son institution en ordre avant d'aller à la bataille avec la Présidente de transition. Près d'une trentaine de Conseillers de transition par exemple, étaient absents et venaient à Bangui collecter leurs salaires de parlementaire auxquels s'ajoutaient les primes de présence dans les commissions spécialisées. Sans même évoquer ici les dons congolais et soudanais au CNT, une application plus rigoureuse du règlement intérieur du CNT lui aurait gagné une plus grande écoute internationale. Mais quand les élites centrafricaines se sanctionnent-elles elles-mêmes ?

99. Alors que les véhicules officiels ne peuvent être déclassés qu'au bout de cinq ans, la Présidente peut accéder à la demande d'un ministre et autoriser l'achat privé. L'Inspecteur d'État (Jean-Edouard Koyanbonou, qui était très proche de la Présidente) doit vérifier la procédure et un haut fonctionnaire responsable du parc automobile de l'État doit fixer le prix de vente. On aimerait connaître ce prix et savoir où cet argent a été versé.

CONCLUSION

Mais les élections ont eu lieu. C'est la seule chose que la communauté internationale et, sans doute, une majorité de Centrafricains veulent retenir de cette transition. Il est peut-être un peu tôt pour mener une analyse à froid de ce que ce processus électoral a vraiment été. On a décrit dans ce texte comment le gouvernement Kamoun a fait de la préparation des élections un objet transactionnel. Pendant longtemps, nombre d'observateurs soulignaient la relative indécision de la Présidente de transition : certains pensaient qu'elle travaillait à échapper à la règle afin de se représenter ; d'autres estimaient qu'elle tentait de retarder la fin de son mandat. Il est probable que son état d'esprit ait changé durant sa présidence.

Deux difficultés principales pesaient sur le processus électoral. Le premier défi était sécuritaire car il fallait soudain obtenir une pacification du pays suffisante pour organiser le cycle électoral sans crainte. On a évoqué dans ce texte la solution pragmatique à court terme et couteuse à long terme mise en œuvre par les forces internationales. Il est important de rajouter un autre apport tout à fait extraordinaire : la visite papale. De tous les envoyés spéciaux, de tous les diplomates et hommes politiques venus à Bangui, le Pape se distingue par la dimension morale et populaire qu'il a su donner à son séjour, par le temps qu'il a accordé à la population la plus modeste qu'il a prise souvent à rebrousse-poil pour ne provoquer qu'applaudissements et respect. La Centrafrique manque de ce genre de visiteurs capables de susciter ainsi un sursaut moral, un sentiment de sécurité et la volonté de la paix. Même si l'effet en province a été moins fort, il est indéniable que cette visite a très fortement contribué à calmer les esprits avant les scrutins.

La seconde difficulté relevait des capacités organisationnelles et logistiques de l'ANE. L'appareil d'État, notamment le ministère de l'Intérieur, s'est substitué plus ou moins subtilement à l'ANE dans l'organisation et la gestion des moments électoraux. Certainement, les très nombreuses faiblesses internes de l'ANE (notamment dans les démembrements) n'ont pas été corrigées lorsqu'elles auraient pu l'être pour accroître la marge de manœuvre de l'administration. Contrairement à ce qui s'est fait dans de nombreux pays, les donateurs n'ont pas commandité une expertise du moment électoral. En 2011, l'Union européenne très courageusement avait fait ce travail et le texte était dévastateur : en avoir si peu mesuré les conséquences apparaît rétrospectivement comme l'une des grandes erreurs de la communauté internationale. Mais en 2016, il était plus important de tourner la page.

Alors, on a le droit de se congratuler pour le succès d'un référendum constitutionnel le 13 décembre 2015, alors que même à Bangui, hormis le CNT et le gouvernement, peu de gens avaient eu l'opportunité de lire la nouvelle constitution. Mais, les internationaux répétaient au lendemain de ce vote qu'il s'agissait surtout d'une répétition pour des élections générales qui devaient avoir lieu deux semaines plus tard. De fait, la faible participation populaire et les incidents violents qui avaient émaillé le scrutin incitaient les forces internationales à redoubler les mises en garde. Oserait-on qualifier un tel vote de succès en Côte d'Ivoire ?

Pourtant, cette préparation n'a pas empêché le désastre du premier tour électoral le 30 décembre, les multiples contentieux soulevés par les perdants et l'annulation pure et simple du premier tour des élections législatives (une réponse adéquate à la hâte obsessionnelle de l'ambassade de France).

Encore une fois, les pressions françaises et internationales ont fait taire les critiques : il fallait en finir. Comment peut-on invoquer l'État de droit quand on remise les arguments légaux aux oubliettes de l'histoire en invoquant la nécessité politique de l'instant ? Mais il serait trop facile de ne blâmer que les internationaux : tous les Centrafricains impliqués à un titre ou un autre dans ces processus d'appel ont également pris leurs responsabilités.

Le second tour – décalé - des élections présidentielle (14 février 2016) et parlementaire (14 février et 31 mars 2016) soulève d'autres commentaires importants, même si l'on peut penser que les conditions du vote ont été meilleures. Il y a eu très peu de réflexion sur la participation populaire et sur la fiabilité des chiffres : alors que tous les observateurs notaient le peu d'empressement des électeurs à voter, le taux de participation est resté plus qu'honorable (et tellement supérieur à ce qu'on a vu au Mali). De la même manière, on s'est peu interrogé sur l'inéligibilité déclarée de certains candidats au terme du second tour alors qu'ils avaient été validés au premier.

Dans un tel contexte, il est difficile de se prononcer sur le résultat final. On entrevoit néanmoins au moins deux aspects importants. Le premier est que la Séléka n'a pas de représentation parlementaire et que la communauté internationale n'a pas fait grand-chose pour inciter ce mouvement à en avoir une. Evidemment, certains diront qu'après les « événements », un tel mouvement n'avait aucune chance : vision proprement banguissoise car c'est oublier certaines circonscriptions électorales dans l'Est ou le Nord. Certains chefs de la Séléka ne pouvaient se présenter compte tenu de leurs responsabilités dans la transition, d'autres raisonnaient encore en terme de partage de pouvoir et aller aux élections pour eux n'avait aucun sens. Pourtant obtenir une représentation civile et politique paraît un atout stratégique pour une négociation, plutôt qu'un adjuvant.

Un second aspect important est la composition du parlement. Alors que les précédents parlements – tendanciellement – avaient donné une place de plus en plus grande aux résidents banguissais qui allaient se faire élire dans la région d'origine de leur famille, le parlement actuel redonne une voix aux provinces centrafricaines. Parmi les nouveaux élus on trouve des personnes qui ont acquis une certaine aura sociale dans la crise en s'interposant entre mouvements armés et populations et en jouant les médiateurs entre les parties au conflit. Certes, nombre d'entre eux n'ont ni la culture juridique ni quelquefois l'éducation formelle pour mener à bien leur tâche de député mais ils représentent un atout dans une sortie de crise. Reste évidemment à leur donner la possibilité de jouer ce rôle.

L'histoire politique du nouveau Président peut être lue de deux manières, soit comme une appartenance à une époque qui a fait fi de nombreux principes et a cultivé l'arbitraire, soit comme le meilleur vecteur d'une transformation de l'appareil d'État et de la reproduction des élites centrafricaines puisqu'il en connaît tous les rouages et mesure mieux que d'autres les défis auxquels il doit répondre pour ne pas échouer. Seul le temps dira quelle lecture est la bonne.

La Centrafrique a survécu. Elle a survécu à la crise... et à la transition. Alors que le nouveau régime s'installe, on mesure petit à petit le coût de la politique suivie depuis décembre 2013. On peut ici insister sur plusieurs aspects cardinaux.

D'abord, l'évolution des groupes armés. Depuis décembre 2013, Séléka et Anti-Balaka ont beaucoup changé et d'une certaine façon se ressemblent davantage. D'un côté, les fractures internes sont plus visibles et laissent peu de chance à l'émergence d'une direction stable de chacun de ses groupes. Cette scissiparité s'est inscrite dans les territoires : beaucoup de cadres intermédiaires sont associés à la gestion locale et vivront sans doute assez mal une perte de pouvoir qui sera aussi une perte de revenus. De plus, les combattants de base se sont souvent égaillés dans les campagnes environnantes des centres urbains et y ont installé des barrières qui les font vivre tout en empêchant un sursaut de l'agriculture ou de l'élevage. De l'autre, la situation est à la fois plus simple et beau-

coup plus compliquée d'un point de vue politique. L'accalmie de la période électorale a été obtenue par la promesse que les négociations reprendraient dès le nouveau gouvernement en place mais à la mi-2016, les mouvements armés évoquaient le partage du pouvoir, pas seulement le DDR ou l'intégration de leurs combattants dans l'appareil de sécurité du nouveau régime. Penser qu'on va faire d'abord le DDR puis qu'on va parler politique est illusoire, sans même évoquer ici les aspects financiers de cette problématique.

Ensuite, la question de la bonne gouvernance économique ne pourra pas être traitée d'une manière rigoureuse. Le nouveau gouvernement a annoncé un audit de la transition (comme cela s'est fait au Burkina Faso) mais les réticences sont visibles tant du côté des Centrafricains que de la communauté internationale. Cette dernière prétend qu'il faut regarder de l'avant et qu'il y a d'autres urgences que d'apurer le passé comptable de la transition. C'est vrai mais il y a plus : elle ne veut pas que sa tolérance apparaisse pour ce qu'elle a été : le prix à payer par les Centrafricains pour aller aux élections le plus vite possible. Du côté centrafricain, on a un véritable dilemme puisque le nouveau gouvernement doit travailler vite (il travaille bien lentement) avec des équipes qui ont été celles de la transition et, de plus, certains de ses membres n'ont pas un passé sans tâche. Il est probable qu' hormis l'annulation de quelques décrets particulièrement discutables, la mise à pied de personnels non qualifiés recrutés lors de la présidence Samba-Panza, l'éviction de certaines figures très proches de la Présidente de transition, il n'y aura pas grand-chose à part des discours radicaux.

La quête de la réconciliation aussi sera singulièrement plus difficile. Une fois les élections passées, la multiplication d'incidents armés dans Bangui et en province ont vu les réflexes et les discours du passé resurgir très vite blâmant les « Musulmans » ou indiquant que le nouveau pouvoir était trop « boziziste » pour ne pas être acquis aux Anti-Balaka. D'une certaine manière, le débat que ce texte suggérerait en introduction vient seulement d'être posé : qu'est-ce que la réconciliation dans la crise centrafricaine, qui doivent en être les acteurs et quel doit être le rôle de l'État dans ce cycle historique à peine entrouvert ?

Faustin Archange Touadera est élu président de la République le 14 février 2016, au terme d'un processus électoral chaotique mais reconnu par l'essentiel des acteurs politiques. Ses principaux défis : désarmement des groupes armés et rétablissement d'un État totalement effondré.

Crédit Photo : Thierry Brésillon pour le CCFD-Terre Solidaire, RCA, Bangui, 2016



Cette étude a été réalisée avec le soutien de :



**CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél : +33 1 44 82 80 00**



Montage et mise en page : Jérphine Chaumard
Impression : Michaël Bouffard

BRÈVE HISTOIRE D'UNE TRANSITION SINGULIÈRE

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DE JANVIER
2014 À MARS 2016



Septembre 2016